

OCTOBRE 2013

MERKUR

DE LÉTZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Business Initiative: l'accompagnement gagnant des entreprises innovantes et à dimension sociale



■ 2030.LU

Bausch, Bettel, Juncker et Schneider répondent aux interrogations des citoyens sur les grands défis d'avenir du Luxembourg



■ ECONOMIE

«Actualité & tendances» n° 14: la Chambre de Commerce plaide pour une réforme des transferts sociaux pour plus d'équité et d'efficacité

Exclusivité BCEE

CUMULEZ DES MILES! SUR TERRE ET DANS LES AIRS.

Cumulez des Miles de prime à chacun de vos achats. Et profitez-en deux fois plus chez Luxair* et tous les autres partenaires Miles & More!



MASTERCARD MILES & MORE LUXAIR

- 1 Mile de prime pour chaque euro dépensé avec la carte
- jusqu'à 5 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance attrayants
- et bien plus encore**

MASTERCARD BUSINESS MILES & MORE LUXAIR

- 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte
- 10 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance exclusifs
- et bien plus encore**

Souscrivez dès maintenant et bénéficiez d'avantages attrayants!

Infos sur www.miles.lu, souscription dans votre agence BCEE

Décision rapide récompensée : jusqu'à 250€ de remise sur votre prochain vol Luxair*



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Démystifier la désindexation généralisée de l'économie

L'indexation des salaires, instaurée en 1921, fait l'objet de nombreux débats et a fait déjà couler beaucoup d'encre au Luxembourg.

Sans doute le système de l'indexation automatique des salaires contribue-t-il à la paix sociale au Luxembourg. Cependant, il a aussi des répercussions significatives sur la formation des salaires et le niveau général des prix. Le Luxembourg connaît une hausse des coûts proportionnellement plus élevée qu'ailleurs. Or, dans un contexte de concurrence internationale, le coût de la main d'œuvre constitue clairement un désavantage pour le Grand-Duché. De plus, du fait de son impact sur le niveau général des prix, elle contribue à créer une spirale inflationniste au sein de l'économie.

Ainsi, au lieu de défendre unilatéralement le système d'indexation en place, il s'agirait plutôt de freiner l'inflation et l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs, et donc de traiter le problème de l'inflation, à l'origine de l'indexation. D'où la proposition de la Chambre de Commerce de désindexer intégralement l'économie en éliminant toutes les clauses d'augmentation automatique contenues dans les contrats de prestation de services, dans les baux, etc. La désindexation n'est pas une fin en soi, mais un puissant moyen permettant de contenir l'inflation et d'œuvrer en faveur de la compétitivité et donc de la création d'emplois et du pouvoir d'achat.

Pour le Luxembourg, économie de petite taille et très ouverte par nature, il est indispensable de ne pas ajouter de l'inflation domestique générée par une règle «automatique» visant à indexer tous les prix de l'économie, à de l'inflation importée (matières premières, etc.). Il est tout aussi primordial de garder une certaine flexibilité dans la formation des salaires, afin de ne pas entraver la capacité de l'économie nationale à s'adapter à une économie globalisée et compétitive. L'Etat social ne doit pas se substituer aux parties tarifaires en décrétant des hausses salariales généralisées à toutes les entreprises. Le reliquat de perte de pouvoir d'achat subi par l'inflation devrait être compensé par des négociations salariales, soit via les conventions collectives, soit par le biais de négociations intra-entreprises.

Contrairement à ce qui est parfois avancé, vouloir la désindexation généralisée de l'économie ne signifie pas vouloir le recul du pouvoir d'achat ou souhaiter une mise à mal de la paix sociale. Il s'agit bien plutôt de casser le cercle vicieux entre prix et salaires au sein de notre économie ouverte, puisque la progression des coûts salariaux empêche tout repli significatif des prix des biens et services. De nombreuses entreprises se voient déjà dans l'obligation d'ajuster le coût supplémentaire subi par une tranche indiciaire. Ceci se traduit par une baisse des effectifs ou tout au

moins à un recours moindre aux embauches. La flexibilité dans la formation des salaires permettra au contraire aux entreprises exposées à la concurrence internationale de rester compétitives, de pouvoir faire face aux conséquences de chocs économiques qui supposent une maîtrise des salaires réels, et d'être à même d'investir et de créer des emplois.

Parallèlement à l'abolition des clauses d'indexation automatiques dans les contrats, comme cela se pratique depuis longtemps en Allemagne, il faut introduire un indice santé au Luxembourg, à l'instar du système appliqué en Belgique. Par ailleurs, il faut revoir le panier de l'indice des prix à la consommation de manière à limiter les effets des mouvements dus à des tensions sur les marchés mondiaux. L'indice santé s'impose en effet du fait qu'il n'est plus justifiable que la pondération du panier précité soit influencée par des produits nocifs à la santé. L'annulation du panier des produits, dont les prix sont formés sur les marchés internationaux, notamment les produits pétroliers (à l'exclusion du fuel domestique, pour des raisons sociales évidentes), se justifie notamment par la politique de mobilité qui favorise la promotion des transports en commun et la mobilité douce.

Un autre argument plaidant en faveur de la désindexation généralisée de l'économie tient aux effets sur les finances publiques: le coût net d'une tranche indiciaire pour l'État peut être chiffré à environ 250 millions EUR. Par ailleurs, le maintien du système actuellement en place est incompatible avec l'introduction, pourtant nécessaire, d'une politique budgétaire à base zéro, une mesure requise pour moderniser la gouvernance de notre politique budgétaire et pour rétablir l'équilibre de nos finances publiques. En effet, cette technique budgétaire et de prise de décision a pour objectif d'allouer les ressources de manière la plus efficace possible en repensant chaque dépense. Une valeur 0 est attribuée à chaque poste budgétaire et n'est augmentée qu'au vu des résultats attendus. Elle s'oppose à la procédure classique pour établir un budget qui consiste à considérer comme acquis celui de l'année précédente et à travailler de manière incrémentale.

Une telle double stratégie qui consisterait, à brève échéance, en une réforme du panier des biens et services sous-jacent au système de l'indexation actuel et, à moyen terme, en une désindexation généralisée de l'économie, ramènerait la société luxembourgeoise sur la voie des règles de l'économie de marché, auxquelles notre pays ne peut pas échapper.

Une inflation sous contrôle, une compétitivité rétablie et la cohésion sociale sauvegardée, telles seraient les résultantes d'une telle stratégie politique. A espérer que le gouvernement qui se constituera dans les semaines à venir s'en inspire. ■



DOSSIER

4 Aide à la création d'entreprise – Business Initiative A.s.b.l.: des entrepreneurs aident des entrepreneurs! Un soutien aux créateurs d'entreprises innovantes et à dimension sociale

DOSSIER

4 Business Initiative A.s.b.l.: des entrepreneurs aident des entrepreneurs! Un soutien aux créateurs d'entreprises innovantes et à dimension sociale

FLASH

- 14** Bausch, Bettel, Juncker et Schneider répondent aux interrogations des citoyens sur les grands défis d'avenir du Luxembourg
- 15** 18 jours pour promouvoir l'esprit d'entreprise et l'entrepreneuriat
- 16** Students meet professionals: Star athletes as entrepreneurial role models
- 17** Getting prepared for the trade mission to Colombia and Peru

INTERNATIONAL

- 18** Expo Real 2013 München: Grenzübergreifende Kapitalflüsse treiben den europäischen Immobilienmarkt an
- 18** Calendrier novembre – décembre 2013
- 20** Save the Date: «Commission mixte sur la coopération économique entre le Luxembourg & la Fédération de Russie»
- 20** Survey: Foreign Trade Agenda for 2014/15
- 20** Find opportunities for Luxembourg companies in China
- 22** Coup de pouce aux bonnes pratiques: le réseau des partenaires communautaires au Luxembourg – EU-Networking Meeting – se mobilise

- 23** Des contacts fructueux lors de la visite d'une délégation d'hommes d'affaires russes de la région d'Astrakhan
- 24** Forum Digiwal: le Grand-Duché de Luxembourg dévoile ses atouts
- 26** Editus Business Day: un rendez-vous convivial pour développer votre réseau de contacts professionnels
- 26** MIDEST 2013: la 3^e édition de la convention d'affaires *b2fair* au salon MIDEST s'étend aussi à Tolexpo
- 27** Participez aux rencontres d'affaires organisées au Milipol Paris
- 28** Le Luxembourg célèbre la 5^e édition de la «Semaine européenne des PME»
- 29** Pollutec Horizons Paris 2013: plateforme de rencontres idéale pour les professionnels des éco-innovations
- 30** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 32** Textes européens publiés du 3 septembre au 30 septembre 2013

FORMATION

- 34** Pour une réinsertion professionnelle
- 38** Mieux comprendre les contraintes économiques de l'entreprise
- 40** Succès confirmé pour le Master «Entrepreneurship and Innovation»
- 40** Coopération universitaire transfrontalière: lancement du Master «International Business Development»
- 42** Nouveau barème d'indemnités depuis octobre 2013
- 44** Electronicien en énergie
- 46** Nouveau cycle de sensibilisation et de formation continue

FLASH

16 Students meet professionals: Star athletes as entrepreneurial role models

INNOVATION

- 48** Cédric Jacques: l'expérience du terrain au service de l'HACCP
- 50** Das Unternehmensportal von Guichet.lu jetzt auch auf Deutsch
- 50** Nouvelle politique pour faire face aux défis futurs
- 52** Protection du climat et des ressources énergétiques grâce aux graisses alimentaires usées
- 54** Nouvelle image, nouvelles ambitions

ECONOMIE

- 56** La Chambre de Commerce plaide pour une réforme des transferts sociaux pour plus d'équité et d'efficience
- 60** Le taux de chômage à 12 % dans la zone euro
- 62** Un classement qui ne reflète pas les réalités du terrain
- 63** Luxembourg: petit pays – grands nombres: et de 6!
- 63** Luxembourg: de 2012 à 2030 – Les scénarios revisités et les 12 défis actuels
- 64** Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise
- 70** Logistique: Le port de Mertert: un hub logistique d'une importance vitale

LEGISLATION & AVIS

- 72** Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 73** Le Code du travail annoté
- 73** Annexe nationale luxembourgeoise «diesel hiver»: participez à l'enquête publique



INTERNATIONAL

18 Expo Real 2013 München: Grenzübergreifende Kapitalflüsse treiben den europäischen Immobilienmarkt an

74 Fin de bail commercial ou vente de l'immeuble: quels droits pour le locataire commerçant?

FEDERATIONS/U.E.L

- 76** Pour l'Union des Entreprises Luxembourgeoises les indicateurs sont dans le rouge
- 77** Martine Hansen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, rencontre les membres du conseil d'administration du GLAE
- 78** Guy Castegnaro réélu président
- 78** Etienne Schneider, ministre de l'Economie, salue la nouvelle orientation de l'association
- 79** «Mesdames, où va le Luxembourg?»
- 80** A promising new step for maritime Europe ...

LEGISLATION & AVIS

74 Chronique juridique: fin de bail commercial ou vente de l'immeuble – quels droits pour le locataire commerçant?

- 81** Une nouvelle campagne visant la protection des jeunes et la vente d'alcool et de tabac
- 82** L'entrepreneuriat au féminin ... «au travail»

RSE

84 Créer de la valeur partagée avec le nouveau Guide d'évaluation ESR

GRAND ENTRETIEN

86 "It is so important to have a goal to keep working towards"

INFO ENTREPRISES

- 88** Dress for Success: du sur mesure pour réussir
- 88** En bref

- 89** PwC Entrepreneur: un nouveau service pour les entrepreneurs et les PME
- 90** La Fondation de KPMG Luxembourg remet 229.871 EUR à 17 associations
- 92** OIKO-Bakhaus Münsbach führt die Tradition der Boulangerie Artisanale fort
- 93** Goodidea.lu dans le guide Petit Futé

Tourisme

- 94** Été touristique: la fréquentation des hôtels en forte progression
- 95** Close-up N° 5: l'automne en pente douce

LES 100 VISAGES DE LA CDC 96

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
Tirage: 35.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Corinne Briault, Edouard Lehr

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Aide à la création d'entreprise

Business Initiative A.s.b.l.: des entrepreneurs aident des entrepreneurs! Un soutien aux créateurs d'entreprises innovantes et à dimension sociale



Créée en 2000 par la Chambre de Commerce Luxembourg, la Fedil – Business Federation et Luxinnovation, Business Initiative a.s.b.l. a pour mission de diversifier l'économie et de **stimuler la création d'entreprises innovantes en Grande Région**, ainsi que la création d'entreprises à **finalités sociales et solidaires** au Grand-duché de **Luxembourg**.

■ Son activité comporte 3 volets:

- **1,2,3 GO**, le parcours annuel de business plans pour créateurs d'entreprises innovantes en Grande Région et son réseau interrégional de près de 400 experts, actif depuis 2000.
- **1,2,3 GO Social**, le parcours pour créateurs d'entreprises à dimension sociale et solidaire au Grand-duché de Luxembourg lancé en 2011.
- **Seed4Start**, le Forum transfrontalier du capital risque lancé en 2012 et mettant en relation des start-ups à potentiel en Grande Région avec des investisseurs privés – pro-

jet financé par l'Union Européenne et que Business Initiative pilote en collaboration avec ses partenaires.



■ 1,2,3 GO: Imaginez ... Elaborez ... Développez

En Grande Région, 1,2,3 GO est présent avec une cellule de coordination

au Grand-Duché du Luxembourg et des relais locaux qui représentent l'initiative en Grande Région. Ces représentants sont: Luxinnovation au Luxembourg, la CCI 57 (Moselle) et la CCI 54 (Meurthe-et-Moselle) en France, les 7 CEEI (Centre Européen d'Entreprise & d'Innovation): BEP (Namur), Cap Innove (Nivelles), Héraclès (Charleroi), Cide-Socran (Liège), le CEI Louvain, Innovation et Développement (Louvain-la-Neuve), Idelux (Arlon), La Maison de l'Entreprise (Mons) et le réseau LIEU en Belgique et la CCI de la Sarre, le BIC à Kaiserslauterns et le TZ à Trèves en Allemagne.

Ces relais interviennent pour la prospection et la maturation des projets innovants dans leur région respective et coordonnent la mise en relation des experts avec les porteurs de projets de leur région. Les porteurs de projets, futurs créateurs d'entreprises, qui participent au parcours de plan d'affaires 1,2,3 GO représentent une manne importante en terme d'innovation en Grande Région. Devenir entrepreneur ne s'improvise pas. Avoir une idée et qui plus est, une idée innovante, avoir la volonté de faire évoluer cette idée en un véritable projet d'entreprise pour enfin oser créer et devenir indépendant, demande réflexion et jugement. 1,2,3GO intervient afin d'épauler les entrepreneurs dans ce processus de maturation.

■ Qui sont les porteurs de projet 1,2,3 GO?

Quelques chiffres illustrent la répartition par âge et l'origine par catégorie socio-professionnelle des porteurs de projet. Environ 16 % d'entre eux sont des femmes, un chiffre en hausse constante depuis le lancement de l'initiative.

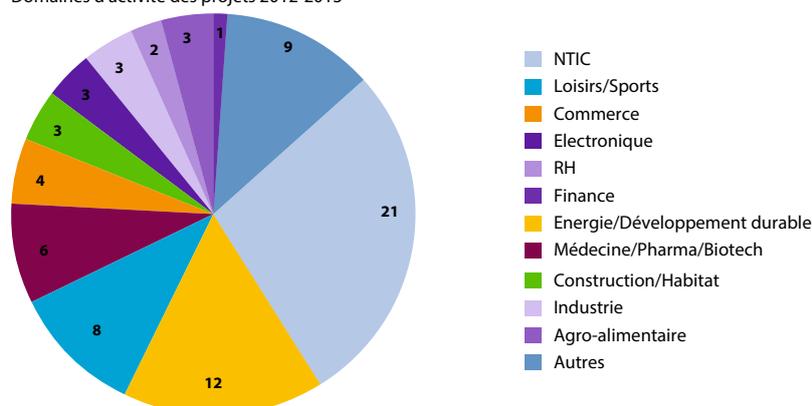
Pour les uns, 1,2,3 GO a permis de faire connaître un projet de création d'entreprise au-delà des frontières de leur région et de rencontrer d'autres professionnels. Pour d'autres, le coaching de 1,2,3 GO s'est avéré indispensable pour ceux qui ont un projet de création d'entreprise. Le parcours les a incités à aller au bout du business plan et le processus a permis de clarifier les idées. Pour d'autres encore, le parcours interrégional a permis de présenter un business plan de manière plus synthétique. Il a également permis de connaître et d'appliquer des outils, comme par exemple, la méthode Mc Kinsey (*voir plus loin*), utilisée par le réseau. Ces outils ont permis de formaliser le plan d'action de la société à créer.

■ 1,2,3 GO et la prospection de projets

Même si bon nombre de porteurs de projet ont eu connaissance d'1,2,3 GO via Internet et que le bouche à oreille semble bien fonctionner pour promouvoir le réseau et son activité, la prospection de projets sur le terrain reste une activité primordiale pour Business Initiative. Afin de faire connaître l'initiative et le parcours en

Répartition des porteurs de projets par occupation

Domaines d'activité des projets 2012-2013



Grande Région, l'équipe de Business Initiative se déplace régulièrement pour aller à la rencontre de porteurs de projet potentiels ou d'organismes travaillant en étroite collaboration avec eux. Business Initiative participe aussi à différentes foires et salons en Grande Région destinés à l'entrepreneuriat et publie régulièrement des annonces dans la presse interrégionale. Les relais locaux, soutenus par l'équipe de Luxembourg entretiennent également des contacts privilégiés avec les prescripteurs locaux, les centres de recherche, les interfaces entreprises-université et les cellules de valorisation.

■ 1,2,3 GO, et son réseau interrégional d'experts

Véritable vivier de compétences au service des futurs créateurs d'entreprises innovantes, le réseau 1,2,3 GO rassemble des femmes et des hommes de terrain, issus de divers secteurs d'activité spécifiques tels que les NTIC, l'énergie, les biotechnologies, les loisirs/sports, l'environnement, le secteur pharmaceutique, la médecine, le développement durable ou des secteurs plus généralistes comme le marketing, la finance, le droit, la comptabilité, etc. Les experts du réseau interviennent en tant que coach auprès des porteurs de projets ou jurés dans le cadre du parcours de plan d'affaires.

D'autre part, le réseau est représenté par des partenaires et sponsors qui apportent, à des degrés divers, une aide financière ou logistique à l'association et interviennent entre autres, en tant que coach ou parrain. Des sponsors média soutiennent également l'initiative en

apportant leur aide pour renforcer la visibilité et la médiatisation d'1,2,3 GO.

L'augmentation régulière mais progressive du nombre de membres au sein du réseau 1,2,3 GO (quelque 30 nouveaux membres chaque année depuis 2004) est la preuve que le concept 1,2,3 GO suscite un intérêt grandissant auprès des experts et entrepreneurs de la Grande Région. Business Initiative travaille continuellement à l'élargissement et à la diversification du réseau en Grande Région, dans le but de pouvoir offrir aux créateurs d'entreprises l'expertise professionnelle à la fois la plus large et la plus spécialisée possible. Faire adhérer de nouveaux membres, les accueillir et les intégrer au sein du réseau, mais aussi les fidéliser à long terme, représente une partie de l'activité d'animation du réseau.

Les membres du réseau 1,2,3 GO bénéficient d'un accès privilégié à l'entrepreneuriat innovant en Grande Région et peuvent saisir les nouvelles tendances du marché. Grâce à une stratégie de communication résolument dynamique, 1,2,3 GO assure à ses membres une visibilité de premier plan et leur donne une image « socialement responsable » ayant un impact direct sur le développement économique en Grande Région.

■ 1,2,3 GO et son parcours interrégional de plan d'affaires

Le parcours interrégional de plan d'affaires 1,2,3 GO s'adresse à tout porteur de projet satisfaisant aux critères d'innovation, de faisabilité économique, d'implantation en Grande



14 mai 2013: Business Plan Booster à l'École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy, l'ESSTIN, organisé en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle

Région et ne devant pas être financé au préalable par du capital-risque. Il est possible de postuler tout au long de l'année au parcours en déposant les projets en toute confidentialité sur le site www.123go-networking.org.

Dans le cadre du parcours, 1,2,3 GO aide les porteurs de projet innovants à élaborer leur plan d'affaires grâce à des séances de coaching gratuites assurées par les experts du réseau 1,2,3 GO. Les plans d'affaires doivent appliquer la méthodologie McKinsey, qui impose d'emblée un certain nombre de critères de qualité reconnus.

La rédaction d'un plan d'affaires est devenue une étape incontournable avant la création d'une entreprise. En effet, le plan d'affaires constitue le document de référence selon lequel des investisseurs potentiels et les banques, décide-

ront ou non de soutenir le projet. Un plan d'affaires correctement rédigé, respectant des règles et des critères précis fait gagner un temps précieux au porteur de projet et optimise ses chances de succès lors du lancement de son activité.

Tout au long du parcours, des événements interrégionaux sont organisés afin de permettre aux porteurs de projet et aux coaches du réseau de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et d'approfondir leurs compétences en participant à des séances de «speed-coaching» ou de «business plan booster». Grâce à cette activité de mise en réseau, il est possible de multiplier les contacts et les échanges en Grande Région.

Les porteurs de projet ont également l'opportunité de soumettre, à terme, leur plan d'affaires à l'évaluation d'un jury d'experts du réseau 1,2,3 GO. Ayant

accès directement aux commentaires et aux notes des jurés sur le site d'1,2,3 GO, ils reçoivent un avis professionnel sur la qualité du document avant la création effective de leur société.

Enfin, le parcours offre une visibilité médiatique certaine aux porteurs de projet lors des soirées de clôture interrégionales, organisées à tour de rôle dans chacune des régions. Aussi, à l'issue du parcours, les plans d'affaires les plus prometteurs de l'édition sont récompensés et dotés d'un soutien financier attrayant (60.000 € répartis entre les gagnants). Last but not least, la catégorie «Le Coup de Cœur des Sponsors», créée en 2008, met en lumière la personnalité et la motivation d'un porteur de projet en particulier et lui permet de doubler sa récompense.

■ 1,2,3 GO et le coaching

Le coaching s'oriente vers un partage d'expériences propice à favoriser la maturation des projets suivis et permet de concrétiser la rédaction du plan d'affaires.

Le coach accompagne le porteur de projet, il apprend à le connaître, examine et analyse ces objectifs, ces souhaits et ces rêves. Il doit parvenir à les mettre en adéquation avec les talents, les connaissances et les capacités du porteur de projet, afin de permettre au porteur de projet de réussir son projet avec succès et de répondre à ses propres attentes. Par ailleurs, le coach doit piloter le porteur de projet, il doit filtrer et aider le porteur de projet à mettre des priorités et à reconnaître ces priorités et doit le motiver, afin qu'il puisse surmonter des phases de découragement éventuel. Le coach doit détecter les problèmes, apporter des solutions et proposer des alternatives aux problèmes posés. Enfin, le coach doit guider le porteur de projet vers les objectifs fixés tout en lui laissant suffisamment de latitude.

Les lauréats du parcours 1,2,3 GO, créateurs d'entreprises innovantes!

Les projets innovants de la treizième édition du parcours 1,2,3 GO ont été révélés lors de la soirée de clôture qui s'est tenue le mercredi 25 septembre 2013 à la Fruchthalle à Kaiserslautern en Allemagne. Près de 350 personnes ont assisté à cet événement-phare sur l'entrepreneuriat innovant en Grande Région, organisée en collaboration avec KL gründet (structure locale d'accompagnement à

Evènements interrégionaux 1,2,3 GO:

Le **Speed-Coaching** permet de challenger une idée de création d'entreprise en 3x30 minutes. Il se déroule habituellement au mois de janvier.

La **Formation au Business Plan** livre les clés pour rédiger un business plan convaincant. Elle se déroule habituellement au mois d'avril.

Le **Business Plan Booster** permet de challenger votre business plan quasi finalisé en 3x 1heure. Il se déroule habituellement au mois de mai.

La **Soirée de Clôture** révèle les lauréats de l'édition. Elle se déroule habituellement au mois de septembre.



Sportunity



Headis



Math2Market - GeoDict



BluGuitar



The Captury



Webmate



OKINLAB - Yourshelf



Share It Easy



LV World Teaching Tools

l'entrepreneuriat), le Business + Innovation Center Kaiserslautern et les relais 1,2,3 GO en Grande Région. Placés sous le haut patronage du ministère de l'Economie, de la Protection du climat, de l'Energie et de l'Aménagement territorial de la Rhénanie-Palatinat, les festivités ont été ouvertes par une allocution du secrétaire d'Etat, Uwe Hüser.

Tous les porteurs de projet ayant remis un business plan lors de l'édition 2012-2013 du parcours 1,2,3 GO ont été honorés et présentés sur scène. Les lauréats de cette édition ont été introduits de façon originale par des courts-métrages réalisés par la société AV Works.

■ **Les lauréats de la treizième édition du parcours 1,2,3 GO sont:**

- Au Grand-duché de Luxembourg: **Sportunity** (Irina Aleksandrova): Programme de développement de jeunes talents sportifs des com-

munautés défavorisées sur base du crowdfunding.

- En Allemagne (Kaiserslautern, Rhénanie-Palatinat): **Headis** (René Wegner): Commercialisation de l'activité sportive Headis, du tennis de table qui se joue avec la tête avec une balle de caoutchouc. **Math2Market - GeoDict** (Andreas Wiegmann, Jürgen Becker, Erik Glatt): Création d'un logiciel pour prédire les propriétés de matériaux et de produits lors de la phase de développement. **Viamon** (Oliver Strecke, Christina Strecke, Thomas Faul): Solution de tracking pour sécuriser des installations photovoltaïques contre des vols à l'aide d'un GPS intégré.
- En Allemagne (Sarre): **BluGuitar** (Thomas Blug): Développement et production d'amplificateurs de guitares et de processeurs d'effets innovants.

The Captury (Nils Hasler, Carsten Stoll, Michal Richter): Développement et commercialisation d'un logiciel permettant de retracer les mouvements d'une personne ou d'un animal sans capteur en version 3D.

Webmate (Martin Burger, Valentin Dallmeier, Michael Mirolld, Bernd Pohl): Outil permettant de tester automatiquement la compatibilité d'applications Web 2.0 sur plusieurs navigateurs web.

OKINLAB - Yourshelf (Alessandro Quaranta, Nikolas Feth, Jan Miksatko): Logiciel de design permettant au client, à partir d'une interface 3D, d'aménager et de former ses meubles librement en fonction de l'ergonomie de son habitation.

- En Belgique francophone: **Share It Easy** (Quentin de Brouwer, Jonathan Bauwens, Diego d'Ursel): Application permettant au consommateur de bénéficier des promotions



Quelques chiffres pour l'édition 2012-2013:

151 candidatures reçues (60 de Luxembourg, 29 de Lorraine, 27 d'Allemagne et 35 de Belgique francophone)

75 projets innovants de la Grande Région acceptés au parcours et accompagnés (17 de Luxembourg, 17 de Lorraine, 18 d'Allemagne et 23 de Belgique francophone)

33 business plans déposés (7 de Luxembourg, 6 de Lorraine, 13 d'Allemagne et 7 de Belgique francophone)

10 lauréats (1 de Luxembourg, 1 de Lorraine, 1 de Belgique, 7 d'Allemagne)

■ Répartition Hommes/Femmes 2012/2013

(projets acceptés)

16,00 %	Femmes
84,00 %	Hommes

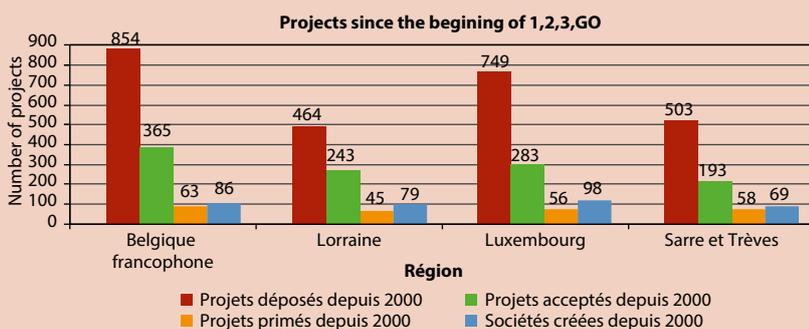
1,2,3,GO de 2000 – 2013

Bilan depuis 2000

Les statistiques depuis la création d'1,2,3 GO en 2000

Nombre de projets déposés sur le site Internet www.123go-networking.org et nombre de projets acceptés dans le réseau 1,2,3 GO (proportion de projets acceptés au Luxembourg).

Le bilan chiffré des 13 dernières années d'existence d'1,2,3 GO montre une stabilité dans le nombre de projets déposés annuellement sur le site depuis 2001:



- ➔ Plus de 2.500 projets déposés,
- ➔ Près de 1.100 projets acceptés,
- ➔ 588 Business Plans,
- ➔ 332 entreprises créées dont 240 sont toujours en activité.

Au Luxembourg, depuis 2000, 750 projets ont été reçus, 283 acceptés (soit 38 % du total) et 56 récompensés.

Entreprises créées depuis 2000

A ce jour, le bilan est très positif. Le réseau 1,2,3 GO a contribué à la création ou au développement de 330 entreprises en Grande Région:

- 86 en Belgique francophone,
- 98 au Grand-Duché de Luxembourg,
- 79 en Lorraine,
- 69 en Sarre et à Trèves.

Ces start-ups emploient aujourd'hui plus de 1.100 personnes (dont près de 300 au Luxembourg)*. Les sociétés luxembourgeoises qui ont bénéficié du soutien d'1,2,3 GO ont un taux de faillite d'environ 28 %.

* estimations réalisées sur base de données téléphoniques transmises par les créateurs.

à chaque fois qu'il parle d'une entreprise sur un réseau social.

- En France (Lorraine):

LV World Teaching Tools (Véronique Maillard): Plateforme Web proposant des supports pédagogiques aux enseignants en langues vivantes.

Ces projets ont été récompensés par un soutien financier de 5 500€ chacun pour les aider à démarrer leurs projets d'entreprises. Le projet The Capture a par ailleurs été sélectionné lauréat de la catégorie spéciale «**Coup de Cœur des Sponsors**», doublant ainsi son soutien financier.

Pour clôturer la remise de prix 1,2,3 GO, Robert Dennewald, président sortant de Business Initiative asbl, a tenu un mot de remerciement avant de passer ses fonctions à Nicolas Buck, entrepreneur luxembourgeois désigné comme nouveau président de Business Initiative asbl. La deuxième partie de la soirée a été dédiée à KL gründet, structure locale d'accompagnement à l'entrepreneuriat à Kaiserslautern. Au cours de celle-ci, deux prix ont été décernés: le prix du «Créateur de l'année» remis à la société informatique let's dev de Christian et Karl-Josef Wack et le prix de la «Meilleure structure d'accompagnement en Rhénanie-Palatinat» remis au Fraunhofer-Zentrum Kaiserslautern. L'événement, animé par Camille Ney de RTL et Frederik Malsy de Kaiserslautern, s'est terminé par un cocktail festif en présence des porteurs de projet, des membres du réseau 1,2,3 GO, des différentes personnalités du monde économique et politique de la Grande Région, des partenaires et sponsors ainsi que de la presse.



■ 1,2,3 GO Social: la mesure de l'impact social

Le 24 novembre 2011, lors de la journée sur le Développement et la promotion de l'Economie solidaire au Luxembourg dans les locaux du Grand Théâtre, le projet pilote 1,2,3,GO Social a été



Parmi les 33 business plans déposés lors de l'édition 2012-2013, 10 lauréats ont convaincu le jury

officiellement lancé. Business Initiative a.s.b.l. a été mandaté par le département de l'Economie solidaire, du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, pour développer un parcours 1,2,3 GO Social dont le but est d'accompagner des porteurs de projets d'entreprises à dimension sociale ou solidaire au Grand-duché de Luxembourg.

Les projets retenus sur base de l'innovation sociale (finalité de service à la collectivité plutôt que finalité de profit) et de la faisabilité économique, sont mis en relation avec des coaches qui accompagnent les porteurs de projets dans l'élaboration de leur business plan social pendant plusieurs mois. A la fin de l'édition, les business plans finalisés sont évalués et les plus convaincants sont récompensés par un prix lors d'une Soirée de Clôture qui a lieu chaque année en novembre, et récom-

pensés par un soutien financier et une visibilité médiatique accrue.

Jeudi 12 septembre 2013 a eu lieu à la Chambre de Commerce Luxembourg le Business Plan Booster du parcours 1,2,3 GO Social, au cours duquel les porteurs de projets à finalité sociale ou solidaire ont pu confronter leur Business Plans Sociaux à des experts du réseau. Le concept est simple: lors de rendez-vous individuels de trois fois une heure, les porteurs de projets ont pu présenter leurs Business Plans Sociaux à des experts du réseau 1,2,3 GO Social. Ces coaches – des entrepreneurs confirmés et spécialistes dans différents domaines – ont alors donné leurs avis, conseils et suggestions sur l'ébauche des Business Plans Sociaux présentés.

Par la suite, les participants ont pu assister à la conférence «La mesure de l'impact social» tenue par Uli Grabenwarter chef de développement straté-



Dans le cadre de la cérémonie du 25 septembre 2013, Nicolas Buck a pris ses fonctions en tant que nouveau président de Business Initiative A.s.b.l., succédant ainsi à Robert Dennewald, ancien président et co-fondateur de l'initiative.



18 janvier 2013: Seed4Start Pitching Day

gique-fonds propres au Fonds Européen d'Investissement (FEI). M. Grabenwarter a donné une définition de l'impact social pour ensuite examiner comment l'impact social est actuellement mesuré par les investisseurs sociaux et philanthropes de risque.

L'événement du 12 septembre a été clôturé par un cocktail-networking, rassemblant experts du réseau 1,2,3 GO Social, porteurs de projets à finalité sociale et solidaire, partenaires et différentes personnalités du monde de l'économie sociale au Luxembourg afin d'approfondir les échanges et nouer des contacts.

Jusqu'à présent, 28 projets à finalité sociale ont soumis leurs candidatures au parcours 1,2,3 GO Social depuis le début de l'édition 2012-2013, dont 13 projets ont été acceptés. A cela se rajoutent 9 projets de l'édition passée qui se sont réinscrits pour continuer à bénéficier d'un accompagnement. Ces 22 projets admis couvrent des secteurs aussi variés que l'habitat, la formation, le commerce, la culture et le développement durable.



■ **Seed4Start: le Forum transfrontalier du capital risque lancé en 2012**

Seed4Start est une plateforme transfrontalière de capital investissement de la Grande Région (Lorraine, Wallonie, Luxembourg, Sarre, Rhénanie-Palatinat). Lancée en 2012, cette plateforme est animée par un ensemble de professionnels fortement ancrés dans leur région, ayant développé une forte expertise sur ce sujet pointu: réseaux de Business Angels et d'investisseurs privés, structures d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes, opérateurs en levée de fonds... Il regroupe ainsi cinq partenaires opérationnels: Business Initiative, CCI 02 Bilan, BeAngels, Ader Investissement et LBAN et un partenaire méthodologique: Luxinnovation. Le projet est cofinancé par le Fonds européen de

SAVE THE DATE

28 novembre 2013

Grande Soirée de Clôture
1,2,3 GO Social
à la Kulturfabrik à
Esch-sur-Alzette

Informations:

www.123gosocial.lu

développement régional dans le cadre du programme INTERREG IV A Grande Région. Ces experts se sont rassemblés autour d'une vision commune et ont la volonté de mettre leur savoir-faire au service des entrepreneurs à la recherche de financement d'une part et des particuliers désireux d'investir au capital de PME locales à potentiel, d'autre part.

Seed4Start a pour mission de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande de capitaux sur des projets de création, de reprise ou de développement d'entreprises avec un potentiel de croissance (jeunes entreprises). Son point d'orgue est le «Seed4Start Pitching Day». Les partenaires sélectionnent chaque année, parmi une centaine de candidats, une vingtaine de jeunes entreprises les plus prometteuses de la Grande Région, afin qu'elles se présentent aux investisseurs privés lors d'un «Pitching Day», clôturant chaque édition.

L'initiative intègre également un important volet d'accompagnement, de formation et de mises en relation, grâce à l'organisation de nombreux événements et rencontres individuelles. ■

Bilan de la 1^{re} édition 2012-2013

- 98 candidatures
- 60 candidats retenus en pré-sélection
- 34 start-up pré-sélectionnées pour la formation S4S
- *20 start-up sélectionnées pour le Seed4Start Pitching Day*

SAVE THE DATE

12-13 décembre 2013

Seed4Start «Pitching Day»

à la Chambre de Commerce Luxembourg

Investisseurs, découvrez des start-ups à fort potentiel de croissance de la Grande Région, sélectionnées dans le cadre Forum transfrontalier du capital risque, Seed4Start!

Informations: www.seed4start.org

■ **Interview avec Nicolas Buck, nouveau président de Business Initiative A.s.b.l.**

Merkur: En tant que entrepreneur expérimenté, vous avez mené plusieurs projets d'entreprise avec succès. Pouvez-vous nous dire plus sur votre parcours professionnel?

Nicolas Buck: Après mes études universitaires j'ai rejoint l'entreprise familiale, l'Imprimerie de la Cour Victor Buck en 1995. Très vite nous avons offert des services de reporting pour le secteur des fonds d'investissements. En 1999, je me suis associé avec Renaud Jamar et nous avons créé Victor Buck Services. Nous sommes restés dans la niche des fonds mais avec un business model tout à fait innovant. En 2012, nous avons cédé VBS à l'Entreprise des Postes et Communications luxembourgeoise. Dans la foulée, nous avons créé Seqvoia, une société d'édition de logiciels pour l'industrie financière. Malheureusement, nous avons dû nous résoudre à fermer l'Imprimerie en 2009. Mon parcours illustre bien que pour créer, on peut s'appuyer sur des compétences historiques mais l'innovation est source de création et de destruction. Il faut bien s'en rendre compte.

Merkur: Quelles sont vos motivations pour accepter la présidence de Business Initiative asbl?

Nicolas Buck: J'ai été très touché quand Robert Dennewald m'a demandé de reprendre BI. Je trouve ce projet passionnant et en s'appuyant sur ce qui existe, on pourra certainement aller de l'avant.

Merkur: Dans les grandes lignes, quels sont les objectifs que vous souhaitez poursuivre au sein de l'A.s.b.l.?

Nicolas Buck: Il faut étendre le concept de Business Initiative: les entrepreneurs qui aident les entrepreneurs. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine. De concert avec la direction de Business Initiative et l'aval du Conseil d'administration, nous déterminerons les objectifs à poursuivre. C'est un travail d'équipe. Mais il est clair que l'objectif premier est la mobilisation des entrepreneurs dans la Grande Région pour favoriser la création et la croissance de nouvelles entreprises. Ne nous concentrons pas que sur l'innovation technologique. La création d'entreprise est notre sujet dans tous les domaines d'activités.

Merkur: Quel est votre opinion sur l'entrepreneuriat et l'innovation au Grand-duché de Luxembourg et en Grande Région? De quoi les entrepreneurs ont-ils besoin?

Nicolas Buck: Premier constat: il existe des entrepreneurs en Grande Région. Ensuite, il faut se rendre compte que ce sont les petites structures qui créent des emplois aujourd'hui. Donc la création d'entreprise et l'accompagnement de la croissance des sociétés existantes représente un enjeu majeur. Une dynamique est en place – à nous tous de la renforcer! Les entrepreneurs ont surtout besoin de persévérance et d'un peu de chance.



Nicolas Buck

SOIRÉE DE CLÔTURE 1,2,3 GO

Découvrez les meilleurs projets d'entreprises à dimension sociale ou solidaire au Luxembourg!

2ème édition du Parcours de Business Plans 1,2,3 GO Social

& CONFÉRENCE

« Prosperity and Sustainability 'after the crisis' – the role of social enterprise ».

par Tim Jackson

Jeudi, 28 novembre 2013

Accueil 17h30

Kulturfabrik Esch-sur-Alzette

INSCRIPTIONS

AVANT LE 15/11/2013 SUR

WWW.123GOSOCIAL.LU

Participation gratuite - inscription obligatoire

MERCI À NOS PARTENAIRES:

NOS PARTENAIRES FINANCIERS :

NOS PARTENAIRES METHODOLOGIQUES :

NOS PARTENAIRES MEDIAS:

QUIZ MERKUR

Chaque mois, cochez les bonnes réponses du Quiz du Merkur et participez au tirage au sort pour gagner un iPod nano 16 GB silver!

LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un iPod nano 16 GB silver.

1. Dans son 14^e bulletin économique, la Chambre de Commerce plaide pour une réforme des transferts sociaux pour plus d'équité et d'efficience.

Quel est le nom de la série de ces bulletins économiques publiés par la Chambre de Commerce?

- «Eco et Trends»
- «Actualité & Tendances»
- «Economy & Trends»

2. La Chambre de Commerce organise une mission officielle du 16 au 19 décembre 2013 en coopération avec le Ministère de l'Economie et des Affaires Etrangères et l'agence de promotion «Luxembourg for Business»

Cette délégation économique emmenée par le Grand-Duc héritier et le Ministre de l'Economie et des Affaires Etrangères se rendra:

- En Chine?
- A Dubaï?
- En Russie?

3. Le 1^{er} octobre dernier s'est déroulée à Louvain-la-Neuve la première édition d'un nouveau forum, entièrement consacré aux technologies de l'information et de la communication. Huit entreprises luxembourgeoises du secteur des TIC étaient présentes sur le pavillon luxembourgeois mis en place par la Chambre de Commerce.

De quel salon s'agissait-il?

- Digiwal
- ICT Cloud
- My ICT

Pour participer au tirage au sort et gagner le nouvel iPod nano 16 GB silver, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au (+352) 43 83 26 (Rédaction Merkur) avant le 15 novembre 2013. Une seule réponse par foyer.



Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Localité	
Téléphone	
E-mail	

Félicitations à M. Georges Nesser (Remich, Luxembourg), le gagnant du Quiz de l'édition du Merkur 06/2013 qui a reçu un iPod nano 16 GB silver!

Gagnante du Quiz de l'édition du Merkur 07/2013: Mme Valérie LECOINTE (Leudelange, Luxembourg)

Souriez. Vous faites le plein.

Nouvel Actros. Une nouvelle dimension de la rentabilité.

Avec une diminution de sa consommation en carburant jusqu'à 7% en version Euro V et jusqu'à 5% en version Euro VI par rapport aux versions Euro V précédentes, le nouvel Actros affiche sa vocation : repousser, kilomètre après kilomètre, les limites de votre rentabilité. Mieux : doté des plus récentes innovations technologiques, l'Actros de nouvelle génération, équipé du système FleetBoard®, vous permet même de réaliser jusqu'à 10% d'économies de carburant supplémentaires. Envie, vous aussi, d'optimiser votre rentabilité ? Découvrez le potentiel unique du nouvel Actros chez votre distributeur Mercedes-Benz ou sur www.mercedes-benz.lu/le-nouvel-actros

**BLUE EFFICIENCY
POWER**



Une marque du groupe Daimler



Mercedes-Benz
Trucks you can trust

Mercedes-Benz Luxembourg S.A.

Mercedes-Benz Leudelange – 3, rue Nicolas Brosius, L-3372 Leudelange, Tél.: 26 37 26-1 (Vente et Service)

Mercedes-Benz Roost – 2, route de Cruchten, L-7759 Roost, Tél.: 26 80 85-1 (Service)

2030.lu

Bausch, Bettel, Juncker et Schneider répondent aux interrogations des citoyens sur les grands défis d'avenir du Luxembourg



François Bausch (Déi Gréng), Xavier Bettel (DP), Jean-Claude Juncker (CSV) et Etienne Schneider (LSAP) ont répondu aux questions de citoyens engagés

Plus de 400 personnes ont suivi l'invitation de l'initiative «2030.lu – Ambition pour le futur» pour assister à la grande table ronde, qui a ce lundi réuni à la Rochhal des têtes de listes des quatre principaux partis politiques du pays. François Bausch (Déi Gréng), Xavier Bettel (DP), Jean-Claude Juncker (CSV) et Etienne Schneider (LSAP) ont eu l'occasion de présenter les solutions de leurs partis respectifs aux grands défis auxquels le Luxembourg sera confronté à moyen et à long terme. Ces défis ont été présentés aux quatre candidats par trois citoyens engagés et ont porté sur trois grandes thématiques, à savoir l'orientation de l'économie, l'empreinte écologique et le vivre ensemble. Marc Wagener, coordinateur général de l'initiative 2030.lu, a souhaité la bienvenue au public et aux invités et a rappelé que l'objectif de l'initiative 2030.lu était de mettre à la disposition de la société civile une plateforme de discussion et d'échange

d'idées pour débattre de l'avenir du pays et récolter des pistes innovantes pour relever les nombreux défis du pays. L'animateur de la soirée, Gabriel Boisanté, a ensuite expliqué le déroulement et les règles de jeu de la table ronde, qui accordait à chacun des candidats un temps de parole de 4 minutes par sujet exposé avec une minute supplémentaire pour répondre aux questions complémentaires du citoyen ayant présenté le sujet. En guise d'introduction, le public a pu découvrir une courte vidéo de 3 minutes présentant les principaux résultats d'une enquête sur les besoins de changements au Luxembourg. Cette enquête, qui a été menée auprès d'un panel représentatif de la population luxembourgeoise, a révélé quelques résultats surprenants, notamment que près de 95 % des personnes interrogées estimaient des changements nécessaires si le Grand-Duché souhaitait préserver le même niveau de qualité de vie dans les années à venir.

Economie, finances et création de valeurs

Marc Meyers, Partner à la Fiduciaire du Grand-Duché de Luxembourg, a introduit le premier sujet de la soirée en confrontant les politiciens aux défis posés par le développement inquiétant des finances publiques, par la nécessité d'une stratégie performante en matière de taxation et par la création des richesses de demain. Selon François Bausch, la distribution des allocations familiales devrait se faire de manière plus sélective. Xavier Bettel a adhéré à ce principe d'une plus grande sélectivité en matière de prestations sociales, et a estimé que celle-ci devrait s'appliquer également aux allocations de bourses d'études. Jean-Claude Juncker a souligné que le Luxembourg ne pouvait plus se «reposer» sur ses niches de souveraineté, mais devrait développer davantage des niches de compétences. Pour Etienne Schneider, le taux d'affichage de l'impôt sur les sociétés devrait être

ajusté vers le bas afin de rendre la place luxembourgeoise plus attrayante pour les entreprises étrangères.

Empreinte écologique

Le deuxième intervenant de la soirée, Jean Lamesch, docteur en chimie et physique, a présenté les défis d'avenir dans le domaine écologique et a invité les candidats politiques à exprimer leur point de vue sur l'implémentation dans leurs programmes politiques d'un grand projet écologique à long terme, l'introduction de l'écologie dans les programmes d'éducation nationale et la réforme des aides aux financements écologiques. Pour François Bausch et Xavier Bettel, l'introduction de cours spécifiques consacrés à l'écologie et par conséquent à la responsabilité portée par chaque individu en matière de consommation des ressources naturelles, semble être une idée intéressante et nécessaire pour influencer dès le plus bas âge le comportement des citoyens en matière de respect de l'environnement. Etienne Schneider s'est déclaré partisan d'un protectionnisme plus prononcé aux frontières de l'Europe – à l'instar des mesures appliquées par les Etats-Unis et la Chine p. ex. – pour protéger les industries européennes contre une concurrence déloyale de pays qui ne respectent pas de normes strictes en matière d'environnement ou de protection sociale. Pour ce qui est de la performance énergétique, Jean-Claude Juncker était d'avis que des efforts supplémentaires pourraient se faire dans la restauration des bâtiments anciens sachant que l'utilisation des bâtiments représente environ 40 % de la consommation énergétique nationale.



Sur les 470 places disponibles dans la petite salle de la Rockhal seules quelques chaises sont restées vides

Vivre ensemble

Dernière oratrice de la soirée, Martine Kleinberg, enseignante, a souhaité connaître l'avis des politiciens sur le droit de vote pour les étrangers résidents ainsi que sur l'introduction d'une filière linguistique française (et en d'autres langues si la démographie l'exige) dans le système scolaire luxembourgeois. François Bausch, Xavier Bettel et Etienne Schneider se sont unanimement prononcés en faveur du droit de vote pour étrangers résidents et pour la création de classes linguistiques adaptées aux enfants étrangers. Si Jean-Claude Juncker a soutenu le principe d'une alphabétisation en français, il s'est par contre déclaré très réticent à l'ouverture du droit de vote aux étrangers résidents, estimant que les étrangers avaient déjà par le biais de la double nationalité accès au droit de vote. Il a rappelé que plus de

20.000 étrangers avaient déjà adopté la nationalité luxembourgeoise depuis l'introduction de la double nationalité et a conclu que le droit de vote pour étrangers résidents n'avait pas sa place dans le débat électoral actuel. A la fin du débat, le public a été invité à juger la performance de chaque candidat. Avec un score de satisfaction de 65,8 %, l'intervention d'Etienne Schneider a été jugée la plus convaincante par le public. Elle a été suivie de près par celle de Jean-Claude Juncker (61,5 %), celle de François Bausch (56,7 %) et celle de Xavier Bettel (54,6 %). Il est important à relever que le résultat de ce vote ne représente que l'avis du public présent en salle.

L'événement a été clôturé avec un verre d'amitié dans le forum de la Rockhal. L'enregistrement de l'événement est en ligne sur www.2030.lu. ■

Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises 2013

18 jours pour promouvoir l'esprit d'entreprise et l'entrepreneuriat

Organisées conjointement par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, avec le soutien du ministère des Classes moyennes et du Tourisme et du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, les Journées Création, Dé-

veloppement et Reprise d'Entreprises ont été marquées par la traditionnelle Nocturne, qui s'est tenue le mercredi 2 octobre de 17h00 à 21h00, dans les locaux de la Chambre de Commerce.

La nocturne est un concept d'entretiens personnalisés préprogrammés

de vingt minutes permettant aux créateurs ou repreneurs d'entreprises, ainsi qu'aux entrepreneurs déjà établis, de rencontrer des conseillers de tous les domaines d'activité. Le principe est simple: l'entrepreneur peut, en un rapide clic sur le formulaire de ren-



(de g. à d.) Tom Wirion, directeur-adjoint de la Chambre des Métiers; Gérard Eischen, membre du comité de direction de la Chambre de Commerce responsable de la politique et des services aux PME; Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes, du Tourisme et de l'Égalité des chances; Pierre Barthelmé, Premier Conseiller de Gouvernement auprès du ministère des Classes moyennes et du Tourisme lors de la conférence de presse dans le cadre du lancement des Journées Création

dez-vous du site www.journees.lu, exposer sa problématique, choisir le domaine (accompagnement, création d'entreprise, fiscalité, démarches administratives, financement, juridique, transmission, recherche/innovation) dans lequel il souhaite être

conseillé et la plage horaire qui lui convient. Il est alors mis en relation avec un des conseillers compétents en la matière.

La nouveauté cette année est que l'entrepreneur a également eu la possibilité de prendre rendez-vous direc-

tement avec un ou plusieurs exposants afin de rencontrer les acteurs clés de la création d'entreprise lors d'un rendez-vous individuel et personnalisé.

Parallèlement, un espace stands divisé en six pôles distincts (finance, accompagnement, démarches administratives, innovation, formation et internationalisation) a été aménagé pour faciliter les rencontres entre entrepreneurs et exposants.

Pendant ces deux semaines, une dizaine de conférences, workshops et tables rondes ont été proposés, couvrant des thèmes aussi incontournables que la gouvernance d'entreprise à travers les générations familiales et d'entrepreneurs, la TVA intracommunautaire, le financement des entreprises innovantes, la formation continue, mais aussi des thèmes d'actualité tels que les meilleurs moyens pour se prémunir contre les retards et les défauts de paiement ou les opportunités de développement en temps de crise. ■

www.journees.lu

Relation Ecole-Entreprise

Students meet professionals: Star athletes as entrepreneurial role models



L'italienne, Francesca Schiavone et la canadienne, Eugénie Bouchard, ont abordé les points communs existant entre l'entrepreneuriat et le sport de haut niveau

Ce mardi 15 octobre 2013, la Chambre de Commerce et son organisme de formation la Luxembourg School for Commerce (LSC) ont organisé, dans le cadre des BGL BNP Paribas Open à Kockelscheuer, la conférence Students meet professionals: Star athletes as entrepreneurial role models. A cette occasion deux joueuses de tennis, l'italienne Francesca Schiavone (WTA Singles Ranking 46) et la canadienne Eugénie Bouchard (WTA Singles Ranking 32) ont abordé les points communs existant entre l'entrepreneuriat et le sport de haut niveau. L'objectif de cette manifestation était la sensibilisation du public à l'entrepreneuriat et leur familiarisation avec de différents business models dans le sport.

La conférence organisée par la Chambre de Commerce et son organisme de formation la LSC a rencontré un grand succès en réunissant pas moins d'une centaine d'étudiants d'établissements scolaires, à savoir les étudiants du Master in Entrepreneurship and Innovation de l'Université du Luxembourg, des étudiants des classes BTS du Lycée technique Ecole de Commerce et de Gestion (ECG), les participants au Master in International Business Development et les classes préparatoires aux Grandes Ecoles du Lycée classique d'Echternach.

Lors de son mot de bienvenue, Jean Junck, membre du comité exécutif de la LSC, a expliqué que la finalité de la conférence était la promotion de la relation entre le monde scolaire et le monde éco-

nomique sur base des expériences vécues par des sportifs de haut niveau. Ainsi ont été abordés en premier lieu les différents aspects qu'un entrepreneur et un sportif de haut niveau ont en commun. Dans un deuxième temps, il s'agissait de transmettre et de faire bénéficier les étudiants de l'expérience sportive et humaine acquise par les joueuses de tennis au cours de leur carrière professionnelle.

Les deux joueuses de tennis ont fortement apprécié l'ambiance conviviale de la conférence et la discussion avec les étudiants. Les athlètes ont fait ressortir leur profil et parcours professionnel différents: Francesca Schiavone, âgée de 34 ans jouit d'une longue expérience sur le circuit professionnel, et Eugénie Bouchard, 19 ans, plus jeune dans le monde professionnel. Ceci a permis aux étudiants de découvrir deux approches bien distinctes pour atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés.

Toutes les deux ont incité les jeunes étudiants à travailler dur et à ne pas se laisser démotiver par des défaites, car selon elles chaque échec constitue aussi une nouvelle chance pour rebondir.



La conférence a connu un grand succès en réunissant pas moins d'une centaine d'étudiants de plusieurs établissements scolaires

Rappelons que cette initiative s'intègre dans le programme «Relation Ecole-Entreprise» de la Chambre de Commerce, qui a pour objectif de rapprocher le monde scolaire du monde de l'économie. Le programme met un accent particulier sur des activités qui vont au-delà des concepts théoriques enseignés tra-

ditionnellement et qui permettent aux jeunes de découvrir l'économie par des études de cas concrets issus de la réalité économique et entrepreneuriale. Dans les jours à venir, le grand public aura l'occasion de suivre les meilleurs moments de la conférence sur CC-TV.lu, la chaîne TV web de la Chambre de Commerce. ■

October 8, 2013

Getting prepared for the trade mission to Colombia and Peru



(de g. à d.) George Villar, President of the Chamber of Commerce and Tourism of Peru in Luxembourg; Francisco Malpica, Secretary of the Chamber of Commerce and Tourism of Peru in Luxembourg; H.E. Mr. Rodrigo Rivera, Ambassador of Colombia to Luxembourg and Belgium and Carlo Thelen, Director International Affairs and Member of the Board of the Chamber of Commerce in Luxembourg

On October 8, 2013, the country seminar "Colombia and Peru" was organised, in the premises of the Luxembourg Cham-

ber of Commerce, in presence of H.E. Mr. Rodrigo Rivera, Ambassador of Colombia to Luxembourg and Belgium. Nearly 50 Luxembourg companies



Nearly 50 Luxembourg companies attended the country seminar "Colombia and Peru"

attended the seminar which focused on the opportunities present in both economies, as well as on the Free Trade Agreement that was signed between the European Union and Colombia and Peru in 2012. The seminar was organised as a preparation to the trade mission to Colombia and Peru which the Luxembourg Chamber of Commerce will organize from the 20th to the 27th of October 2013. ■

CALENDRIER NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2013

Novembre

7-8	Taiwan-Luxembourg Joint Business Council à Taipei, Taiwan
17-23	Mission économique «Grande Région» au Kazakhstan
19-22	Bourse de contacts b2fair aux salons Midest & Tolexpo à Paris (F)
19-22	Mission économique et financière officielle en Turquie
20-23	Stand collectif au salon Medica à Düsseldorf (D)
17-23	Benelux Trade Mission to the Ural
25	Semaine européenne des PME: Événement de lancement

Décembre

11-14	Bourse de contacts b2fair et visite accompagnée au salon Midest Maroc à Casablanca (MA)
16-20	Mission officielle en Chine

Die Handelskammer Luxemburg hat zum 5. Mal in Folge einen nationalen Gemeinschaftsstand auf der Expo Real 2013, der 16. Auflage der internationalen Fachmesse für Gewerbeimmobilien und Investitionen, organisiert. Dieses Jahr brachte die Expo Real, eine internationale Networking-Plattform für branchen- und länderübergreifende Projekte, Investitionen und Finanzierungen, rund 1.700 Aussteller und 36.000 Teilnehmer aus 65 Ländern auf einer Fläche von 64.000 qm zusammen



15 luxemburgische Unternehmen präsentierten sich im Rahmen des von der Handelskammer organisierten Gemeinschaftsstandes bei der Expo real 2013 München

7-9 octobre 2013

Expo Real 2013 München: Grenzübergreifende Kapitalflüsse treiben den europäischen Immobilienmarkt an



(v. l.n.r.) Eugen Egetenmeir, Geschäftsführer der Messe München, Pierre Gramegna, Hauptgeschäftsführer der Handelskammer Luxemburg und Georges Santer, Botschafter des Großherzogtums Luxemburg in Berlin

und bleibt somit konstant gegenüber dem Vorjahr.

Die Expo Real bleibt nach wie vor eine der wichtigsten Auslandsmessen für luxemburgische Unternehmen

und so nahmen in diesem Jahr wieder 15 luxemburgische Unternehmen das Angebot der Handelskammer Luxemburg wahr und präsentierten sich im Rahmen des Gemeinschaftsstandes.

Die Aussteller in diesem Jahr waren: Agora, Capita Fiduciary, Dagli Architektenbüro, Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft, LRI Invest, Hochtief Luxembourg, Real Corp und Somaco.

Sponsoren des Gemeinschaftsstandes waren Arendt & Medernach, DSM – Avocats à la Cour, Intertrust, Luxembourg for Finance, Ogier Fiduciary Services, Property Partners und die Stadt Esch-sur-Alzette.

Der Investmentstandort Luxemburg stand dieses Jahr gleich mehrfach erfolgreich im Mittelpunkt von Veranstaltungen. Luxembourg for Finance organisierte zum Messeauftakt eine Paneldiskussion zum Thema Investitionsvehikel, bei dem der Investmentfondsstandort Luxemburg sowie die aktuellen Trends vorgestellt wurden.

Gleich im Anschluss fand der offizielle Empfang am Luxemburgischen Gemeinschaftsstand statt, der dieses Jahr wieder zahlreiche Besucher anlockte. In Zeiten in denen Investoren vor allem auf Sicherheit und 1A-Lagen setzen, stellte Pierre Gramagna, Hauptgeschäftsführer der Handelskammer Luxemburg, die politische Stabilität, das hohe Ansehen des Finanzplatzes sowie das AAA Rating des Standortes Luxemburg in den Vordergrund. Pierre Gramagna sieht die Bedeutung des Standortes dadurch bestätigt, dass zahlreiche ausländische Investoren ihre europäischen Aktivitäten in und über Luxemburg steuern. Fonds und Banken erkennen die Vorzüge des Finanzplatzes Luxemburg und siedeln sich nach wie vor im Großherzogtum an, wie das jüngste Beispiel der China Construction Bank belegt. Auch bei den verwalteten Vermögen verzeichnet der Finanzplatz einen konstanten Anstieg.

Ehrengast des Empfangs war S.E. Georges Santer, Botschafter des Groß-

herzogtums Luxemburgs in Deutschland, der in seiner Ansprache die dynamische Entwicklung des Wirtschaftsstandortes Luxemburg hervorhob und die aktive Diversifizierungspolitik der luxemburgischen Regierung vorstellte. Luxemburg verfügt über einen sehr hohen Lebensstandard und ist damit nach wie vor für ausländische Fachkräfte sehr attraktiv. Die stetig steigende Bevölkerungszahl wird, laut Georges Santer, auch in Zukunft für eine gesunde Entwicklung des Wohn- und Gewerbeimmobilienmarktes sorgen und stellt einen positiven Indikator für die gesamtwirtschaftliche Entwicklung des Landes dar.

Der Botschafter berichtete darüber hinaus positiv über den Fortschritt des Städtebauprojektes Belval, einem Stadtteil der zweitgrößten Stadt in Luxemburg Esch-sur-Alzette. Auf 650 h wird ein ehemaliges Industriegebiet in ein modernes, urbanes Wohn- und Gewerbequartier umgewandelt. Darüber hinaus wird sich in Belval in weniger als einem Jahr die Universi-

tät ansiedeln was der Region zusätzlich Schub verleiht.

Die außereuropäischen Investitionen in die EU haben in den letzten Jahren deutlich zugenommen und in der ersten Hälfte 2013 einen Anteil von 22 % erreicht, im Vergleich zu 18 % in 2007. Experten sehen darin Anzeichen, dass das Vertrauen in die Märkte zurückkehrt.

Luxemburg, Europas wichtigster Fondsstandort, verzeichnet einen anhaltend positiven Trend im Bereich der Immobilienfonds, was damit zu begründen ist, dass Investoren, um das aktuelle Zinstief auszugleichen, auf alternative Asset-Klassen wie Real Estate ausweichen, um stabile Renditen zu erzielen.

Im Rahmen der Promotionsaktivitäten für den Standort Luxemburg plant die Handelskammer Luxemburg eine erneute Präsenz auf der Expo Real 2014 sowie auf der kommenden MIPIM, die vom 11. – 14. März 2014 in Cannes stattfinden wird. ■



Votre défi :

assurer le plein potentiel de votre réseau électrique. En toutes circonstances.

Notre mission :

vous proposer **une offre globale de gestion de parcs d'équipements multimarques**, en vous accompagnant dans l'étude ou le choix de solutions techniques adaptées aux niveaux de criticité que vous souhaitez accepter.



La maintenance au delà du niveau constructeur : par notre approche globale sur l'ensemble de la distribution électrique, l'environnement et la sécurité, nous vous apportons le meilleur de votre installation dans la durée. Nous maîtrisons tous les équipements depuis la HTA jusqu'aux tableaux secondaires.



Centre de formation continue : nous vous proposons des programmes personnalisés sur des sujets qui vous sont utiles dans votre fonction technique. Nos formateurs sont des intervenants d'expérience en exercice qui pratiquent quotidiennement les disciplines enseignées.



Parce que l'avenir commence aujourd'hui : nos ingénieurs imaginent et conçoivent les solutions qui inscrivent votre installation et son exploitation dans la durée. Dotés d'un centre d'expertise reconnu, nous trouverons les moyens de résoudre vos problèmes récurrents de qualité ou de fiabilité.

Atalys, la fiabilisation des réseaux électriques de haute qualité.



13 novembre 2013

Save the Date: «Commission mixte sur la coopération économique entre le Luxembourg & la Fédération de Russie»

On November 13, 2013, the next “Commission mixte sur la coopération économique entre le Luxembourg & la Fédération de Russie”, will take place in Brus-

sels. This commission is composed of Luxembourg and Russian officials and acts as a coordinating institution whose work focuses on solving problems and challenges faced by players in the eco-

nomie and trade cooperation, improving the investment climate and promoting the development of trade relations. ■

For further information or to participate in the event:
Chamber of Commerce International Affairs 7, rue Alcide de Gasperi Luxembourg
Contact persons: Diana Rutledge or Anne-Marie Loesch
Tel.: (+352) 42 39 39-335/-312 – Email: international@cc.lu

Survey: Foreign Trade Agenda for 2014/15

The Chamber of Commerce seeks your collaboration in the elaboration of the foreign trade program for the years 2014 and 2015. We kindly request you to fill out the survey online. The results will help the Chamber of Commerce to organize foreign trade activities in the targeted markets.

In an economic and commercial environment that is growing ever more global, the Chamber of Commerce, in collaboration with the involved Ministries, “Luxembourg for Business GIE” and “Luxembourg for Finance GIE”, strongly encourages the development of Luxembourg companies abroad by facilitating the first contact between national and foreign companies. Active support to Luxembourg companies to enter and expand in foreign markets is provided through: economic missions, national pavilions at international trade fairs, group visits to international trade fairs, international partnership events, and business opportunity days.

You are kindly asked to fill out the online survey no later than November 15, 2013 by using the following link: <http://www.cc.lu/actualites/detail/fill-out-our-survey/>

If you have any questions, please contact Chamber of Commerce International Affairs 7, rue Alcide de Gasperi Luxembourg Contact person: Edith Stein Tel.: (+352) 42 39 39-482 – E-mail: survey2014@cc.lu. ■

16 – 19 December 2013

Find opportunities for Luxembourg companies in China

The Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg, in close cooperation

with the Ministry of the Economy and Foreign Trade and with “Luxembourg for Business”, will organize an Official

Mission to China which will last from the 16th to the 19th of December 2013. The delegation will be led by H.R.H. ■



Wuxi

the Hereditary Grand Duke of Luxembourg and the Minister of the Economy and Foreign Trade.

The mission will start on 16th of December in Qingdao and this destination will be an opportunity for Luxembourg companies to experience a coastal city located in the very dynamic province of Shandong right between Beijing and Shanghai. On 17th of December 2013 the mission will continue to Shanghai. Even though Shanghai will be the home base of the delegation, a daytrip to Hangzhou (18th of December) and another one to Wuxi (19th of December) will offer a better understanding of the economic dynamic within the Yangtze River Delta. In the



Qingdao

cities of Qingdao, Hangzhou and Wuxi, business meetings, tailored to the participant requirements, will be organized with local companies.

Although Qingdao is not the capital of Shandong province, economically seen the city is home to many global brands of Chinese origin and last but not least the home town of the famous Chinese brewery Tsingtao, founded during German colonial times. With a nice mix of State Owned Enterprises, Private Chinese Companies and Foreign Owned Companies, Qingdao became a “City of the future” in 2011.

Hangzhou, the capital of Zhejiang province is very well known for its privately operated businesses and has rapidly developed since its opening up. It is an industrial city with many diverse sectors such as light industry, automo-

tive industry, fast moving consumer goods and agriculture. It is also considered an important manufacturing base and logistics hub for coastal China.

The origin of Wuxi’s industrial success has been clearly marked by the textile sector but in recent years Wuxi upgraded its industrial basis towards an important ICT and Hi-Tech industry. Numerous industrial zones attracted foreign investors and their piggybacks but are also ideal ground of Chinese companies looking to go abroad.

If you want further insights about the Chinese market and more specifically about the visited cities, the Chamber of Commerce will have the great pleasure to provide you sector-specific information and inform you about business opportunities. ■

**For further information about this upcoming official mission
you can contact Chamber of Commerce International Affairs**

7, rue Alcide de Gasperi Luxembourg:

Jean-Claude Vesque – Tel.: (+352) 42 39 39-311 – E-mail: jean-claude.vesque@cc.lu

Anne-Marie Loesch – Tel.: (+352) 42 39 39-312 – E-mail: anne-marie.loesch@cc.lu

Daniel Sahr – Tel.: (+352) 42 39 39-313 – E-mail: daniel.sahr@cc.lu

or if you want to register, you are kindly invited to contact

Viviane Hoor – E-mail: viviane.hoor@cc.lu until no later than November 1, 2013

After this date, business meetings cannot be guaranteed.

12 septembre 2013

Coup de pouce aux bonnes pratiques: le réseau des partenaires communautaires au Luxembourg – EU-Networking Meeting – se mobilise



Le 12 septembre 2013, la Représentation de la Commission européenne à Luxembourg et l'Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce ont reçu dans les locaux de la Chambre de Commerce, les experts européens d'organisations nationales, publiques et privées, chargées de la gestion et de l'implémentation au Luxembourg des programmes européens de financement des mesures de soutien nationales

Fruit de la collaboration et de l'initiative conjointes des organisateurs, la 2^{ième} édition du réseau des partenaires communautaires («EU-Networking Meeting»), visait un objectif essentiel: resserrer les liens entre partenaires, apprendre à mieux se connaître en identifiant le périmètre de leurs missions respectives, accroître les échanges d'informations et la visibilité de chacun, intensifier le «réseautage», mais surtout, dégager des bonnes pratiques afin de générer des synergies.

A l'issue des débats, recueillant les impressions des participants aux trois

ateliers de travail «Droits et Citoyenneté européenne», «PME et Entrepreneuriat», «Jeunes et Emploi», les organisateurs ont pu constater l'intérêt suscité par cette initiative, les participants étant tombés d'accord pour poursuivre leurs rencontres sur une base bi-annuelle pour de partager des bonnes pratiques et ainsi mieux servir les citoyens et les PME.

Les participants à l'*atelier de travail «PME et Entrepreneuriat»* ont jugé utile d'approfondir cette thématique à l'avenir, celle-ci s'avérant incontournable dans un contexte économique difficile. Réussissant le pari de susciter l'intérêt de partenaires très différents, souvent extérieurs ou étrangers au monde de l'entreprise, le groupe de travail est parvenu à dégager deux thématiques prioritaires: les besoins et l'accès des PME aux financements communautaires d'une part, les mesures de soutien et d'accompagnement des PME (promotion, assistance juridique, fiscale etc.) d'autre part, sur les marchés internationaux, destinées à renforcer leur compétitivité Concernant les programmes de

financement communautaires, le groupe de travail a constaté qu'en la matière, les acteurs se partageaient entre organismes – experts «fournisseurs» d'information, et organismes – généralistes «clients» ou «bénéficiaires».

Compte tenu de la complexité des outils existants, les participants ont admis tout d'abord qu'il était nécessaire pour eux de «*s'informer en vue de mieux se former*» et de mettre en place une méthode de travail afin d'analyser les fruits de leurs réflexions, de manière structurée. Ils ont ensuite conclu leurs échanges en arrêtant **une série d'actions concrètes à mettre en œuvre.**

En premier lieu, **se doter d'un mini-programme de travail** destiné à clarifier comment, les entreprises peuvent accéder aux financements européens. **Pour ce faire, la mise en place d'un «mapping» répertoriant les outils financiers existants** devrait fournir un cadre très utile, tant pour les institutionnels que pour les bénéficiaires. Le «mapping» devrait permettre: d'identifier clairement la nature et les objectifs poursuivis par chaque programme, les organismes dispensateurs, les critères d'éligibilité définis pour les bénéficiaires potentiels etc..).

Dégager ensuite les offres de services et les besoins de financement afin de parvenir à une meilleure lisibilité et **répondre de manière plus juste et plus précise aux besoins spécifiques des entreprises.**

Fixer enfin un calendrier de rencontres entre les différents acteurs experts en financements nationaux et ceux impliqués dans les financements européens. En effet, afin de faciliter l'accès des entreprises sur les marchés internationaux, le financement et plus spécifiquement, les programmes de financement européens, en constituent un vecteur et une clef indispensables. C'est la raison pour laquelle, **une**

action de sensibilisation auprès des citoyens et des PME s'impose par le biais d'un cycle de conférences. Une thématique dont la portée, à n'en pas douter sera très instructive.

Enfin, les participants à l'**atelier de travail «Droits et citoyenneté européenne»** ont identifié deux défis majeurs: améliorer l'éducation autour des institutions européennes dans le

cadre du système scolaire luxembourgeois; promouvoir la bonne compréhension des droits européens plutôt que de se limiter à dresser un catalogue de ces droits. ■

30 septembre – 3 octobre 2013

Des contacts fructueux lors de la visite d'une délégation d'hommes d'affaires russes de la région d'Astrakhan

Du 30 septembre au 4 octobre, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce a accueilli une délégation d'hommes et de femmes d'affaires russes, actifs dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, de la biotechnologie et de l'automobile de la région d'Astrakhan.

La délégation russe était présidée par Dr. Andre-Serzh Mikuiza, chef du Centre d'Innovation de la Région d'Astrakhan. La mission du Centre d'innovation de la Région d'Astrakhan est de fournir de l'information, de l'assistance et du conseil aux entreprises russes qui souhaitent établir et développer des relations d'affaires en Europe, favorisant ainsi la coopération entre sociétés russes et européennes.

Située dans le Sud-Est de la Russie, au bord de la mer Caspienne, la région d'Astrakhan est surtout connue pour son centre logistique qui propose de multiples moyens de transports (routier, ferroviaire, maritime, fluvial et aérien) grâce à situation géographique privilégiée et joue dès lors un rôle important dans les transports internationaux entre l'Europe et l'Asie.

La région d'Astrakhan se démarque également par son industrie dans les domaines automobile et agro-alimentaire ainsi que son centre d'innovation.

Lors de son arrivée, la délégation russe a commencé son voyage d'affaires en participant à l'événement international de matchmaking *b2fair* organisé par l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce, lors du forum professionnel «DIGIWAL» à

Louvain-la-Neuve en Belgique. Après avoir participé à des rendez-vous d'affaires fructueux, la délégation a poursuivi son séjour en se rendant dans les locaux de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg afin de participer à une séance d'information organisée par la Chambre de Commerce et Luxinnovation. Cette session a également permis à la délégation russe de présenter ses projets innovants en vue de trouver des synergies avec les entreprises luxembourgeoises.

Par ailleurs, la délégation d'Astrakhan a eu l'opportunité de visiter les locaux du «Technoport», incubateur d'entreprises innovantes situé à Esch/Belval, afin de stimuler les échanges avec les start-ups innovantes hébergées sur le site et intéressées par les projets des entreprises russes. Enfin, la délégation a achevé son voyage d'affaires

intense en rencontres professionnelles en se rendant au salon «Editus Business Day», organisé à Luxembourg le 3 octobre dernier, pour y explorer des partenariats avec les entreprises luxembourgeoises présentes à cet événement et participer aux séances dynamiques de «speed dating» organisées dans le cadre du salon.

Le chef du Centre d'Innovation de la Région d'Astrakhan, Dr. Andre-Serzh Mikuiza, s'est montré très satisfait du programme riche et varié dont ont bénéficié les sociétés russes et a souligné la qualité des contacts d'affaires initiés au Grand-Duché. Cette initiative marque le début d'une longue collaboration entre l'Enterprise Europe Network-Luxembourg et son partenaire de la région d'Astrakhan. ■



1^{er} octobre 2013

Forum Digiwal: le Grand-Duché de Luxembourg dévoile ses atouts



Le 1^{er} octobre dernier s'est déroulée à Louvain-la-Neuve la première édition de DIGIWAL. Ce nouveau forum, entièrement consacré aux technologies de l'information et de la communication, avait pour ambition d'aider les entreprises de tous secteurs de développer leur compétitivité numérique.

Le Forum a accueilli 60 exposants et plus de 700 participants professionnels. En outre, le programme de la journée comprenait trois conférences animées par 15 experts reconnus, de 16 ateliers présentant des «cas clients» très concrets et de 12 interviews sur le plateau TV disponibles en ligne très prochainement sur www.digiwal.eu.

Les quatre piliers de l'IT (Cloud, Data, Social, Mobile) étaient mis à

l'honneur et se sont déclinés tout au long de la journée sur les stands et dans les conférences et ateliers. Les participants ont ainsi pu identifier les outils numériques les plus adaptés au développement de leur entreprise.

■ Le Luxembourg présente ses atouts en nouvelles technologies

La première édition du Forum DIGIWAL a suscité l'intérêt de nombreuses entreprises luxembourgeoises ce qui a résulté dans une participation luxembourgeoise importante tant au niveau des visiteurs que des exposants.

Ainsi huit entreprises luxembourgeoises du secteur des TIC étaient présentes sur le pavillon luxembourgeois.

mis en place par la Chambre de Commerce (Blue ERP.com; Every One/Recipay; G-Sys Informatique; Imprimerie Fr. Faber Luxembourg; e-Archiving; M.I.T.; MGK Technologies; Post Luxembourg/P&T Luxgsm). Trois entreprises Apex, PIT Business et Softec ont participé en tant que participant individuel.

En outre, la Chambre de Commerce avait également organisé une visite accompagnée facilitant le déplacement au salon des entreprises luxembourgeoises.

■ Les rencontres d'affaires b2fair

La Chambre de Commerce a organisé, en étroite collaboration avec l'organisateur du Forum et avec le réseau Enterprise Europe en Wallonie, des rencontres b2fair pour les exposants et les visiteurs dans le but de stimuler les partenariats entre entreprises au niveau transfrontalier et international.

Près de 80 entreprises ont participé à l'événement b2fair et plus de 400 rendez-vous d'affaires ont été arrangés pour elles. Parmi les participants figuraient non seulement des entreprises belges et luxembourgeoises, mais également des sociétés innovantes en provenance de la France, la Roumanie et la Russie, ce qui a permis aux participants de nouer de nombreux contacts au niveau international.

Après le Forum, la délégation d'entreprises russe a continué son voyage d'affaires au Luxembourg.

■ Deuxième édition

Confiant dans le potentiel futur de DIGIWAL et, en tenant compte des enseignements de cette première édition, les organisateurs et partenaires de l'initiative ont décidé de programmer une seconde édition, toujours à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve, le 15 octobre 2014 (date provisoire).



Avec la mise à disposition prochaine du test génétique fœtal de la trisomie 21 sur sang maternel, les Laboratoires Ketterthill innovent dans le diagnostic prénatal, grâce à un test non-invasif. Praticué à partir d'un prélèvement sanguin maternel, ce test permet de réduire les risques liés aux prélèvements invasifs des amniocentèses et choriocentèses. Il évite ainsi la perte de bon nombre de fœtus chaque année au Luxembourg, pour la plupart indemnes d'anomalie chromosomique.

TEST GÉNÉTIQUE NON-INVASIF DE LA TRISOMIE 21 FŒTAL

L'utilisation du test génétique de la trisomie 21, très attendu des professionnels de santé et des futurs parents au Luxembourg, relève d'un progrès majeur. En matière de diagnostic prénatal, il met à la disposition des obstétriciens, des généticiens et de leurs patientes, un outil innovant et de haute fiabilité permettant également de gagner en précision dans la procédure de dépistage.

Une technologie disponible en pratique clinique

La réalisation d'un « caryotypage moléculaire », par analyse quantitative de l'ADN fœtal présent en très faible quantité dans le sang maternel, a longtemps représenté un défi technologique et bio-informatique. Aujourd'hui, en partenariat avec le Laboratoire CERBA, principal acteur du diagnostic prénatal et des tests génétiques en France, les Laboratoires Ketterthill ont mis les moyens nécessaires à l'entrée du test génétique fœtal de la trisomie 21 en pratique clinique. Il va du prélèvement jusqu'au résultat final, et

ce, grâce à une technologie exclusive de séquençage à haut débit, une infrastructure dédiée et des équipes internes spécialisées.

Des perspectives immenses dans le champ des maladies génétiques

L'analyse de l'ADN fœtal sur simple prélèvement sanguin chez la mère a été appliquée dans un premier temps à la recherche, par analyse qualitative, de gènes totalement absents du génome maternel. Cette technique, qui a permis la détermination du sexe fœtal a été étendue au génotypage Rhésus du foetus réalisé régulièrement depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, le diagnostic non-invasif de la trisomie 21 et des autres aneuploïdies, par analyse quantitative de l'ADN fœtal, représente une étape décisive dans la prise en charge des grossesses à risque et ouvre des perspectives immenses dans le champ des maladies génétiques, de la cancérologie et de l'infectiologie.

www.ketterthill.lu



ketterthill

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Siège : 37, rue Romain Fandel + B. P.143 + L-4002 Esch-sur-Alzette
Tél. : (+352) 488 288 -1 + Fax : (+352) 488 288-306 + E-mail : info@ketterthill.lu

3 octobre 2013

Editus Business Day: un rendez-vous convivial pour développer votre réseau de contacts professionnels



Le 3 octobre dernier, la 3^e édition de l'Editus Business Day s'est tenue au Centre Culturel Tramschapp. Ce rendez-vous annuel qui offre aux entreprises participantes une plateforme dynamique de rencontres b2b, a accueilli cette année une cinquantaine d'exposants de sec-

teurs très variés qui en ont profité pour développer et renforcer leur réseau de contacts au niveau local et régional. Au-delà du village des exposants qui a permis aux participants de présenter leurs biens et services, l'Editus Business Day a offert aux participants la possibilité de nouer de nouveaux contacts grâce à des

séances dynamiques de «speed dating» organisées et animées par l'initiative **Networking.lu**.

En tant que partenaire officiel de ce salon, la Chambre de Commerce était également présente à cette manifestation avec un stand d'information afin d'y présenter ses activités et services et de promouvoir la prochaine édition du salon «GR Business Days» qui aura lieu les 18 et 19 juin 2014 à Luxexpo. ■

19-22 novembre 2013

MIDEST 2013: la 3^e édition de la convention d'affaires *b2fair* au salon MIDEST s'étend aussi à Tolexpo



Du 19 au 22 novembre 2013, la Chambre de Commerce organise pour la 3^e fois consécutive une bourse de contacts internationale lors du salon MIDEST à Paris.

Le salon MIDEST est l'un des rendez-vous-clés les plus importants au

niveau mondial pour les sous-traitants industriels internationaux. Son objectif est de former un point de rencontre unique, rassemblant l'offre et la demande au sein du secteur de la sous-traitance. En 2012, 1.700 exposants provenant de 46 pays et 40.000 visiteurs professionnels de 78 pays différents y ont participé.

Pour la première fois, les rencontres d'affaires *b2fair* s'étendent au salon Tolexpo, qui se déroulera en parallèle avec MIDEST. Tolexpo est le premier

événement français spécifiquement dédié à l'industrie des équipements de production pour le travail de la tôle, des tubes et des profilés.

La plate-forme de rencontres d'affaires internationale «*b2fair*» a pour but de faciliter et de renforcer le développement du commerce bilatéral au sein de la communauté de la sous-traitance en Europe et au-delà. ■

De plus amples informations sur l'événement de matchmaking *b2fair* sont disponibles en ligne sous: www.b2fair.com/midest2013. L'inscription est possible à partir du même site web.

19-22 novembre 2013

Participez aux rencontres d'affaires organisées au Milipol Paris

Du 9 au 22 novembre 2013, Milipol Paris, le salon incontournable dédié aux acteurs de la sécurité intérieure des États et de la protection civile, ouvrira ses portes au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte pour 4 jours de rencontres, de découvertes et de débats autour de la sécurité publique et industrielle.

Milipol Paris 2013 accueillera, plus de 1000 exposants et 30.000 visiteurs et est le point de rencontre incontesté en matière d'innovations technologiques pour la sécurité des personnes et des biens. Le salon couvre près de 18 secteurs d'activité et offre ainsi, au fil des stands, un éventail complet des solutions, évolutions et services permettant aux États de se protéger.

A l'occasion du salon Milipol Paris 2013, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Paris Ile-de-France, partenaire du réseau Entreprise Europe Network, propose aux



entreprises luxembourgeoises de participer à des rencontres d'affaires commerciales et technologiques. Ces rencontres permettront aux entreprises d'établir un premier contact décisif avec des entreprises de leur secteur

provenant du monde entier, ayant des profils d'acheteurs ou vendeurs, et présentes sur Milipol Paris 2013 en tant qu'exposants ou visiteurs.



De plus amples informations sur l'événement sont disponibles sous www.milipolbusinessmeetings2013.com
L'inscription est possible à partir du même site web

**Désir d'investir
aux quatre coins du monde ?**

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu
www.cc.lu



25-30 novembre 2013

Le Luxembourg célèbre la 5^e édition de la «Semaine européenne des PME»



Cet automne 2013, la Commission européenne organise la 5^{ème} édition de la «Semaine européenne des PME», campagne annuelle de promotion consacrée aux PME, qui sera officiellement célébrée du 25 au 30 novembre 2013 dans toute l'Europe. Cette initiative encourage l'esprit d'entreprise conformément au «Small Business Act», premier cadre politique complet adopté le 25 juin 2008 en faveur des PME de l'Union européenne et ses États membres.

En Europe, les PME représentent 99 % des entreprises et constituent la majeure partie des nouveaux emplois contribuant ainsi de manière significative à l'un des principaux objectifs de l'Union européenne: renforcer la croissance et générer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Les PME ont dès lors une valeur inestimable pour une Europe compétitive du point de vue économique.

- La «Semaine européenne des PME» poursuit 5 objectifs majeurs:
- Diffuser les informations relatives aux aides aux petites entreprises proposées par l'UE et les autorités nationales;
- Créer un partenariat UE-PME, symbole d'une Europe plus forte composée de PME de plus en plus compétitives, mais aussi de la disposition de l'UE à leur apporter soutien et conseils;
- Encourager les PME existantes à élargir leurs perspectives et à développer leurs activités;
- Développer de nouvelles idées de projets et faire partager les expériences de l'entrepreneuriat avec d'autres entrepreneurs;

- Convaincre les jeunes que l'entrepreneuriat est une possibilité de carrière intéressante.

■ L'édition 2012 en bref!

- Plus de 1.500 événements ont été organisés dans les 38 pays soutenant l'opération;
- 57 événements organisés au Grand-Duché de Luxembourg grâce à la participation active de nombreuses organisations professionnelles locales impliquées (3 événements à caractère transfrontalier, 3 événements à dimension internationale et 50 événements nationaux);
- Célébration du 20^{ème} anniversaire du Marché unique dans le cadre de la «Single Market Week». A cette occasion, diverses actions (manifestations expositions, tables rondes, ...) ont été menées en coopération avec les Ministères compétents de chaque Etat membre.

■ Les PME de nouveau mises à l'honneur!

Entre début septembre et fin décembre 2013, les petites et moyennes entreprises seront mises sur le devant de la scène. Bien que la «Semaine européenne des PME» soit officiellement inaugurée les 24, 25 et 26 novembre à Vilnius, en Lituanie, lors de la «SME Assembly» et de la cérémonie de remise du «Prix européen de la promotion de l'esprit d'entreprise», de nombreux autres événements seront organisés en parallèle par des associations professionnelles, des services de soutien aux entreprises et des pouvoirs publics natio-

naux, régionaux et locaux dans les 38 pays soutenant l'opération, y compris au Grand-Duché.

Chaque année, les manifestations et activités proposées aux niveaux national, régional et local se déroulent au plus près des entrepreneurs établis et potentiels leur permettant ainsi de partager leur expérience et de renforcer leurs activités. Les événements proposés sont très variés: conférences, foires, journées portes ouvertes, ateliers, expositions, performances artistiques, concours, etc. Chaque événement se concentre sur un sujet spécifique tel que l'entrepreneuriat, l'innovation, l'environnement, la stratégie commerciale, l'internationalisation, etc. En bref, les participants ont la possibilité d'en apprendre plus sur tous les aspects de la gestion d'une PME et de concrétiser leurs ambitions.

■ Événement de lancement au Luxembourg le 25 novembre: SAVE THE DATE! Journée portes-ouvertes avec conférence

Dans le cadre de leurs activités d'«Enterprise Europe Network – Luxembourg», la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et Luxinnovation, en collaboration avec le Commerce Extérieur, le Ministère de l'Economie et le ministère des Classes Moyennes et du Tourisme, organiseront l'événement de lancement de la «Semaine européenne des PME» le lundi 25 novembre dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Cette manifestation proposera une matinée «Portes Ouvertes» avec la présence de mini-stands pour information, conseils et assistance aux PME, dispensés par des experts européens et partenaires nationaux associés à l'initiative. Des prises de rendez-vous préalables seront également possibles auprès des organismes sélectionnés. Dans l'après-midi, l'accent sera particulièrement mis sur l'ensemble des instruments financiers nationaux et européens pour soutenir l'internationalisation des PME, abordés lors d'une séance inaugurale suivie d'une réception de networking. ■

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Souhaite participer à l'événement de lancement de la « Semaine européenne des PME » qui aura lieu le 25 novembre à la Chambre de Commerce et souhaite recevoir une invitation

Souhaite recevoir plus d'informations sur l'initiative communautaire "Semaine européenne des PME"

**Merci de bien vouloir retourner
le présent formulaire à la :**

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg**
7, rue Alcide de Gasperi • L-2981 Luxembourg
Personnes de contact: Sabrina Aksil / Joëlle Benguigui
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

3 – 6 décembre 2013

Pollutec Horizons Paris 2013: plateforme de rencontres idéale pour les professionnels des éco-innovations

Vitrine internationale des solutions de pointe pour l'environnement et le développement durable, le salon Pollutec Horizons 2013 accueillera du 3 au 6 décembre 1.300 exposants du monde entier et près de 30.000 visiteurs professionnels issus de différents secteurs industriels tels que les écotechnologies et les énergies renouvelables.

En tant que plateforme de renom au niveau international, Pollutec Horizons réunira décideurs, institutionnels et chercheurs en quête de solutions novatrices dans le domaine du développement durable.

Cette nouvelle édition abordera diverses thématiques: gestion des déchets, traitement de l'eau, énergies renouvelables, efficacité énergétique, qualité de l'air, prévention des risques, biodiversité, responsabilité sociétale et

achats responsables sous l'angle majeur de la recherche et de l'innovation.

En outre, Pollutec Horizons 2013 mettra l'accent sur plusieurs thèmes transversaux comme la gestion intelligente des villes à travers le focus «Ville durable», les démarches pour une usine

plus performante via le focus «Industrie durable» et, pour la toute première fois, le développement durable dans les établissements de santé dans le cadre du focus «Hôpital et développement durable». Ce dernier sera tout particulièrement axé sur le management



environnemental des établissements de santé, les achats responsables hospitaliers, l'impact des bâtiments hospitaliers sur l'environnement et le bien-être au travail du personnel. Il revient aussi sur l'approche environnementale d'autres secteurs économiques comme le commerce, la distribution ou encore l'agro-alimentaire.

Pollutec Horizons connaîtra une participation internationale particulièrement dynamique, notamment à travers la présence de la Corée du Sud comme pays invité d'honneur. Figurant parmi les pays d'Asie les plus engagés dans la croissance verte, la Corée du Sud a élaboré une stratégie nationale particulièrement ambitieuse à l'horizon

2050 (gestion de l'eau, réhabilitation des cours d'eau, énergie verte, TIC et transports publics dits 'doux'). De nombreux acteurs du pays, représentants du ministère de l'Environnement, de municipalités et d'industries, viendront présenter les applications concrètes de cette stratégie. De leur côté, l'Allemagne (Bavière), la Belgique, le Canada et le Japon ont aussi déjà confirmé leur présence pour cette édition 2013.

■ La «Nocturne», une nouveauté sur le salon

Pollutec Horizons organisera pour la toute première fois une nocturne jusqu'à 21h30 qui aura lieu le jeudi 5 décembre afin de permettre aux pro-

fessionnels de poursuivre leurs échanges sur le salon, de manière plus informelle et plus conviviale.

■ «Green Business Meetings» – le développement durable à échelle internationale!

Pollutec Horizons accueillera également la 3ème édition des «Green Business Meetings», les rencontres d'affaires technologiques et commerciales organisées par le réseau Enterprise Europe Network avec la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France.

Ces rencontres professionnelles offrent une belle opportunité de développement au niveau international. En effet, les entreprises luxembourgeoises intéressées auront la possibilité de rencontrer d'autres professionnels de leur secteur tout en bénéficiant de l'accompagnement et de l'expertise de l'équipe de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg.

En 2011, ces rencontres avaient donné lieu à plus de 500 rendez-vous qualifiés entre 200 entreprises de 23 pays différents.

Pour de plus amples renseignements: Chambre de Commerce

Enterprise Europe Network – Luxembourg

7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 – E-mail: een@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;
- Le partenariat industriel;
- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable

sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres

de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société de commerce et d'expertise néerlandaise, spécialisée dans les solutions dites «vertes» pour l'industrie du transport maritime, recherche des entreprises disposant de produits hautement innovants qui souhaitent accéder aux marchés belge, néerlandais, allemand et luxembourgeois (EEN 20130603014)
- 2 Société italienne, spécialisée dans la production d'huile d'olive, recherche des intermédiaires commerciaux ainsi que des sociétés de transport et de logistique pour la distribution de ses produits en Europe (EEN 20090810008)
- 3 Société danoise, active dans le développement et la distribution de systèmes de chauffage à énergie solaire, recherche des distributeurs ainsi que des sous-traitants en Europe (EEN 20120912015)
- 4 Société de services et de conseils en informatique basée en Pologne, spécialisée dans les solutions IT pour les télécommunications et les banques, recherche des sociétés intégrateurs de systèmes pour de la sous-traitance ainsi que des distributeurs en Europe (EEN 20110323039)
- 5 Société portugaise, spécialisée dans la fabrication d'articles de décoration en céramique, recherche des distributeurs et agents commerciaux pour la commercialisation de ses produits en Europe (EEN 20120523023)
- 6 Société française, proposant des solutions de chauffage pour le secteur de la construction, recherche des distributeurs (EEN 20121219085)
- 7 Société slovène, active dans les installations électriques pour locaux commerciaux, sites industriels et bâtiments résidentiels, recherche des partenaires étrangers et offre ses services de sous-traitance (EEN 20130416027)
- 8 Société allemande, active dans la fabrication d'appareils pour la gestion des déchets (poubelles, cendriers, bennes pour le recyclage des déchets et sacs à ordures) destinés aux municipalités et industries, recherche des distributeurs au Luxembourg (EEN 20120118030)
- 9 Société turque, spécialisée dans les systèmes de portes coulissantes, propose ses services en tant que distributeur à des sociétés actives dans la vente de matériaux de construction (EEN 20121010023)
- 10 Société espagnole, spécialisée dans les installations électriques et la maintenance (télécommunications, fibre optique, air conditionné, etc.) recherche un partenaire commercial pour établir une joint-venture (EEN 20121025030)
- 11 Société italienne, spécialisée dans la production et l'installation de systèmes électriques et photovoltaïques, recherche un partenaire pour une joint-venture ou une production réciproque. La société est également intéressée par un contrat de sous-traitance (EEN 20120926005)
- 12 Société danoise, spécialisée dans le développement de procédés et de produits de technologies propres, est à l'origine de l'invention d'une nouvelle bouteille d'eau en verre économique et écologique et recherche des distributeurs en Europe (EEN 20100512038)

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur octobre 2013 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

1 2 3 4 5 6

7 8 9 10 11 12

Date: _____

Signature: _____

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

Textes européens publiés du 3 septembre au 30 septembre 2013

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en

cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Actes non législatifs publiés du 3 septembre au 30 septembre

Directives

1	JOL 337 du 18.12.2009	Rectificatif à la directive 2009/140/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 modifiant les directives 2002/21/CE relative à un cadre réglementaire commun pour les réseaux et services de communications électroniques, 2002/19/CE relative à l'accès aux réseaux de communications électroniques et aux ressources associées, ainsi qu'à leur interconnexion, et 2002/20/CE relative à l'autorisation des réseaux et services de communications électroniques
2	JOL 337 du 18.12.2009	Rectificatif à la directive 2009/136/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 modifiant la directive 2002/22/CE concernant le service universel et les droits des utilisateurs au regard des réseaux et services de communications électroniques, la directive 2002/58/CE concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques et le règlement (CE) n° 2006/2004 relatif à la coopération entre les autorités nationales chargées de veiller à l'application de la législation en matière de protection des consommateurs

Règlements

3	JOL 150 du 9.6.2012	Rectificatifs au règlement délégué (UE) n° 486/2012 de la Commission du 30 mars 2012 modifiant le règlement (CE) n° 809/2004 en ce qui concerne le format et le contenu du prospectus, du prospectus de base, du résumé et des conditions définitives, et en ce qui concerne les obligations d'information
4	(UE) n° 912/2013	Règlement de la Commission du 23 septembre 2013 exécutant le règlement (CE) n° 452/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la production et au développement des statistiques sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, en ce qui concerne les statistiques sur les systèmes d'éducation et de formation
5	(UE) n° 886/2013	Règlement délégué de la Commission du 15 mai 2013 complétant la directive 2010/40/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les données et procédures pour la fourniture, dans la mesure du possible, d'informations minimales universelles sur la circulation liées à la sécurité routière gratuites pour les usagers
6	(UE) n° 877/2013	Règlement délégué de la Commission du 27 juin 2013 complétant le règlement (UE) n° 473/2013 du Parlement européen et du Conseil établissant des dispositions communes pour le suivi et l'évaluation des projets de plans budgétaires et pour la correction des déficits excessifs dans les États membres de la zone euro
7	(UE) n° 870/2013	Règlement du Conseil du 9 juillet 2013 modifiant le règlement (CE) n° 2866/98 en ce qui concerne le taux de conversion de l'euro pour la Lettonie
8	(UE) n° 814/2013	Règlement de la Commission du 2 août 2013 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'éco-conception applicables aux chauffe-eau et aux ballons d'eau chaude
9	(UE) n° 813/2013	Règlement de la Commission du 2 août 2013 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'éco-conception applicables aux dispositifs de chauffage des locaux et aux dispositifs de chauffage mixtes
10	(UE) n° 812/2013	Règlement délégué de la Commission du 18 février 2013 complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des chauffe-eau, des ballons d'eau chaude et des produits combinés constitués d'un chauffe-eau et d'un dispositif solaire
11	(UE) n° 811/2013	Règlement délégué de la Commission du 18 février 2013 complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des dispositifs de chauffage des locaux, des dispositifs de chauffage mixtes, des produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage des locaux, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire et des produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire

Accords internationaux

12		Accord entre la Communauté européenne et le Royaume de Danemark sur la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale
----	--	---

Décisions

13	2013/454/UE	Décision du Conseil du 22 juillet 2013 modifiant la décision 2000/125/CE relative à la conclusion de l'accord concernant l'établissement de règlements techniques mondiaux applicables aux véhicules à roues ainsi qu'aux équipements et pièces qui peuvent être montés et/ou utilisés sur les véhicules à roues («accord parallèle»)
14	2013/451/UE	Décision d'exécution de la Commission du 10 septembre 2013 relative à l'approbation du système Daimler d'encapsulation du compartiment moteur en tant que technologie innovante permettant de réduire les émissions de CO2 des voitures particulières neuves, conformément au règlement (CE) n° 443/2009 du Parlement européen et du Conseil

Recommandations

15	2013/466/UE	Recommandation de la Commission du 11 septembre 2013 sur des obligations de non-discrimination et des méthodes de calcul des coûts cohérentes pour promouvoir la concurrence et encourager l'investissement dans le haut débit
----	-------------	--

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur octobre 2013 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

- 1 2 3 4 5
 6 7 8 9 10
 11 12 13 14 15

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg
 L-2981 Luxembourg
 Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
 E-mail: een@cc.lu



Le développement des réseaux - un engagement au quotidien

L'innovation et l'intelligence de nos réseaux d'électricité et de gaz naturel sont au centre de nos préoccupations. Un important plan d'investissement accompagne ce défi.

Anticiper les besoins futurs de nos clients avec des réseaux performants est essentiel pour assurer notre mission de service public.



creos.net

Fit4Commerce

Pour une réinsertion professionnelle



29 personnes se sont vues remettre leurs certificats de réussite en présence de Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration

La remise des certificats de la quatrième session du projet «Fit4Commerce» s'est tenue ce lundi 7 octobre 2013 dans les locaux de la Chambre de Commerce, en présence de Monsieur Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration. 29 personnes se sont vues remettre leurs certificats de réussite aux formations organisées et développées par la Luxembourg School for Commerce (LSC).

Monsieur Gérard Eischen, directeur de la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, a félicité les 29 lauréats pour leur implication et leurs efforts personnels, qu'il espère seront récompensés prochainement par la conclusion d'un contrat de travail. Il s'est également réjoui du soutien que le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration a témoigné à ce projet innovant dès son lancement, mais aussi de la parfaite collaboration entre les différents partenaires dans l'intérêt des demandeurs d'emploi et de l'économie.

Par ailleurs, Monsieur Eischen a réaffirmé l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie dans des contextes tels que la réinsertion et la réorientation professionnelle. Il a également expliqué qu'au-delà de la formation, le projet «Fit4Commerce» met l'accent sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet professionnel adéquat et un travail sur le savoir-être et les compétences interpersonnelles.

Lors de son allocution, Monsieur le ministre Nicolas Schmit a relevé que depuis son lancement en 2011, le projet «Fit4Commerce» a d'ores et déjà permis de former et de certifier 122 demandeurs d'emploi. Il a rappelé que face à l'augmentation des exigences des clients et à une forte concurrence en Grande Région, le secteur doit s'investir davantage dans la qualité du service au client

et dans le développement des compétences des salariés.

Parallèlement le ministre a souligné que le secteur du commerce figure parmi les plus créateurs d'emplois, ce qui témoigne de son dynamisme. A l'heure actuelle le commerce au Luxembourg connaît une mutation profonde. Les grandes surfaces se développent et simultanément des unités plus petites s'implantent. Les commerces spécialisés sont également en expansion. Le commerce se diversifie et de ce fait a besoin de collaborateurs aux qualifications les plus variées. Il faut encourager les jeunes, y compris diplômés, à s'orienter vers ce secteur qui a aussi besoin de personnel qualifié maîtrisant plusieurs langues. Le programme «Fit4Commerce» vise à répondre à ces besoins en fournissant des formations qualifiantes et adaptées aux exigences des employeurs. Dans ce sens, une étroite collaboration est indispensable.

Qu'est-ce que «Fit4Commerce»?

Le projet «Fit4Commerce» est cofinancé par le Fonds social européen et le ministère du Travail et de l'Emploi et a été développé conjointement par le ministère du Travail et de l'Emploi, l'Agence pour le développement de l'emploi (Adem), la Confédération Luxembourgeoise du Commerce (clc), l'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL) et la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce.

«Fit4Commerce» a pour objectif de favoriser l'insertion et la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi inscrits à l'Adem par l'augmentation de leur employabilité. Pour ce faire, «Fit4Commerce» adopte une méthodologie qui se base sur un diagnostic des compétences suivi par un programme individualisé d'encadrement et de formation. Le programme s'inscrit dans une approche commune réunissant les demandeurs d'emploi, les professionnels du secteur et l'Adem dans un souci de proposer des solutions sur mesure à la fois pour les demandeurs d'emploi et le secteur du commerce.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

clc

Silvia Teixeira – E-mail: silvia.teixeira@clc.lu – Tél.: (+352) 43 94 44-1

ADEM

10, rue Bender – L-1229 Luxembourg

Fred Lion – E-mail: fred.lion@adem.etat.lu

Mathieu Troian – E-mail: mathieu.troian@adem.etat.lu

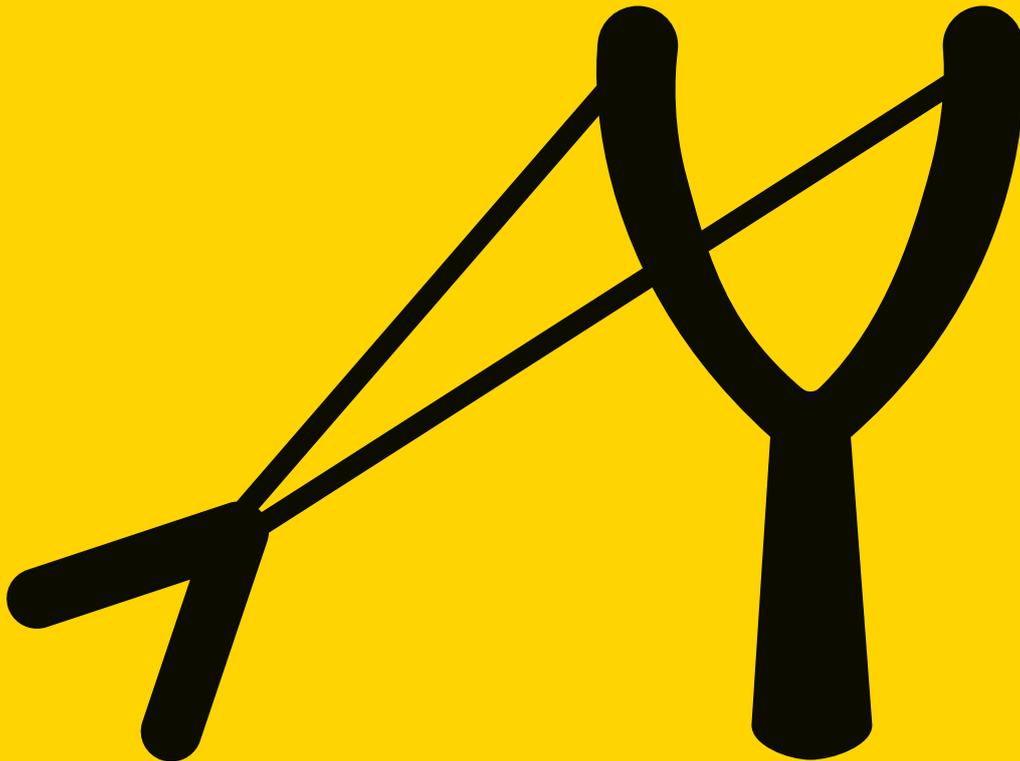
LSC

Sylvia Riddlesprige – E-mail: sylvia.riddlesprige@lsc.lu – Tél.: (+352) 42 39 39-234

IUIL

Diane Durinck – E-mail: diane.durinck@iuil.lu – Tél.: (+352) 26 15 92 14 ■

Catapult your ideas to success



NATIONAL AGENCY
FOR INNOVATION AND RESEARCH
LUXINNOVATION



**MAKING
INNOVATION
HAPPEN**

➤ SUPPORT FOR INNOVATIVE START-UPS ➤ ACCESS TO NATIONAL AND EUROPEAN FUNDING
➤ INNOVATION MANAGEMENT, CREATIVITY AND DESIGN ➤ TECHNOLOGY TRANSFER AND PARTNER SEARCH
➤ INTELLECTUAL PROPERTY AND VALORISATION OF RESEARCH RESULTS ➤ LUXEMBOURG CLUSTER INITIATIVE
➤ PROMOTION OF RESEARCH AND INNOVATION "MADE IN LUXEMBOURG"

WWW.LUXINNOVATION.LU

La propriété intellectuelle est un levier stratégique pour soutenir et développer la compétitivité des entreprises. Dans cette perspective, le gouvernement luxembourgeois a fait de cet enjeu un des relais de croissance économique du pays, notamment par l'introduction d'une fiscalité favorable pour l'exploitation des droits de propriété intellectuelle. Afin de sensibiliser et professionnaliser les acteurs économiques sur ce sujet pointu, Luxinnovation, l'Office de la Propriété Intellectuelle du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, le Centre de Veille Technologique du CRP Henri Tudor et la Luxembourg School for Commerce, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, s'associent pour vous proposer un nouveau cycle de formation en propriété intellectuelle.

A QUI S'ADRESSENT CES FORMATIONS ?

- _____ Chefs d'entreprise
- _____ Responsables et collaborateurs des services en charge de la propriété intellectuelle dans les entreprises et les organismes publics
- _____ Juristes
- _____ Responsables de R&D et responsables de valorisation
- _____ Collaborateurs de cabinets de conseil
- _____ Collaborateurs des services/cabinets comptables et financiers

STRATÉGIES DE PROTECTION PAR LE BREVET

- ___ Conditions de la protection (nouveau, activité inventive, application industrielle, possibilité d'exécuter l'invention)
- ___ Procédure de dépôt d'un brevet
- ___ Le brevet : la meilleure protection pour mon innovation ?



Intervenant :
Gaston Raths
Président d'une chambre de Recours de l'Office Européen des Brevets, Munich, Allemagne

Vendredi 25/10/2013

8.30-16.30 hrs

CONTRATS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

- ___ Réflexes à adopter au stade précontractuel
- ___ Types de projets de recherche et de développement
- ___ Principales clauses des contrats
- ___ Les droits de propriété intellectuelle : comment bien les gérer dans les contrats ?
- ___ Le droit de la concurrence

Intervenante :
Katia Manhaeve
Partner, Allen & Overy Luxembourg, Avocate à la Cour

Jeudi 14/11/2013

8.30-16.30 hrs

Propriété Intellectuelle

STRATÉGIE DE DÉPÔT DE MARQUES	DATE	HORAIRE
<ul style="list-style-type: none">— Définition, grands principes et cadre légal de la marque— La marque par rapport aux autres droits de propriété intellectuelle— Différents types de marques— Conditions de la protection— Prérogatives du titulaire— Choisir sa protection : les alternatives et les critères— Alternatives et compléments de protection— Eléments de réflexion sur la contrefaçon <p>Intervenant : Hugues Derème <i>Deputy Director General, Benelux Office for Intellectual Property, The Hague, Netherlands</i></p>	Mardi 26/11/2013	8.30-16.30 hrs

NEW! GESTION DES DROITS D'AUTEUR DANS L'ENTREPRISE	DATE	HORAIRE
<ul style="list-style-type: none">— La législation sur les droits d'auteurs et les droits voisins— Stratégie de mise en œuvre dans les entreprises— Sauvegarde dans les entreprises et vis-à-vis de tiers— Le contrat de cession <p>Intervenants : Jean-Luc Putz <i>Juge, Tribunal d'arrondissement de Luxembourg</i></p> <p>Me Nicolas Decker <i>Avocat à la Cour, Etude Decker & Braun</i></p> <p>Me Marianne Decker <i>Avocate à la Cour, Etude Decker & Braun</i></p>	Vendredi 6/12/2013	8.30-16.30 hrs

INFORMATIONS PRATIQUES :

Droit d'inscription :

300€ par séminaire ou 1000€ pour le cycle complet
(supports de cours et déjeuners inclus)

Langue véhiculaire :

Français

Lieu :

Centre de Formation
de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Personnes de contact :

Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche

Dr Frédéric Melchior, Chef de projet

Tél.: (+352) 43 62 63 – 1

frederic.melchior@luxinnovation.lu

Luxembourg School for Commerce

Doris Mulombe, Conseillère en formation

Tél.: (+352) 42 39 39 - 225

doris.mulombe@lsc.lu

Les détails du programme peuvent être
consultés sur le site web : www.lsc.lu

Mieux comprendre les contraintes économiques de l'entreprise



La Luxembourg School for Commerce propose des formations permettant l'acquisition de connaissances sur les mécanismes et les enjeux économiques

Aujourd'hui, plus que jamais, les entreprises doivent être capables de prendre leurs décisions en fonction des signaux envoyés par le marché et s'adapter aux évolutions de leur environnement économique. Les acteurs économiques des entreprises doivent ainsi acquérir, au-delà de leurs compétences purement techniques, une culture économique générale afin de mieux comprendre l'environnement économique de l'entreprise, saisir les enjeux et débats économiques actuels et prendre, en conséquence, les bonnes décisions et orientations pour leur entreprise.

Afin de contribuer à la diffusion et à la valorisation d'une culture économique et financière au sein des entreprises, la Luxembourg School for Commerce a développé un programme de

formation permettant aux professionnels d'obtenir des connaissances de base sur les mécanismes et enjeux économiques et d'acquérir la maîtrise des concepts, méthodes et sources d'information indispensables pour décrypter l'actualité économique de façon critique.

Le programme de formation en «Economie» se compose de trois formations complémentaires.

Economie pour non-économistes (cours du jour)

Objectifs:

- restituer et comprendre le vocabulaire économique de base,
- faire preuve d'une attitude réflexive et critique vis-à-vis des modèles et des concepts économiques,
- mener une discussion structurée sur les phénomènes économiques

de base en employant les concepts et la terminologie adéquate.

Mieux comprendre l'actualité économique et financière (cours du soir)

Objectifs:

- comprendre les relations entre l'entreprise et son environnement économique,
- analyser et identifier les sources d'information économique et financière,
- utiliser les principaux outils de l'économiste: graphiques, indices, statistiques, comptabilité nationale etc.

Exploring the social, political and business environment of Luxembourg (en anglais) – Nouveau

Objectifs:

- connaître les institutions luxembourgeoises et les principaux secteurs économiques du Luxembourg,
- identifier les principaux atouts du Luxembourg,
- les défis et les opportunités socio-économiques.

Informations et inscriptions: www.lsc.lu

ON NE BADINE PAS AVEC LES CONTACTS D'AFFAIRES!

b2lux

SALON BUSINESS

JEUDI 07 NOVEMBRE 2013
WEX – MARCHÉ-EN-FAMENNE
BELGIQUE

- 120 exposants présents
- 2000 visiteurs professionnels attendus
- 200 contacts d'affaires en une journée pour chaque patron !
- Un focus sur le **secteur industriel**
- Une ouverture sur la **Grande-Région**:
Wallonie, Grand-Duché de Luxembourg,
Région Lorraine

Le rendez-vous des décideurs!



Vous êtes...

- Un décideur?
- Un responsable d'achat à la recherche de nouveaux produits ou services?
- Un entrepreneur en recherche de nouveaux marchés, d'opportunités d'affaires?
- Un responsable logistique?
- Un new businessman?
- Un directeur commercial à la recherche de nouveaux clients?

Visitez le salon b2lux

Utilisez votre **guestcode** pour vous inscrire en ligne ! **67XB55**



Wallonie Expo S.A.
Parc d'Activités du WEX
Rue des Deux Provinces, 1
B_6900 Marche-en-Famenne
+32 (0) 84/340 800



Découvrez le programme de la journée et les 120 exposants de b2lux sur...

www.b2lux.be

Avec le soutien de:



Wallonie Expo S.A.

Une logistique professionnelle adaptée et modularisée des salons.
Une équipe de professionnels de l'événement media.

Luxembourg Business Academy

Succès confirmé pour le Master «Entrepreneurship and Innovation»



Le Master «Entrepreneurship and Innovation» est organisé par la Luxembourg Business Academy (LBA) résultant d'un partenariat stratégique entre la Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg

La Chambre de Commerce et la Luxembourg School for Commerce ont accueilli le 27 septembre 2013 en leurs locaux les étudiants de la septième promotion du Master «Entrepreneurship & Innovation».

Cette formation académique de haut niveau et à caractère international encourage la création et le développement d'entreprises innovatrices. Elle est organisée depuis 2007 par la «Luxembourg Business Academy (LBA)» qui est le résultat d'un partenariat stratégique entre la Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg. Chaque

année, cette formation attire des étudiants venant du monde entier.

Ce Master professionnel portant sur deux semestres se déroule entièrement en anglais. Le programme offre une excellente combinaison entre la partie théorique, les nouvelles tendances de l'innovation et le côté pratique comme les visites d'entreprises. Les étudiants terminent leur année académique par un stage de fin d'études d'une durée de 4 mois.

L'organisation du «Welcome Day» a permis aux étudiants de se familiariser avec l'environnement économique du Luxembourg, ceci à travers un pro-

gramme diversifié de quatre présentations. Monsieur Jean Junck, membre du comité exécutif de la LSC, a d'abord présenté aux étudiants les différents départements et les missions de la Chambre de Commerce ainsi que de la Luxembourg School for Commerce (LSC). Les étudiants ont ensuite assisté à un exposé sur l'économie luxembourgeoise effectué par Monsieur Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce, suivi par une présentation sur la création d'entreprise de Vincent Hieff, start-up consultant au Département Création et Développement des Entreprises de la Chambre de Commerce.

Monsieur Gaston Trauffler, conseiller auprès de Luxinnovation a finalement présenté l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Innovation et de la Recherche.

SES Astra a accueilli les étudiants pendant l'après-midi au sein du château de Betzdorf. Après un aperçu des stratégies ainsi que des démarches innovatrices appliquées au sein d'SES Astra, une visite des lieux a fasciné le groupe d'étudiants. Par le passé, il importe de préciser que SES Astra a accueilli des étudiants du Master «Entrepreneurship & Innovation» en tant que stagiaires.

Le «LBA Welcome Day 2013» s'est soldé par un véritable succès grâce à la qualité des prestations des différents intervenants et à la participation enthousiaste des étudiants qui, par leurs questions pertinentes, ont pu susciter des échanges intéressants tout au long des présentations. ■

LSC-ICN Business School

Coopération universitaire transfrontalière: lancement du Master «International Business Development»

La Luxembourg School for Commerce a lancé ensemble avec son partenaire ICN Business School un nouveau Master en «International Business Development».

Les deux offreurs de formation, partenaires depuis plusieurs années dans le cadre de formations en management pour les actifs professionnels, renforcent ainsi leur coopération en matière de for-

mation universitaire transfrontalière. Le programme offre la possibilité à un groupe d'étudiants très international de découvrir 3 pays en 2 ans: la première année se déroule au Luxembourg,

la deuxième à Nancy suivie d'un séjour de 4 mois en Chine ou au Brésil.

Le cursus se déroule entièrement en langue anglaise. La formation est destinée aux futurs experts en affaires internationales et permet d'acquérir les outils et la méthodologie en négociation ainsi que les techniques de développement des affaires à l'international. Un module spécifique «Business Opportunities in the Greater Region», conçu et animé par la Luxembourg School for Commerce, permet de mieux comprendre les clés du développement d'affaires au sein de notre espace transfrontalier.

Après une journée d'accueil à Nancy avec les représentants de la Luxembourg School for Commerce et de ICN Business School, la LSC a accueilli le 25 septembre 2013 la nouvelle promotion d'étudiants en provenance de différents pays comme la Chine, la Suède ou l'Ukraine. Lors de cette journée, ils ont assisté à une présentation de la Chambre de Commerce et de la Luxembourg School for Commerce. Le pro-



Le 23 septembre, la Chambre de Commerce a accueilli la promotion d'étudiants inscrits au nouveau Master «International Business Development»

gramme de l'après-midi comprenait une conférence sur l'économie luxembourgeoise et une visite guidée de la Ville de Luxembourg.

Les étudiants suivront la première année du Master au Luxembourg dans les locaux de la Chambre de Commerce.



Votre comptabilité est-elle prête ?

- Virements SEPA
(Single Euro Payments Area)
- Archivage électronique
(Directive Européenne 2010/45/CE)
- eCDF
- FAIA

Vous



 *Comptabilité*



infodata
Créateur de Logiciels

22 Zone Industrielle, L-8287 KEHLEN
Tél : (+352) 33 16 48 - 1
Mail : info@infodata.lu
<http://www.infodata.lu>

Indemnités d'apprentissage

Nouveau barème d'indemnités depuis octobre 2013

Dans le cadre de l'apprentissage, l'apprenti a droit à une indemnité d'apprentissage laquelle est payée mensuellement par l'entreprise-formatrice. Le Fonds pour l'emploi verse aux employeurs occupant un apprenti des aides de promotion de l'apprentissage d'un montant égal à 27 % de l'indemnité d'apprentissage versée à l'apprenti. Ce montant s'élève à 40 % pour les formations CCP. Le Fonds pour l'emploi rembourse également aux employeurs la part patronale des charges sociales se rapportant à l'indemnité d'apprentissage versée à l'apprenti.

L'ADEM-Orientation professionnelle diffuse les demandes de remboursement au plus tard en novembre de chaque année scolaire aux entreprises formatrices.

Les indemnités d'apprentissage ont été fixées par le règlement grand-ducal du 9 juillet 2013 portant fixation des indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (page 1834 du recueil de législation A-N °117 du 12 juillet 2013).

Les indemnités d'apprentissage sont soumises à l'indexation. Ci-dessous vous trouverez les nouvelles indemnités d'apprentissage valables à partir du 1er octobre 2013:

■ Barème des indemnités d'apprentissage mensuelles (minima applicables)

à partir du 1^{er} octobre 2013

Professions	Indice 775,17 1 ^{re} année	Indice 775,17 2 ^e année	Indice 775,17 3 ^e année
CCP			
Commis de vente	430,76 €	484,56 €	592,31 €
Cuisinier	538,43 €	667,65 €	915,32 €
Serveur	538,43 €	667,65 €	915,32 €

Professions	Indice 775,17	Indice 775,17
DAP	Avant PII	Après PII
Agent administratif et commercial	592,31 €	1.022,99 €
Agent de voyages	592,31 €	1.022,99 €
Assistant en pharmacie	430,76 €	1.022,99 €
Auxiliaire de vie	699,98 €	1.076,86 €
Conseiller en vente	592,31 €	807,57 €
Cuisinier	753,77 €	1.076,87 €
Décorateur	592,31 €	1.022,99 €
Dessinateur en bâtiment	592,31 €	1.022,99 €
Electronicien en énergie	592,31 €	1.022,99 €
Gestionnaire qualifié en logistique	592,31 €	1.022,99 €
Informaticien qualifié	592,31 €	1.022,99 €
Mécanicien d'avions - cat A	827,80 €	n/a
Mécanicien d'usinage	592,31 €	1.022,99 €
Mécanicien industriel et de maintenance	592,31 €	1.022,99 €
Mécatronicien	323,09 €	538,44 €
Serveur	753,77 €	1.022,99 €
Vendeur-Retouche	592,31 €	807,57 €
DT	Avant PII	Après PII
Mécanicien d'avions - cat B	331,15 €	993,38 €

* PII = Projet intégré intermédiaire

■ Barème des indemnités d'apprentissage mensuelles (minima applicables)

à partir du 1^{er} octobre 2013

Professions	Indice 775,17 1 ^{re} année	Indice 775,17 2 ^e année	Indice 775,17 3 ^e année
CATP			
Agent de voyages	605,43 €	752,87 €	1.070,07 €
Assistant en pharmacie	n/a	n/a	1.070,47 €

Auxiliaire de vie	605,43 €	752,87 €	1.070,39 €
Cuisinier	741,94 €	933,17 €	1.066,27 €
Décorateur-étalagiste	509,99 €	649,38 €	944,72 €
Décorateur-publicitaire	509,99 €	649,38 €	944,72 €
Dessinateur en bâtiment	509,99 €	649,38 €	944,72 €
Electronicien énergie	574,49 €	754,42 €	986,12 €
Employé administratif et commercial	663,72 €	833,01 €	1.070,07 €
Gestionnaire qualifié en logistique	603,26 €	792,09 €	1.035,42 €
Informaticien qualifié	574,49 €	754,42 €	986,12 €
Mécanicien d'avions	331,78 €	986,05 €	n/a
Mécanicien d'usinage	574,49 €	754,42 €	986,12 €
Mécanicien industriel et de maintenance	574,49 €	754,42 €	986,12 €
Mécatronicien	308,29 €	396,35 €	515,27 €
Vendeur qualifié	509,99 €	649,38 €	944,72 €
Vendeur-magasinier	509,99 €	649,38 €	944,72 €

■ Lehrlingsentschädigung für grenzüberschreitende Ausbildungen

Gültig ab dem 1. Oktober 2013

Berufsausbildung	Index 775,17 1. Jahr	Index 775,17 2. Jahr	Index 775,17 3. Jahr
Grenzüberschreitende Ausbildungsberufe			
Automobilkaufmann	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Bankkaufmann	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Brauer und Mälzer	646,10 €	753,77 €	969,19 €
Chemielaborant	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Elektroniker für Automatisierungstechnik	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Elektroniker für Betriebstechnik	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Elektroniker für Geräte und Systeme	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Elektroniker für Maschinen- und Antriebstechnik	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Fachinformatiker Anwendungsentwicklung	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Fachinformatiker-Systemintegration	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Fachkraft für Kurier-, Express- und Postdienstleistungen	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Fachkraft für Lebensmitteltechnik	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Fachmann für Systemgastronomie	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Hotelfachmann	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Immobilienkaufmann	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Industriekaufmann	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Informatikkaufmann	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Kaufmann für audiovisuelle Medien	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Kaufmann für Bürokommunikation	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Kaufmann für Gross- und Aussenhandel	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Kaufmann für Marketingkommunikation	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Kaufmann für Spedition und Logistikdienstleistungen	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Kaufmann für Versicherungen und Finanzen	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Mediengestalter für Digital und Print	646,10 €	753,77 €	969,19 €
Medienkaufmann	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Sport- und Fitnesskaufmann	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Technischer Zeichner	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Tierpfleger	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Veranstaltungskaufmann	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Verfahrensmechaniker für Beschichtungstechnik	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Verfahrensmechaniker für Kunststoff- und Kautschuktechnik	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Versicherungskaufmann	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Werbekaufmann	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €
Zahnmedizinische Fachangestellte	646,10 €	753,77 €	1.022,99 €

Tous les deux mois, la LSC vous présente la « profession du mois ». L'objectif de cette présentation est de vous faire découvrir une profession pour laquelle un apprentissage menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) est organisé à l'heure actuelle par la LSC. En dehors des informations pratiques relatives à l'apprentissage, des témoignages de personnes confirmées dans la profession visée vous sont présentés. ■

Profession du mois

Electronicien en énergie

■ Le descriptif de la formation

L'électronicien en énergie planifie et installe des installations d'alimentation en énergie. Il les monte, effectue leur démarrage et s'occupe de la maintenance. Il peut trouver des postes dans les professions de l'électronique, comme par exemple des équipementiers techniques de bâtiments ainsi qu'au près des installateurs de lumière et de signalisation sur les routes et les chemins de fer.

Champ d'activité

- Surveiller et maintenir les machines et les installations électriques, électroniques ainsi que les installations de production automatisée.
- Réaliser les travaux de maintenance en se basant sur des schémas et des plans techniques ou autres documents d'entretien.
- Cerner les dysfonctionnements et éliminer leurs origines à l'aide d'un outillage informatique et de mesure performant.
- Effectuer ou faire exécuter les réparations qui s'imposent tout en remplaçant correctement les pièces défectueuses.

- Mise en service d'installations du domaine de la distribution et de l'alimentation d'énergie électrique.
- Mise en service de systèmes de commande, de régulation, de signalisation et d'éclairage.
- Mise en marche des machines électriques et agrégats dans les domaines de l'électricité, de l'électronique et de l'informatique.
- Adapter et modifier des installations ou machines existantes à des nouvelles exigences, remplacer éventuellement des machines ou des installations.

■ Comment devenir électronicien en énergie?

La réussite de l'apprentissage menant au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) est la voie normale pour devenir électronicien en énergie.

Conditions d'accès à la formation

L'admission au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) requiert au moins d'avoir accompli une classe de 9^e Pratique (PR) du cycle inférieur de l'Enseignement Secondaire Technique avec une moyenne annuelle minimale de 38 en mathématiques. ■

■ Quel établissement scolaire prépare à cette profession?

Lycée Technique Privé Emile Metz (LTPEM), Lycée Technique des Arts et Métiers (LTAM), (Lycée Technique d'Esch/Alzette (LTE), Lycée Technique Joseph Bech (LTJB).

Avantages

L'apprentissage en entreprise sous le couvert d'un contrat d'apprentissage présente des avantages certains:

- Par la conclusion du contrat d'apprentissage, l'insertion professionnelle de l'apprenti est effective.
- La formation pratique est réalisée sur des équipements professionnels. Elle est approfondie pendant les 3 années de l'apprentissage. Cette formation peut s'effectuer sous régime plein temps au sein d'un lycée technique.
- L'apprenti a droit à 25 jours de congé annuel.

■ Indemnités d'apprentissage

L'apprenti touche une indemnité d'apprentissage mensuelle, payée par le patron-formateur.

Indemnités d'apprentissage (indice 775,17)

Profession	Brut	Avant PII	Après PII
Electronicien en énergie	mensuel	592,31 €	1.022,99 €

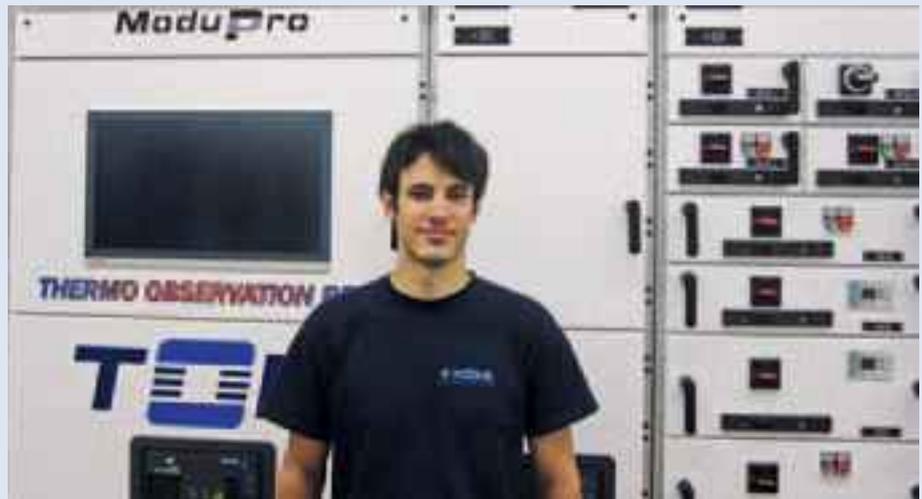
■ Erfahrungsbericht

„Ein Verständnis für physikalische Vorgänge, logische Denkfähigkeit, sowie gute mathematische Kenntnisse sind unentbehrlich.“

Nach seiner abgeschlossenen Lehre arbeitet Sascha Hammes nun seit mehr als 4 Jahren als Energieelektroniker bei der Firma Köhl, mit Sitz in Wecker.

Herr Hammes, aus welchen Gründen haben Sie den Beruf des Energieelektronikers gewählt?

Die Berufswahl fiel mir sehr leicht. Mein großes und bereits lange bestehendes Interesse an der Elektrotechnik war der wesentliche Grund für diese Entscheidung. Es ist nicht zu leugnen, dass die Technik heute eine immer wichtigere Rolle einnimmt. Mehrere Aspekte machen für mich den Reiz dieses Berufes aus: einerseits ist es die Funktionsweise der elektrotechnischen Abläufe, vor allem in den Bereichen der Automatisierungs- und Steuerungstechnik die eine Herausforderung darstellen, andererseits aber auch mein persönliches und berufliches Ziel, meine Kenntnisse in den entsprechenden Fachgebieten der Elektrotechnik zu vertiefen und zu erweitern. Die Firma Köhl, die nicht nur marktführend in diesen Fachgebieten ist, sondern auch noch im Ausbildungsbereich sehr engagiert tätig ist, hat sich dann als der für mich geeignete Ausbilder und Arbeitgeber herausgestellt.



Sascha Hammes, Energieelektroniker, arbeitet bei der Firma Köhl, mit Sitz in Wecker

Welche Kompetenzen benötigt man, um diesen Beruf ausüben zu können?

Ein Verständnis für physikalische Vorgänge, logische Denkfähigkeit, sowie gute mathematische Kenntnisse sind unentbehrlich in diesem Berufszweig. Des Weiteren sollte man eine hohe Lernbereitschaft, ein Interesse an innovativen Technologien und die Begeisterung für die Untersuchung elektrotechnischer Vorgänge haben.

Was sind Ihrer Meinung nach die Vor- und Nachteile dieses Berufs?

Für mich persönlich ist dieser Beruf ausschließlich positiv zu bewerten. Als Teilgebiete der Energieindustrie stellen die Elektrotechnik und die Energieelektronik zwei bedeutende und zukunftssträchtige Wirtschaftszweige dar. Eine stabile Stromerzeugung ist heute für Unternehmen, aber auch Privatpersonen, unabdingbar. Demnach ist die Nutzung der Elektrizität in all ihren Erscheinungsformen einfach nicht mehr wegzudenken. Der Beruf des Energieelektronikers ist zudem sehr abwechslungs- und umfangreich da hier viele Fachgebiete ineinander übergreifen und Themenbereiche aufeinander aufbauen. Dadurch erarbeitet man sich ein breites Wissensspektrum.

Beschreiben Sie uns einen typischen Arbeitstag!

Da die Aufgaben sehr abwechslungsreich sind und die Projekte individuell auf den Kunden ausgerichtet sind, ist kein Tag wie der andere. Eine verallgemeinerte Darstellung eines typischen Arbeitstages ist daher schwer möglich. Allerdings lassen sich die wesentlichen Tätigkeiten wie folgt zusammenfassen:

- Anfertigen von mechanischen Bauteilen,
- Montieren und Verdrahten von Baugruppen der Steuerungstechnik,
- Montieren, Verdrahten und Installieren von Anlagen der Energietechnik,
- Prüfen, Messen und Einstellen von steuerungstechnischen Bauelementen,
- Verlegen und Anschließen von Leitungen an den Montageorten,
- Montieren und Installieren von Anlagen der Melde- und Beleuchtungstechnik sowie von elektrischen Maschinen und Stelleinrichtungen/Sensoren,
- Messen von Gleich- und Wechselgrößen,
- Vorbereiten und Abschließen von Montagearbeiten.

Nouveau cycle de sensibilisation et de formation continue

NOUVEAU!
FORMATION CONTINUE GRATUITE

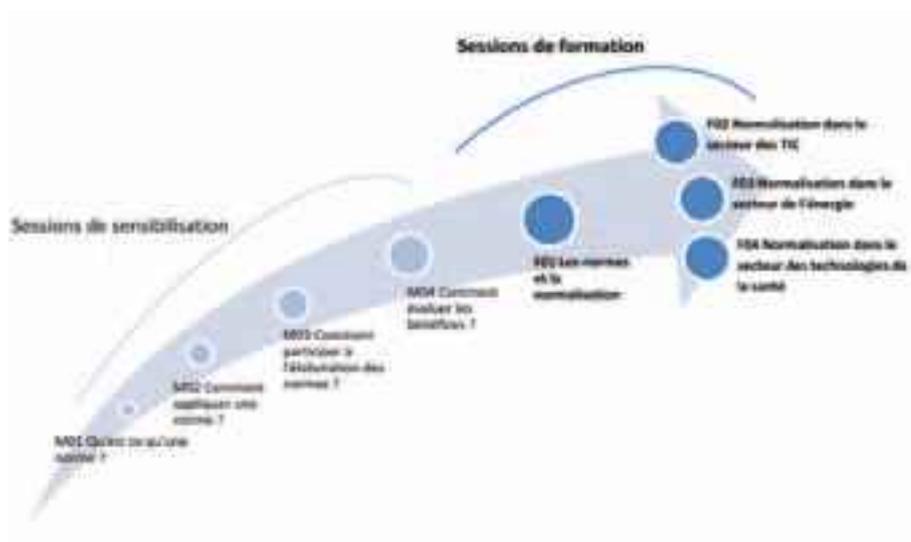
NORMALISATION

Catalogue 2013
FORMATION CONTINUE
NORMALISATION

ILNAS ANSC

Vous souhaitez développer vos **COMPÉTENCES** et contribuer à améliorer la **PERFORMANCE** de votre entreprise ?

FAITES DE LA NORMALISATION UN ATOUT POUR VOTRE ENTREPRISE !



ILNAS propose un cycle de sensibilisation et des formations dans le domaine de la normalisation. Les cours sont accessibles, gratuits et s'adressent à toutes les personnes en activité au Luxembourg qui souhaitent développer de nouvelles compétences professionnelles.

Qu'est-ce qu'une norme et à quoi sert-elle? Pourquoi appliquer une norme? Qui élabore les normes? Y a-t-il des avantages à travailler avec des normes, et si oui, à qui profitent-elles? Au-delà des préjugés négatifs qui accompagnent généralement les normes, peu d'entre nous sont en mesure de répondre correctement à ces

questions. Or, les normes sont omniprésentes et régissent les activités économiques, de la conception à la mise sur le marché des produits, processus et services. Dès lors, il apparaît nécessaire d'informer les personnes en activité au Luxembourg afin qu'elles comprennent l'intérêt de la normalisation et les enjeux liés aux normes! En effet, sans cette prise de conscience, il est difficile de concevoir que la maîtrise de cette thématique puisse se muer en compétence pour l'individu et en valeur ajoutée pour son entreprise. L'ILNAS souhaite donc vivement

contribuer à éveiller les consciences et à accompagner les acteurs économiques intéressés.

Ainsi, l'offre de formation continue ILNAS, développée dans une logique de progression, se compose:

- d'un cycle de sensibilisation proposant 4 modules d'une durée de 2 heures,
- et de 4 formations plus détaillées d'une durée de 4 heures

Ces cours doivent permettre de saisir les enjeux de la normalisation et de maîtriser les outils utiles à une mise en pra-

tique opérationnelle efficace. Concernant les formations, il convient de préciser qu'elles sont centrées à ce jour sur 3 secteurs économiques porteurs, à savoir les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'énergie et les technologies de la santé (biomédical). Tous ces cours sont gratuits et sont dispensés dans les locaux de l'ILNAS situés à Esch/Belval ou, à la demande, dans les entreprises.

Agence pour la Normalisation et l'Economie de la Connaissance (ANEC), Southlane Tower I,
1, avenue du Swing, L-4367 Belvaux (Esch/Belval)
Tél.: (+352) 24 77 43-70 – E-mail: anec@ilnas.etat.lu – www.ilnas.lu

SENSIBILISATION

MODULE 01	Qu'est-ce qu'une norme?	12 novembre 2013	16h00-18h00 Esch/Belval
MODULE 02	Comment appliquer une norme?	10 décembre 2013	
MODULE 03	Comment participer à l'élaboration des normes?	16 janvier 2014	
MODULE 04	Comment participer à l'élaboration des normes?	11 février 2014	

Formation

FORMATION 01	Les normes et la normalisation	21 novembre 2013	14h00-18h00 Esch/Belval
FORMATION 02	Normalisation dans le secteur des TIC	19 décembre 2013	
FORMATION 03	Normalisation dans le secteur de l'énergie	28 novembre 2013	
FORMATION 04	Normalisation dans le secteur des technologies de la santé	5 décembre 2013	

Mentorat entrepreneurial S'affirmer en tant que dirigeant

« Lorsque j'ai commencé l'aventure mentorale, j'étais parfaitement à l'aise dans mon rôle de consultant. La différence aujourd'hui est que je le suis également dans ma fonction de chef d'entreprise. »

Cédric Jacques, Mentoré 2012



DÉCOUVREZ LES MENTORÉS DE LA PROMOTION 2013!

SAVE THE DATE: CÉRÉMONIE DE LANCEMENT, SAISON 4
LE 28 NOVEMBRE 2013 DÈS 18H30, À LA CHAMBRE DE COMMERCE
INSCRIPTION EN LIGNE À PARTIR DU 28/10/13
WWW.BUSINESSMENTORING.LU



BusinessMentoring, un programme piloté par le Business Support G.I.E.
Certifié ISO 9001

Paroles de Mentoré

Cédric Jacques: l'expérience du terrain au service de l'HACCP

Après avoir travaillé une dizaine d'années en tant que cuisinier, Cédric Jacques reprend le chemin des études en 2008 pour obtenir un diplôme universitaire en Gestion de la Qualité et Sécurité Alimentaire, complété par de multiples formations spécialisées. Ses expériences passées lui ayant appris que, face à une pression grandissante en matière de sécurité alimentaire dans le domaine artisanal, les PME et artisans luxembourgeois auraient bien besoin de services de conseils axés sur la pratique pour les épauler, il décide de combler ce manque en lançant l'activité HACCP-Consult, en janvier 2009. Le concept connaît un franc succès... une tendance qui ne se dément pas, puisque l'entreprise a depuis élargit sa palette d'activités: sa fusion avec la société Prisma Formation en 2012 a donné naissance à la nouvelle entité «SIGNA», qui se positionne aujourd'hui comme un fournisseur global de solutions en matière de santé-sécurité alimentaire. Rencontre.

Comment avez-vous abordé le marché de la sécurité alimentaire au Luxembourg?

Nous avons d'abord abordé de petites structures artisanales telles que des bou-

cheries et boulangeries, puis les secteurs de la restauration, de l'industrie agro-alimentaire et finalement des structures d'accueil pour enfants. Avant de lancer nos activités dans chacun de ces secteurs,

nous avons consulté en amont les administrations ministérielles respectives, pour connaître leurs priorités. De cette manière et en nous basant sur nos propres expériences de terrain, nous avons élaboré des

outils réellement adaptés aux professionnels de l'alimentation. Nous proposons ainsi des solutions qui vont de l'accompagnement de nouveaux projets (plans, infrastructures, équipements...) aux audits de bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité alimentaire, en passant par la formation du personnel, la mise à disposition d'outils de gestion et l'étude des risques.

Depuis le lancement de votre activité en 2009, votre entreprise a pris beaucoup d'envergure. Comment expliquez-vous cette tendance positive?

Le nombre d'établissements avec lesquels nous travaillons de façon régulière augmente continuellement. L'écoute apportée à nos clients et l'adaptation de nos prestations aux besoins implicites et explicites de ces derniers constituent nos points forts: nous sommes conscients qu'un établissement n'en est pas un autre, de même qu'un gérant n'en est pas un autre. De plus, nous nous remettons continuellement en question et évoluons selon les besoins et contraintes du marché. Je peux citer à titre d'exemple nos formations qui sont prestées actuellement dans six langues, dont l'italien, le portugais et le mandarin. Cette flexibilité est essentielle dans des secteurs tels que la restauration (traditionnelle et collective) ou encore la distribution.

Au vu de cette progression très favorable, qu'êtes-vous venu chercher dans le mentorat?

Je me suis trouvé à un certain moment face à d'importantes décisions, sans savoir comment les aborder. Pour être viable à long terme, l'entreprise devait grandir, alors même que le chiffre d'affaires ne semblait pas suffisant pour

augmenter les ressources humaines à ce stade. Je ne savais pas comment m'y prendre, ni par où commencer. En tant que chef d'entreprise, on se retrouve souvent seul face à un mur avec toutes ses questions et hypothèses, sans avoir de retour. C'est exactement ce retour que je suis venu chercher dans le programme BusinessMentoring.

Quelle est votre vision d'entreprise à long terme?

L'avenir se trouve selon moi dans la diversité et l'amélioration permanente. En plus d'être prestataire de services, nous sommes également revendeur de matériel destiné spécifiquement au secteur alimentaire, tel que des appareils de mesure de température ou encore des thermobox permettant le transport de denrées alimentaires dans des conditions optimales. Pour le client, cela se traduit avant tout par un gain de temps, puisqu'il a un prestataire unique pour une large gamme de produits et services, mais aussi par une garantie de qualité, puisque nous travaillons nous-mêmes tous les jours directement ou indirectement avec le matériel que nous vendons, et que nous connaissons donc parfaitement. Par ailleurs, nous souhaitons élargir l'offre au niveau du conseil vers des référentiels supplémentaires, tels que IFS, ISO 9001, ISO 22000 ...

Concrètement, que vous a apporté votre mentor jusqu'ici, notamment par rapport aux perspectives de développement que vous évoquez?

Au fil de nos rencontres, il m'a appris à me poser les bonnes questions et à reconnaître des opportunités de marché. L'idée initiale d'Haccp-Consult/SIGNA était tellement précise dans ma tête que je m'empêchais inconsciemment d'évoluer vers de nouveaux secteurs ou domaines d'activités. Mon mentor m'a appris à ne plus directement dire «non» lorsqu'une perspective de développement ne correspond pas, à première vue, au cadre défini initialement. C'est pourquoi je prends aujourd'hui beaucoup plus de recul quand je me trouve face à des choix importants: j'analyse la situation sous un angle différent, en essayant de privilégier l'alternative qui aura le plus de potentiel à long terme.

Enfin, que retirez-vous de l'aventure BusinessMentoring, après déjà plus d'un an d'accompagnement?

Lorsque j'ai commencé l'aventure, j'étais parfaitement à l'aise dans mon rôle de consultant. La différence aujourd'hui est que je le suis également dans ma fonction de chef d'entreprise. Pour SIGNA, cette période a été primordiale car synonyme de croissance: nous sommes passés de 2 à 4 personnes au sein de l'équipe! C'est une avancée importante pour nous, à laquelle je ne m'attendais pas à ce stade. De plus, je me rends compte que j'aborde différemment les défis au quotidien, tant au niveau professionnel que dans ma vie personnelle. ■

Plus d'infos sur www.signa.lu

Save the date

Soirée de présentation des Mentorés 2013, parrainée par l'entrepreneur à succès Jacques Lanners.

Le 28 novembre de 18h30 à 20h00, au centre de conférences de la Chambre de Commerce.

Inscription en ligne dès fin octobre sur www.businessmentoring.lu. ■



Le partenaire des petites et moyennes entreprises

Fiduciaire
Comptable
Tibolt
s.à r.l.
www.tibolt.lu

3, rue du Village, L-6140 JUNGLINSTER, ☎ 78 88 75

Online

Das Unternehmensportal von Guichet.lu jetzt auch auf Deutsch

Passend zur Rückkehr an die Arbeitsplätze nach der Sommerzeit, erscheint das staatliche Unternehmensportal „Portail Entreprises“ jetzt auch **in deutscher Sprache**.

Auf mehr als 450 Themenseiten findet man dort Erklärungen und Anleitungen zu den wichtigsten Verwaltungsvorgängen, die ein Unternehmen in Luxemburg von der Unternehmensgründung bis zur Geschäftsauflösung täglich oder gelegentlich erledigen muss. Die zugehörigen Formulare können entweder

direkt online auf guichet.lu ausgefüllt und elektronisch an die zuständige Behörde geschickt oder einfach ausgedruckt werden. Ein Verzeichnis der luxemburgischen Behörden inklusive detaillierter Adressen und Telefonnummern ermöglicht das rasche Finden des richtigen Ansprechpartners. Praktische Informationen, die strategische Unternehmensentscheidungen beispielsweise in rechtlicher, steuerlicher oder buchhalterischer Hinsicht beeinflussen können, runden das Angebot des Unternehmensportals ab.

Mit der deutschen Fassung reagieren das Ministerium für Wirtschaft und Außenhandel und das Ministerium für Mittelstand und Tourismus als Herausgeber des Unternehmensportals auf eine konstante Nachfrage gerade von kleinen und mittleren luxemburgischen Unternehmen. Auch Unternehmen aus dem Ausland, die heute schon in großer Zahl gelegentlich und zeitweilig in Luxemburg tätig sind, soll die Orientierung und der Verwaltungsaufwand durch die neue Sprachversion erleichtert werden. ■

Luxembourg Cluster Initiative

Nouvelle politique pour faire face aux défis futurs

Etienne Schneider a présenté au début du mois d'octobre dernier, une nouvelle politique pour la Luxembourg Cluster Initiative afin de faire face aux défis futurs et a

annoncé la création d'un nouveau cluster dans le domaine automobile.

Le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Etienne Schneider, a souligné l'importance de la

Luxembourg Cluster Initiative pour une politique économique diversifiée et durable et a annoncé de nouveaux champs de compétences et responsabilités y compris pour les clusters. Les clusters sont un élément crucial de la politique d'innovation du Luxembourg, car ils rassemblent des entreprises, des institutions de recherche et d'autres acteurs provenant des secteurs spécifiques afin de développer conjointement des projets à orientation économique et technologique.

En 2002, le gouvernement luxembourgeois a lancé la Luxembourg Cluster Initiative dans le but d'encourager activement les secteurs qui sont d'importance cruciale pour le développement économique luxembourgeois. Depuis lors, cinq clusters innovants ont été créés. Ils rassemblent des parties prenantes nationales dans les domaines de la biomédecine, des technologies environnementales, des technologies de l'information et de la communication, des sciences des matériaux et des technolo-





Jetzt
auch auf
Deutsch

Unternehmensportal

Allein mit Ihrem Unternehmen?

Nein, das sind Sie nicht!

Das Unternehmensportal bietet Ihnen komplette und verständliche Informationen zur Gründung und Führung einer Firma in Luxemburg sowie online Zugang zu den erforderlichen Verwaltungsvorgängen.



gies spatiales. Les clusters ont une structure organisationnelle efficace. Chacun d'entre eux est dirigé par un président qui représente le secteur privé et celui-ci est assisté par deux vice-présidents issus de la recherche publique. Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, est en charge de la gestion organisationnelle quotidienne qui est réalisée par un cluster manager hautement qualifié. L'Agence fournit l'infrastructure administrative nécessaire.

«Des clusters puissants sont nécessaires pour favoriser un climat d'affaires compétitif à l'échelle internationale, pour attirer les meilleurs profils et stimuler la croissance et l'emploi. Ainsi, il est important d'adapter la politique des clusters aux défis futurs» a souligné Etienne Schneider. Cela se traduira par un «plan en cinq points» qui prévoit la croissance des activités des clusters dans les domaines du développement des affaires, de l'internationalisation,

des projets phares, de l'image de marque et de la prospection et de la promotion.

Afin de pouvoir réaliser un suivi approfondi des résultats obtenus, des objectifs mesurables et concrets ont été attribués à chaque cluster. Les activités des clusters vont être mesurées régulièrement par rapport à ces objectifs et permettre ainsi d'ajuster la stratégie si nécessaire. «Les clusters sont un outil important pour soutenir la politique de diversification du gouvernement. D'ici 2020, la Cluster Initiative devrait contribuer à réaliser les objectifs visant l'établissement d'environ 300 nouveaux business et la création de 3.000 nouveaux emplois» a souligné le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur. Etienne Schneider a également annoncé le lancement d'un nouveau cluster dans le secteur automobile, dans le but d'améliorer la visibilité internationale et de coordonner la coopération nationale dans l'industrie des composants automobiles.

Laurent Federspiel, en charge de la Luxembourg Cluster Initiative chez Luxinnovation, a expliqué que ce nouveau cluster vise à «donner aux acteurs et aux réseaux actifs dans l'industrie automobile, un nouveau potentiel pour une communication, une coopération et un développement améliorés et renforcés. Il est indubitable que, dans le secteur automobile, il y a d'énormes défis qui s'imposeront à l'avenir, que ce soit au niveau des questions environnementales ou du développement de nouvelles technologies, telles que la conduite autonome. Ainsi, il conviendra de promouvoir la coopération entre les acteurs économiques, des sciences et de la politique, de manière à ce que le Luxembourg puisse maintenir sa compétitivité et apporter des solutions durables et innovantes.

*Communiqué par
le ministère de l'Economie et
du Commerce extérieur et
par Luxinnovation ■*

SuperDrecksKesch

Protection du climat et des ressources énergétiques grâce aux graisses alimentaires usées



Quasi toutes les cuisines et cantines utilisent des huiles et graisses alimentaires. Elles peuvent être liquides ou solides. Certaines d'entre elles peuvent être chauffées à haute température et conservent longtemps leur chaleur, ce qui les prédestine pour la friture et la rôtisserie.

Une partie des huiles et graisses alimentaires est consommée avec les plats préparés. Les huiles de friture, quant à elles, se transforment en déchets lorsqu'elles sont fortement salées après avoir été utilisées plusieurs fois. Les huiles et graisses ne doivent pas être déversées dans l'évier. Elles entraînent des dépôts, colmatent les tuyaux et polluent les eaux usées. Dans les stations d'épuration, les eaux usées contaminées par des graisses et huiles posent de gros problèmes pour l'épuration.

Les graisses alimentaires usées ont une haute valeur énergétique qu'il est judicieux d'utiliser, conformément

aux directives de la politique actuelle concernant les ressources énergétiques et la protection du climat. Les graisses alimentaires usées collectées par la SuperDrecksKëscht – il s'agit en majeure partie de graisses de friture – sont utilisées autant que possible comme source énergétique.

La plus grande partie de ces graisses est actuellement transformée en gasoil biologique qui peut ensuite être utilisé, par exemple, dans les véhicules diesel ou dans des centrales de cogénération. Mais il est encore préférable d'utili-

ser ces graisses directement après traitement dans un séparateur qui retire les corps étrangers et homogénéise les graisses alimentaires usées. Entretemps la SuperDrecksKëscht utilise des graisses alimentaires usées dans un brûleur de l'installation de chauffage conçu à cet effet.

Les huiles et graisses alimentaires ne doivent pas être contaminées par des corps étrangers tels que des huiles minérales, des solvants ou des produits de nettoyage, car la transformation en gasoil biologique devient alors

impossible et il ne reste plus que la valorisation énergétique, ce qui réduit toutefois sensiblement le rendement énergétique.

En 2012, la SuperDrecksKëscht a collecté plus de 385 tonnes de graisses et d'huiles alimentaires. L'utilisation de seaux de collecte standardisés (5 l pour les ménages, 30 l pour la gastronomie) a permis de réduire encore plus le taux de graisses usées contaminées qui doivent faire l'objet d'une valorisation énergétique.

La liste des entreprises, qui ont une autorisation pour l'élimination des huiles et graisses alimentaires, se trouve sous: www.emwelt.lu/dechets/informations_pratiques/liste_collecteurs_agrees (en utilisant le code 200125)

Pour plus d'informations: SuperDrecksKëscht, Tél.: (+352) 488 216-1 ou www.sdk.lu

**MEET IN
LUXEMBOURG!**

luxembourg
convention bureau

Audium Luxembourg – Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean
© 2013. All Rights Reserved. Architect: Design
Photo: © Carlo Pommer



www.lcb.lu

**ENJOY BREATHTAKING MEETING FACILITIES AND TAKE YOUR EVENT
TO A NEW LEVEL OF EXCELLENCE!**

Your partner on site
Luxembourg Convention Bureau
Tel.: (+352) 22 75 65
convention.bureau@lcto.lu

Luxinnovation

Nouvelle image, nouvelles ambitions



Dans la perspective d'accroître sa notoriété et sa visibilité, Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, arbore une nouvelle identité visuelle qui reflète davantage sa réalité: accessibilité, dynamisme et ouverture sur l'international.

Luxinnovation n'avait pas changé de logo depuis plus de 15 ans, la nouvelle identité visuelle donne un coup de frais à l'Agence, grâce à un système graphique dynamique. Les points clés de ce nouveau branding s'appuient sur une mise en page moderne, un bandeau corporate clair, une baseline uniquement en anglais, une typographie contemporaine et un ensemble dynamique de couleurs basé sur les incontournables mais efficaces jaune et noir.

■ Plus qu'un simple logo, un nouvel élan

Cette version rajeunie du logo a pour vocation de clarifier les missions et services offerts par Luxinnovation: informer, orienter et accompagner les entreprises de toute taille et les organismes de recherche publics à tous les stades de leur projet. Luxinnovation propose une offre de services intégrée et personnalisée, suivant une approche sectorielle.

Luxinnovation a radicalement changé au fil des années: effectifs dou-

blés, gamme de services étoffée. «C'est avant tout pour répondre à cette évolution, plus que par effet de mode, que nous avons procédé au changement de l'identité corporate», explique Raymond Schadeck, président de Luxinnovation. «Les besoins des clients ont changé, c'est pourquoi nous devons nous aussi sans cesse innover. Notre identité doit être au cœur de notre mission».

Luxinnovation a démontré sa volonté d'être toujours plus présente sur le terrain en choisissant de donner rendez-vous à ses clients et partenaires à la Foire d'Automne à Luxexpo. «Nous allons là où sont nos clients!», précise M. Schadeck. Et c'est justement parce que ce sont ces clients qui témoignent le mieux du rôle de l'Agence que Luxinnovation a souhaité laisser la parole à quelques porteurs de projets qu'elle a pu accompagner. Parmi eux, René Barsacchi, directeur d'AT Veranda et membre du Club Innovation, une initiative commune de la Chambre des Métiers et de Luxinnovation souligne: «Ma participation au Club Innovation m'a permis de remettre en question mes méthodes de travail grâce à l'éclairage externe d'experts et de confrères».

La nouvelle identité visuelle coïncide également avec le changement récent de direction qu'a connu Luxinnovation. A la tête de l'Agence depuis septembre,

Jean-Paul Schuler a passé une grande partie de sa carrière à l'étranger, notamment pour le compte du groupe industriel ArcelorMittal. Son intérêt pour l'innovation et la recherche l'a amené jusqu'au Luxembourg. Ses premières semaines ont été rythmées par de nombreux entretiens: avis et perceptions des clients, partage de points de vue avec les partenaires, discussions internes avec les collaborateurs de Luxinnovation... autant d'échanges constructifs qui lui permettent aujourd'hui d'orienter et de donner une nouvelle impulsion à l'Agence au sein du système national d'innovation luxembourgeois.

■ Se réinventer pour mieux conseiller

Or force est de constater que malgré une présence dans le paysage luxembourgeois depuis près de 30 ans, certaines entreprises ne perçoivent pas complètement tous les bénéfices de l'assistance que peut apporter les conseillers de Luxinnovation. «Ces dernières semaines, j'ai pu rencontrer l'équipe multinationale et pluridisciplinaire de Luxinnovation composée de collègues compétents et motivés. L'entière satisfaction de nos clients doit nous guider dans nos actions quotidiennes. Reste à présent à mieux nous faire connaître des autres pour qu'ils comprennent que

nous parlons aussi leur langage, celui de l'innovation accessible à tous. Ce nouveau branding aux allures franches et modernes devrait fortement nous y aider» remarque Jean-Paul Schuler.

■ **«3I» pour «Innovation, Improvement et Internationalisation»**

Il n'était donc pas seulement question d'une nouvelle identité corporate ce mardi 15 octobre, mais aussi de nouvelles orientations que Luxinnovation s'apprête à prendre. Parallèlement à son prochain contrat de performance qui définira les objectifs de l'Agence de 2014 à 2017, celle-ci repense son positionnement pour s'afficher plus clairement au service des PME. En effet, l'accent sera mis sur trois domaines prioritaires qui forment les «3I», pour «Innovation, Improvement et Internationalisation». «Nous allons à l'avenir nous concentrer sur l'innovation dans son intégralité, c'est-à-dire une approche qui dépasse le cadre de la R&D pour également répondre aux besoins des

entreprises de services ou commerciales» mentionne Jean-Paul Schuler.

Parce que l'innovation concerne bien plus que le simple développement de produits, Luxinnovation va aussi s'intéresser d'encore plus près aux méthodes pour améliorer les processus internes des entreprises tout en prenant en compte leurs spécificités. L'innovation pour les PME artisanales peut par exemple consister à redéfinir leurs approches clients, le marketing ou les services après-vente afin d'assurer une plus grande satisfaction. Or, le manque de temps et de ressources financières et humaines est souvent un frein majeur à l'innovation. Le programme «Fit4Innovation», initié par Luxinnovation, est conçu pour leur permettre d'accéder à l'innovation grâce à l'aide d'experts externes en charge de l'implémentation d'une stratégie d'innovation et ceci à faible coût.

Enfin, le volet Internationalisation. Bien connu pour son cadre fiscal attractif, sa place financière ou son environnement favorable aux affaires, le

NATIONAL AGENCY
FOR INNOVATION AND RESEARCH
LUXINNOVATION



Luxembourg a beaucoup plus à offrir, particulièrement en matière de RDI. De par ses activités et l'animation de la Luxembourg Cluster Initiative, Luxinnovation va faciliter l'accès aux marchés étrangers aux entrepreneurs et chercheurs luxembourgeois afin de trouver de nouvelles opportunités d'affaires. Le but étant également d'attirer les entreprises étrangères au Luxembourg pour compléter la gamme existante des compétences des acteurs de l'écosystème d'innovation.

C'est pourquoi, Jean-Paul Schuler ajoute au leitmotiv actuel de l'Agence «Making Innovation Happen!», le slogan et engagement dynamique «Let's do it now and together».

Votre partenaire informatique au Luxembourg depuis + de 26 ans !



Gestion Commerciale

- Gestion des achats
- Gestion des stocks
- Documents commerciaux
- Facturation
- ...



Ressources Humaines

- Gestion des candidatures
- Suivi des formations
- Gestion des présences/absences
- Calcul des salaires
- ...



Informatique Mobile

- Fleet Management
- Pointage Mobile
- Géolocalisation
- Eco-conduite
- ...



Finances

- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- e-TVA - eCDF - FAIA
- SEPA SDD - SCT
- ...



Chantiers / Projets

- Calcul des ressources
- Métrés / Etats d'avancement
- Rapports Journaliers
- Prix de revient et comparatifs
- ...



Service Technique

- Analyse infrastructures
- Fourniture hardware
- Administration réseau
- Backups en ligne
- ...



infodata

Créateur de Logiciels
22 Zone Industrielle, L-8287 KEHLEN
Tél : (+352) 33 16 48 - 1
Mail : info@infodata.lu
http://www.infodata.lu



(de g. à d.) Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce, Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, Christel Chatelain, attachée auprès des Affaires économiques de la Chambre de Commerce

«Actualité & tendances» n° 14

La Chambre de Commerce plaide pour une réforme des transferts sociaux pour plus d'équité et d'efficience

En 2012, les dépenses sociales de l'Administration publique, qui comprennent les transferts sociaux en nature et les prestations sociales en espèces, représentaient 47,2 % du total des dépenses publiques au Luxembourg (soit plus de 9 milliards EUR sur un total de plus de 19 milliards EUR). Pour sa part, l'Administration de la sécurité sociale connaît, depuis 2000, une progression plus dynamique de ses dépenses que de ses recettes, et par conséquent, son solde, jusqu'à présent encore excédentaire, s'essouffle. Son équilibre est donc fragile et risque de se dégrader très rapidement en raison d'un taux de création d'emploi moins dynamique résultant d'un ralentissement économique prolongé. En outre, le vieillissement de la population résidente, un rapport entre cotisants et bénéficiaires moins favorable, le fait que l'âge effectif du départ à la retraite au Luxembourg se situe largement en deçà de la moyenne des pays membres de l'OCDE, couplé à une espérance de vie sans cesse plus élevée, fait en sorte que le Luxembourg dispose du «coût du vieillissement» le plus important en Europe.

Face à ces défis, le Luxembourg doit viser un nouveau système de redistribution des richesses, performant et juste. Ce système doit prévoir des transferts sociaux basés sur la capacité contributive des ménages, assurant l'équité entre les générations et la promotion du travail au détriment de l'inactivité, tout en réduisant le risque d'exposition à la pauvreté. Le Luxembourg devra mieux cibler les transferts sociaux pour en faire un instrument

plus efficace de réduction de la pauvreté relative tout en limitant leur coût global. Ceci est d'autant plus important que la structure socio-économique du Luxembourg se caractérise par une forte contribution des non-résidents à la production nationale, et par conséquent, une part croissante des transferts sociaux sont exportés.

Dans son 14^e bulletin économique de la série «Actualité & tendances (A&T)», la Chambre de Commerce

analyse les transferts sociaux actuellement en vigueur au Luxembourg, qui se distinguent par leur générosité, leur caractère relativement peu sélectif et, surtout, leur non-soutenabilité d'un point de vue financier et budgétaire.

Les revenus de remplacement¹, les aides fournies par les communes et les prestations ayant comme contrepartie des cotisations sortent du champ d'analyse de l'A&T, qui se concentre ainsi sur les transferts financés à tra-

¹ Revenus perçus en remplacement de la rémunération que l'on reçoit quand on travaille (exemples: allocations de chômage, indemnités pour cause de maladie, indemnités pour cause d'accident du travail, pension de retraite, pension de survie, etc.).

vers le budget de l'Etat et donc par la voie fiscale. La Chambre de Commerce analyse à la fois les transferts explicites (c'est-à-dire les aides/allocations/transferts décaissés de manière discrétionnaire) et implicites (à savoir des avantages non couverts par une cotisation et ne donnant pas lieu à un transfert pécuniaire direct; par exemple les avantages fiscaux tels que différents abattements)².

L'ensemble des transferts, recensés par la Chambre de Commerce, ont été caractérisés à l'aune de différents éléments afin de créer une «matrice des transferts sociaux»³. La Chambre de Commerce a rencontré de nombreux obstacles lors de la réalisation de cette matrice du fait que certaines informations et données divergent selon les sources ou sont incomplètes, voire manquantes.

Selon la Chambre de Commerce, afin de garantir l'équité intergénérationnelle, la valorisation du travail par rapport à l'inactivité et la lutte effective contre l'exposition à la pauvreté, le système de sécurité sociale doit être réformé de manière volontariste et ambitieuse. Dans sa publication, la Chambre de Commerce soulève des questions de fond et propose des pistes de réflexion et des idées afin d'assurer que la politique menée soit la plus efficace et efficiente possible.

Quatre thématiques ont été délimitées, ces dernières correspondant à des objectifs majeurs vers lesquels une réforme du cadre relatif aux transferts sociaux devrait tendre:

1) Pour une architecture simple et cohérente des transferts sociaux

L'architecture actuelle en termes de transferts, d'allocations et d'aides sociales et familiales ressemble à une mosaïque, avec une multitude de transferts hétéroclites, disparates et, parfois de faible envergure, qui ont tendance à s'accumuler et à se démultiplier au fil du temps.

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce propose de:

- regrouper les transferts selon le principe: «un besoin = une aide»;
- abolir ou regrouper les transferts dont les coûts administratifs sont plus élevés que les montants distribués;
- réaliser une radiographie de l'ensemble des transferts existants avant l'introduction d'un nouveau transfert.

A titre d'exemple, l'ensemble des aides individuelles au logement devraient être regroupées afin de créer un «chèque logement», dégressif et remis aux ménages dont les revenus sont inférieurs à 5 fois le SSM. Quant aux aides visant les ménages déjà propriétaires et dont le but est d'encourager l'amélioration des performances énergétiques des habitations, celles-ci doivent faire l'objet d'un regroupement distinct.

La Chambre de Commerce plaide pour la réalisation d'une radiographie de l'ensemble des aides et transferts existants, et ce afin d'en évaluer l'efficacité et la nécessité, le besoin à combler ayant peut-être évolué dans le temps, voire disparu. Avant l'introduction d'un nouveau transfert, le maintien d'instruments déjà existants doit donc être remis

en question pour assurer une cohérence d'ensemble et une architecture cohérente et compréhensible. Une telle structure doit, par ailleurs, s'intégrer dans le contexte budgétaire, pour garantir sa soutenabilité financière à moyen terme. Les transferts sociaux ne peuvent être considérés comme permanents ou comme des droits acquis.

2) Pour une gouvernance optimisée

La Chambre de Commerce constate le manque de transparence, de disponibilité de données et d'informations administratives claires, précises et cohérentes en ce qui concerne les transferts et les aides au Luxembourg. Les interconnexions et les échanges entre les organismes de la sécurité sociale sont aussi trop rares.

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce propose d':

- accroître la transparence des politiques sociales;
- améliorer les interconnexions entre les organismes.

A titre d'exemple, un premier pas vers davantage de transparence doit être le croisement des données des administrations de protection sociale (par exemple la CNPF, l'IGSS, etc.) et de l'administration fiscale. L'information sur les revenus serait accessible aux agents de la Caisse nationale des prestations familiales qui pourraient adapter le niveau des prestations familiales en conséquence. Ce circuit intégré permettrait de mieux gérer les droits et de détecter des situations d'erreur ou de

² Par sa restriction du champ d'analyse, la Chambre de Commerce ne sous-entend nullement que les revenus de remplacement ou les transferts remplissant une fonction d'assurance ne sont pas importants. Mais, dans le cadre de cet A&T, le choix a été fait de privilégier, dans un premier stade, les transferts sociaux discrétionnaires, pour lesquels l'Etat est seul responsable.

³ Etant donné que non moins d'une centaine de transferts individuels différents et tombant dans le champ d'application de l'étude ont été identifiés, l'A&T ne peut en livrer une analyse exhaustive et désagrégée. Dans un souci de clarté, l'ensemble des transferts sociaux retenus ont été classés en grands blocs thématiques: prestations familiales, inclusion sociale, emploi et inactivité, logement et déductions fiscales directes. La Chambre de Commerce analyse dans l'A&T n° 14 les trois transferts les plus importants en termes de montants alloués:

- 1) Prestations familiales:
 - Allocations familiales
 - Boni pour enfant
 - Aides financières pour études supérieures
- 2) Inclusion sociale:
 - Revenu minimum garanti (RMG)
 - Forfait d'éducation («Mammerent»)
 - Revenu pour personnes gravement handicapées (RPGH)
- 3) Emploi et inactivité:
 - Aide au réemploi
 - Chômage partiel
 - Aide à l'embauche de chômeurs âgés ou de longue durée
- 4) Logement:
 - Remboursement de la TVA-Logement ou l'application directe du taux super-réduit de 3 %
 - Crédit d'impôt sur les actes notariés («Bëllegen Akt»)
 - Bonification d'intérêt

fraude. A défaut d'une optimisation du flux d'informations. Le développement d'un système de transferts plus sélectif ne seront guère réalisables.

3) Pour des aides répondant aux objectifs déterminés

Le coût budgétaire de certaines politiques d'aides est très élevé sans pour autant permettre d'atteindre les objectifs recherchés. Il est primordial de revoir les dispositions relatives aux transferts sociaux qui s'opposent à la réalisation d'autres objectifs.

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce propose de:

- revoir les transferts qui constituent des pièges à l'inactivité;
- introduire de nouveaux critères en ce qui concerne les aides financières aux études supérieures.

A titre d'exemple, la Chambre de Commerce estime ainsi que les autorités publiques devraient réorienter les moyens d'actions du Fonds pour l'emploi, et ce notamment en privilégiant la subsidiation du travail au financement intégral de l'inactivité. En effet, le dispositif de revenu minimum garanti (RMG)⁴, l'allocation d'éducation ou encore la générosité du congé parental réduisent fortement les incitations au travail ou l'atteinte d'autres objectifs économiques.

De plus, la Chambre de Commerce plaide pour que l'aide financière aux études supérieures⁵ soit octroyée (tant aux enfants de travailleurs résidents que frontaliers) sous forme de prêt, dont le remboursement serait abandonné à la condition que l'étudiant qui en bénéficie revienne au Luxembourg après avoir achevé ses études à l'étranger, pour y

travailler. Une alternative pour réduire le coût total du système tout en augmentant sa sélectivité serait, selon la Chambre de Commerce, de réintégrer un critère de revenus des parents. Ainsi, ce système, davantage sélectif, permettrait de réduire les montants alloués aux enfants provenant de ménages aisés, tout en accordant des bourses plus généreuses aux enfants provenant de familles aux revenus plus modestes.

4) Pour davantage de sélectivité sociale

Alors qu'une ré-articulation de la politique en matière de sélectivité sociale a été annoncée dans le programme gouvernemental de 2009, la Chambre de Commerce constate qu'aucun projet de réforme majeure n'a été initié depuis lors.

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce propose de:

- introduire des critères de revenus;
- réduire les abattements fiscaux et les bonifications d'impôts pas sélectifs;
- réformer les allocations familiales;
- réformer les aides coûteuses et peu ciblées.

A titre d'exemple, il serait opportun, selon la Chambre de Commerce, de redéfinir les conditions d'accessibilité, à certains transferts sociaux, comme le boni pour enfant, en fonction du revenu médian du ménage. S'agissant du crédit d'impôt sur les actes notariés («Bëllegen Akt»), la Chambre de Commerce souhaite qu'il soit lié aux revenus de l'acquéreur.

En ce qui concerne les allocations familiales, plusieurs scénarii sont possibles pour augmenter l'efficacité et l'équité du système redistributif affèrent tout en diminuant les dépenses

de l'Etat. Une première option serait la *fiscalisation des allocations familiales*. La Chambre de Commerce estime qu'un changement de paradigme est nécessaire: «Les allocations familiales soutiennent les parents qui ont des enfants». Une telle fiscalisation devrait être analysée dans le cadre de la réforme fiscale plus globale annoncée par le Premier Ministre dans son discours sur l'état de la nation de 2013. Une deuxième option à évoquer est le *plafonnement des allocations familiales*: les allocations familiales maximales seraient versées aux ménages disposant d'un revenu mensuel brut inférieur à cinq fois le salaire social minimum brut, c'est-à-dire 9.370 EUR par mois. Pour les ménages disposant de revenus supérieures à 5 fois le SSM, des allocations familiales dégressives jusqu'à une certaine limite inférieure seraient allouées. Enfin, la troisième option est une *réduction graduelle des allocations familiales* qui pourrait être introduite pour les ménages dont les revenus dépassent le revenu médian. En contrepartie, pour les ménages dont les revenus sont inférieurs à 5 fois le SSM, un «chèque logement» serait accordé afin de soutenir l'accès à la propriété ou à la location d'une habitation principale.

S'agissant du chèques-service accueil (CSA), la Chambre de Commerce salue l'instauration de davantage de sélectivité dans l'attribution de ces derniers, mais rappelle toutefois sa crainte de voir les ménages à revenu plus élevé opter plus pour une garde à domicile, instaurant ainsi deux «classes» au niveau de la garde des enfants. La Chambre de Commerce souhaite également le retour au prin-

⁴ Alors que le **salaire social minimum (SSM) mensuel** pour un travailleur non-qualifié est de **1.921,03 EUR** au 1^{er} octobre 2013, le montant du **RMG** par mois pour un adulte avec un enfant (famille monoparentale) est de 1.348,18 EUR + 122,56 EUR = **1.470,74 EUR**. Or, si les revenus de cette famille dépassent le SSM, alors certains avantages ne sont plus accordés:

- Allocation vie chère: 1.650 EUR par an, soit 137,5 EUR par mois
- Transports gratuits: abonnement mensuel réseau (longue distance) de 50 EUR par mois
- Bonification loyer: plafond de 123,5 EUR

Revenu d'inactivité ajusté: 1.470,74 + 137,5 + 50 + 123,5 = **1.781,74 EUR**

⁵ Dans sa 12^e actualisation du programme de stabilité et de croissance établie pour la période 2011-2014, le Gouvernement présente, dans ses «Mesures de consolidation budgétaire et leur effet sur le solde de financement de l'administration publique», le réaménagement des modalités d'intervention de l'état en faveur des étudiants comme une *source d'économie* de **33 millions EUR en 2011** et de **33 millions EUR en 2012**.

Or, suite à l'entrée en vigueur de la loi du 26 juillet 2010 modifiant la loi modifiée du 20 juin 2000 concernant l'aide financière pour études supérieures, 13.324 aides financières ont été accordées en 2010/2011 avec un montant total des bourses de **83.875.100 EUR** et (plus de **87 millions EUR** en termes de prêts) par rapport à 8.562 aides financières en 2009/2010 et un montant total des bourses de 14.888.925 EUR.

En outre, l'élargissement du champ des bénéficiaires, suite à la loi du 19 juillet 2013, entraînera une nouvelle augmentation substantielle: 13.875 étudiants frontaliers pourraient bénéficier des aides, ce qui engendrerait une *dépense totale* (résidents et frontaliers) de près de **190 millions EUR** au cours du 2^e semestre civil de 2013 ainsi qu'au 1^{er} semestre civil de 2014.

cipe de base du chèque-service accueil et l'abandon pur et simple de l'aide pour les activités extrascolaires.

La Chambre de Commerce estime que le système actuel en matière d'aide au réemploi, bien qu'il ait fait ses preuves lors de la crise, peut engendrer des abus de par sa générosité. Des conditions d'attribution plus restric-

tives doivent donc être implémentées afin d'éviter tout coût excessif pour la collectivité.

En ce qui concerne le chômage partiel, qui a connu une évolution très dynamique lors de la crise en 2009, la Chambre de Commerce estime qu'il s'agit d'un élément de flexibilité non négligeable pour les entreprises sou-

mises à des aléas économiques. La part du salaire prise en charge par l'Etat pour les heures chômées (80%) pourrait toutefois être réduite. Il n'est pas recommandé de toucher aux incitations à la formation continue des salariés en chômage partiel.

Dans sa nouvelle édition de son bulletin économique, disponible sur le site Internet www.cc.lu, la Chambre de Commerce propose de nombreuses pistes de réflexion. Au vu des défis mis en exergue et compte tenu de la crise économique qui perdure, la Chambre de Commerce espère que la nouvelle coalition gouvernementale prendra conscience de l'urgence de la situation et s'engagera dans une réforme ambitieuse du système actuel des transferts sociaux.

■ Trois questions à Christel Chatelain, attachée auprès des Affaires Economiques de la Chambre de Commerce

Merkur: Madame Chatelain, la Chambre de Commerce vient de publier son 14^e bulletin «Actualité & tendances» consacré aux transferts sociaux. Pourquoi avoir choisi de développer ce thème?

Christel Chatelain: Selon la Chambre de Commerce, les transferts sociaux au Luxembourg sont particulièrement généreux, peu sélectifs et, surtout, non-soutenables d'un point de vue budgétaire. De plus, malgré sa générosité, le système actuel ne permet pas de réduire significativement le taux de pauvreté. Une refonte du système n'est donc pas simplement primordiale, mais urgente au vu du contexte économique actuel qui risque d'accroître encore le poids financier des transferts sociaux.

Il existe, selon nous, une importante marge de manœuvre pour davantage d'efficacité et d'équité, mais il ne s'agit pas de juste supprimer certaines aides. Nous avons donc réalisé une radiographie des transferts sociaux au Luxembourg, et ce sous forme de «matrice». Nous avons rencontré de nombreux obstacles lors de la réalisation de cette dernière car certaines informations et données divergent selon les sources, sont incomplètes, voire manquantes. La collecte des informations nous a donc demandé beaucoup de temps mais sans cette radiographie partielle, pour laquelle nous plaçons depuis longtemps, une réforme ambitieuse, efficace et équitable ne pourra être menée.

Merkur: Quelles sont vos recommandations?

Christel Chatelain: Le Luxembourg fait face à de nombreux défis en termes de soutenabilité financière, d'équité et de cohésion sociale. La structure actuelle même du système doit être réformée car les aides s'accumulent et se multiplient au fil du temps. Il y a également un grand manque de transparence en ce qui concerne les transferts et les aides, ce qui fut flagrant lorsque nous avons réalisé notre matrice. Les interconnexions et les échanges entre les organismes de la sécurité sociale sont également trop rares et le coût budgétaire des certaines aides est démesuré par rapport aux objectifs atteints. Nous avons aussi montré, par un exemple chiffré paraît-il, que le dispositif de revenu minimum garanti (RMG) réduit fortement les incitations au travail. Nous pensons que le système doit donc être revu sur base du *leitmotiv* «Privilégier la subsidiarité du travail au financement intégral de l'inactivité». Enfin, nous demandons davantage de sélectivité sociale via notamment l'introduction de critères de revenus pour l'obtention des aides.



Christel Chatelain

Merkur: Quelles sont vos attentes?

Christel Chatelain: En analysant les programmes électoraux des partis politiques, nous avons remarqué que les transferts sociaux et la sélectivité sociale sont des thèmes récurrents mais que peu de mesures concrètes sont proposées, certainement parce qu'elles risquent d'être impopulaires.

Nous souhaitons donc présenter notre analyse avant la constitution d'un nouveau Gouvernement afin de faire prendre conscience à la nouvelle coalition gouvernementale de l'urgence de la situation. Nous espérons qu'elle s'engagera dans une réforme volontariste et ambitieuse du système actuel des transferts sociaux. ■

Eurostat

Le taux de chômage à 12 % dans la zone euro



Dans la zone euro (ZE17), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 12,0 % en août 2013, stable par rapport à juillet. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 10,9 %, stable également par rapport au taux relevé en juillet. Dans les deux zones, les taux ont augmenté par rapport à août 2012, où ils se situaient respectivement à 11,5 % et 10,6 %. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne.

Selon les estimations d'Eurostat, 26,595 millions d'hommes et de femmes

étaient au chômage en août 2013 dans l'UE28, dont 19,178 millions dans la zone euro. Par rapport à juillet 2013, le nombre de chômeurs est resté pratiquement stable tant dans l'UE28 que dans la zone euro. Comparé à août 2012, le chômage s'est accru de 882.000 personnes dans l'UE28 et de 895.000 dans la zone euro.

Parmi les Etats membres de l'UE, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en **Autriche** (4,9 %), en **Allemagne** (5,2 %) et au **Luxembourg** (5,8 %), et les plus élevés en **Grèce** (27,9 % en juin 2013) et en **Espagne** (26,2 %).

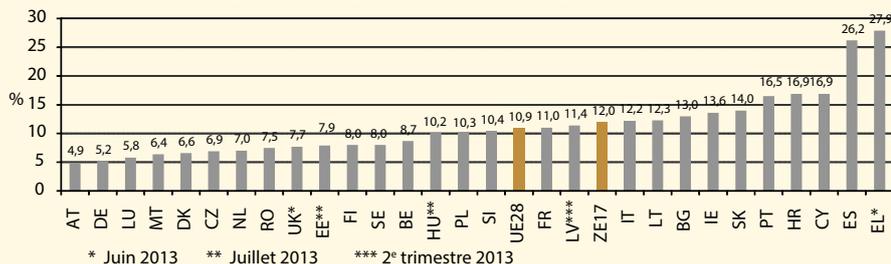
Sur un an, le taux de chômage a augmenté dans seize Etats membres, a baissé dans onze et est resté stable en **Pologne**. Les plus fortes hausses ont été enregistrées à **Chypre** (de 12,3 % à 16,9 %) et en **Grèce** (de 24,6 % à 27,9 % entre juin 2012 et juin 2013). Les baisses les plus marquées ont été observées en **Lettonie** (de 15,6 % à 11,4 % entre les deuxièmes trimestres 2012 et 2013) et en **Estonie** (de 10,1 % à 7,9 % entre juillet 2012 et juillet 2013).

En août 2013, le taux de chômage a été de 7,3 % aux **Etats-Unis**, en baisse par rapport au taux de 7,4 % enregistré en juillet ainsi que par rapport au taux de 8,1 % observé en août 2012.

Chômage des jeunes

En août 2013, 5,499 millions de jeunes de moins de 25 ans étaient au chômage dans l'**UE28**, dont 3,457 millions dans la **zone euro**. Par rapport à août 2012, le nombre de jeunes chômeurs a diminué de 123 000 dans l'**UE28** et de 52 000 dans la **zone euro**. En août 2013, le taux de chômage des jeunes s'est élevé à 23,3 % dans l'**UE28** et à 23,7 % dans la **zone euro**, contre respectivement 23,1 % et 23,4 % en août 2012. Les taux les plus bas en août 2013 ont été observés en **Allemagne** (7,7 %) et en **Autriche** (8,6 %), et les plus élevés en **Grèce** (61,5 % en juin 2013), en **Espagne** (56,0 %) et en **Croatie** (52,0 % au deuxième trimestre 2013).

Taux de chômage en août 2013, données des variations saisonnières



Communiqué par Eurostat ■



POUR LE TOIT



LE TRIPLE VITRAGE



LES MURS



LES PANNEAUX SOLAIRES



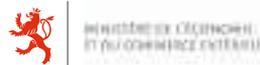
LES SOLS ET PLAFONDS



PRIME HOUSE: UN COUP DE MAIN À VOS CLIENTS POUR LA MODERNISATION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR HABITATION

Pour plus d'informations, contactez notre Hotline au 8002 11 90

Une initiative du gouvernement luxembourgeois pour la protection du climat



myenergy
Luxembourg

Renseignez-vous
sur www.myenergy.lu

Rapport sur la compétitivité industrielle du Luxembourg

Un classement qui ne reflète pas les réalités du terrain

La Commission européenne (CE) a publié le 25 septembre 2013 la nouvelle édition de son rapport sur la compétitivité industrielle de l'Union européenne (UE) et de ses Etats membres. L'étude sur la performance industrielle s'intéresse avant tout aux résultats dans les cinq domaines clefs, à savoir: la politique d'innovation et de durabilité, performances à l'exportation, l'environnement des entreprises et de l'entrepreneuriat, l'administration publique ainsi que le financement et investissement. Selon la conclusion de la CE, le Luxembourg continue de se classer en bonne position parmi les états membres de l'UE pour ce qui est de la compétitivité globale. Cependant, la compétitivité en matière de coûts représente le défi majeur à moyen et à long terme, notamment en raison des fortes augmentations des salaires et d'un faible accroissement de la productivité.

Le tableau de bord de l'Union de l'innovation 2013 classe le Luxembourg parmi les suiveurs de l'innovation, ses résultats en matière d'innovation dépassant la moyenne de l'UE. Malgré un système ouvert et attractif en matière de recherche, on observe une certaine faiblesse en ce qui concerne les investissements des entreprises (dépenses de R & D des entreprises, innovation par les entreprises non spécialisées en R & D), ainsi que la diffusion de l'innovation (vente de produits nouveaux sur le marché). Pour pouvoir bénéficier de fonds de l'Etat, les instituts de recherche publics sont tenus de mobiliser des financements par des tiers, et l'aide publique obtenue doit avoir des retombées, déboucher sur des brevets et d'autres formes de propriété intellectuelle. Or, ces objectifs n'ont pas été atteints. En outre, malgré des efforts considérables en matière de coopération entre les instituts de recherche publics et les entreprises, le bénéfice économique de ces efforts reste limité. Afin de contre-

carier le recul brutal de l'intensité de R&D des entreprises (de 1,53 % en 2000 à 0,98 % en 2011), il serait opportun de développer une stratégie de spécialisation intelligente plus ciblée qui pourrait de manière décisive maximiser l'impact économique du financement public de la recherche.

Dans un marché du travail hautement spécialisé, les compétences spécifiques sont nécessaires, notamment dans le secteur financier, ainsi que dans technologies avancées. Rien de surprenant que la situation reste difficile pour les travailleurs peu qualifiés. Par contre, la participation des adultes à l'apprentissage tout au long de la vie a progressé ces dernières années pour atteindre 13,6 % en 2011, mais pas encore suffisamment pour faire face au chômage structurel que connaît le pays.

En ce qui concerne les exportations, le Luxembourg affiche de bons résultats, notamment pour les services à forte intensité de connaissances (environ 80 % du total des exportations de services, les trois-quarts étant des services financiers) et des produits de haute technologie (environ 30 % du total des biens exportés). L'économie demeure toutefois très sensible aux performances à l'exportation des services financiers.

L'économie du Luxembourg reste ouverte et favorable aux entreprises. Les efforts pour mettre en place un environnement propice aux PME se reflètent dans les mesures récemment adoptées, telles que le plan d'action national en faveur des PME (le quatrième plan est sur le point d'être mis en œuvre), ou la création, cette année, d'un comité de haut niveau pour le soutien, le développement et la promotion de l'industrie. Les autorités publiques ont donc fait preuve d'un engagement en faveur des intérêts des entreprises (en particulier des PME) et d'une détermination

à mettre à profit les bonnes pratiques internationales. Pour des réformes plus complètes, il faudrait aborder d'autres problèmes comme l'insolvabilité, réformer les règles de l'entrepreneuriat de la deuxième chance, améliorer la transparence du système de marchés publics et entreprendre une réforme administrative de plus grande envergure. De plus, il est important de souligner que le temps nécessaire à la création d'une entreprise est de 19 jours, soit bien plus que la moyenne de l'Union qui est de 6,5 jours.

Pour ce qui est des performances globales de l'administration publique, le Luxembourg reste au-dessus de la moyenne de l'UE. La qualité des services publics est considérée comme élevée; il en va de même pour ce qui est de la mise en œuvre des politiques. Néanmoins un rapport sur le fonctionnement des systèmes judiciaires européens a recommandé de simplifier la procédure d'enregistrement de la propriété, d'en réduire drastiquement les coûts et dure d'enregistrement de la propriété, d'en réduire drastiquement les coûts et la durée. Le taux de recouvrement résultant de ces procédures devrait en outre être amélioré.

Le resserrement du crédit a été moins marqué au Luxembourg que dans les autres pays de la zone euro et les PME ont continué à bénéficier de bonnes conditions d'accès au financement. Les petits prêts de moins d'un million d'EUR, presque exclusivement destinés aux PME, coûtent nettement moins chers au Luxembourg que dans la plupart des Etats membres. Le capital-risque y est beaucoup plus accessible qu'en moyenne dans l'UE. Pourtant, il subsiste des problèmes, comme révélés par les indicateurs, concernant l'information sur le crédit, qui est perçue comme relativement peu claire au Luxembourg (et qui entrave donc l'offre de crédits). ■

Vous pouvez consulter le rapport sur la compétitivité industrielle du Luxembourg dans son intégralité sur le site internet de la Direction générale européenne de l'Industrie:

http://ec.europa.eu/entreprise/policies/industrial-competitiveness/monitoring-member-states/index_en.htm

Luxembourg: petit pays – grands nombres: et de 6!

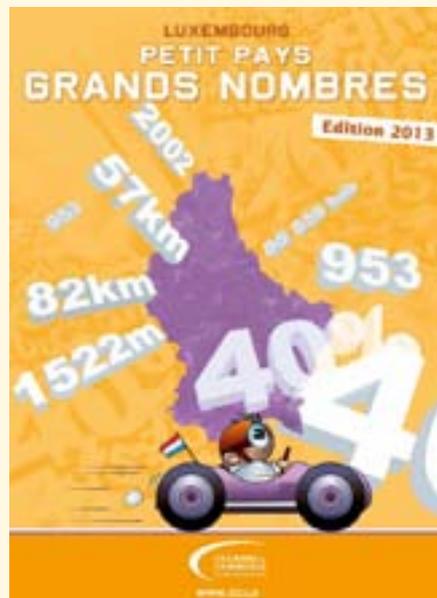
L'édition 2013 de «Luxembourg: petit pays-grands nombres» de la Chambre de Commerce vient de sortir. Cette publication fournit sur 38 pages, des données statistiques de base sur le Grand-Duché, et permet au lecteur de s'approprier les ordres de grandeur de l'économie luxembourgeoise et de découvrir les caractéristiques du pays.

La publication met en avant l'importance du Luxembourg en Europe en mettant en parallèle, d'une part la petite taille du pays et, d'autre part, ses nombreuses facettes, son dynamisme, ses bonnes performances économiques et sociales, la qualité de ses infrastructures et sa diversité sociologique, démographique et culturelle.

L'accent est également mis sur l'appartenance du Luxembourg à des entités de taille importante, telles la Grande Région, l'Union européenne, et l'ensemble des principales organisations internationales.

Cette publication est en conséquence, une belle carte de visite du pays.

Elle peut être commandée gratuitement auprès de la Chambre de Commerce en version papier par simple envoi d'un e-mail à eco@cc.lu. La brochure peut également être téléchargée sur le site Internet de la Chambre de Commerce, sous la rubrique «Publications» (www.cc.lu).



Fondation Alphonse Weicker

Luxembourg: de 2012 à 2030 – Les scénarios revisités et les 12 défis actuels

La Fondation Alphonse Weicker a organisé, début octobre, une conférence intitulée «Luxembourg: de 2012 à 2030. Les scénarios revisités et les 12 défis actuels», présentée par Manuel Baldauff, Gérard Hoffmann, Yves Nosbusch, Kik Schneider et Thierry Wolter, à l'occasion du 15^e anniversaire de la parution du livre «Europe 2012: Les Scénarios Luxembourgeois».

A l'aube de l'avènement de l'euro en 1997, la Fondation Alphonse Weicker avait en effet conduit un vaste projet de réflexion sur le Luxembourg, avec le concours des forces vives politiques, économiques et sociales de l'époque.

Lors de la conférence, les auteurs sont revenus sur l'analyse effectuée il y a quinze ans. Ils ont comparé les scénarios initiaux aux développements qui ont eu lieu depuis la rédaction du livre, et ils ont adapté les trois scénarios principaux pour l'Europe à l'horizon 2030.

Par ailleurs, ils ont présenté une synthèse des défis d'avenir du pays. Ces réflexions sont le résultat d'une série d'interviews réalisées par la Fondation Alphonse Weicker avec des représentants politiques, économiques et sociaux du Luxembourg et de la Grande Région.

Les défis auxquels notre pays est confronté aujourd'hui sont majeurs, mais ils sont bien identifiés et ils ne sont pas insurmontables. Il s'agit maintenant de développer rapidement une stratégie claire et pragmatique pour les attaquer et surtout, de passer à l'action. Dans ce contexte, les auteurs proposent une approche novatrice qui pourrait aligner les forces vives de la nation sur un plan d'action concret et fédérateur, réellement capable de réorienter le Luxembourg sur une voie de croissance pérenne.

Le rapport intitulé «Luxembourg: de 2012 à 2030.

Les scénarios revisités et les 12 défis actuels» peut être commandé gratuitement auprès de Karine Minetti – Tél.: (+352) 42 42-3395 – Email: karine.minetti@bgl.lu

Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

■ 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012	2013 (p)	2014 (p)
Croissance du PIB à prix constants (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) ⁽¹⁾	3,1 %	1,9 %	-0,2 %	1,0 %	2,3 %
	32,73	33,35	33,30	33,63	34,41
Taux de chômage	5,7 %	5,6 %	6,1 %	6,6 %	6,8 %
Emploi total intérieur (variation annuelle en %)	1,8 %	2,9 %	2,5 %	1,7 %	1,3 %
IPCN (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	1,8 %	1,8 %
Capacité/besoin de financement (administration publique, % du PIB)	-0,8 %	0,1 %	-0,6 %	-0,9 %	-1,0 %

Sources: STATEC, Calculs Chambre de Commerce.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

Nutzen Sie die
**steuerlichen
Vorteile**

Sichern Sie die Zukunft Ihrer
Nachkommen mit dem
Bausparen für
Kinder

Profitieren Sie von
**interessanten
Zinssätzen**

Bauen/kaufen
Sie dank unserer
**Immobilien-
finanzierung**

Sparen Sie für einen
Immobilienbesitz und
werden Sie
Bausparer

**Ihre Bedürfnisse
und Ihre Projekte
verdienen
unsere höchste
Aufmerksamkeit!**

2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres



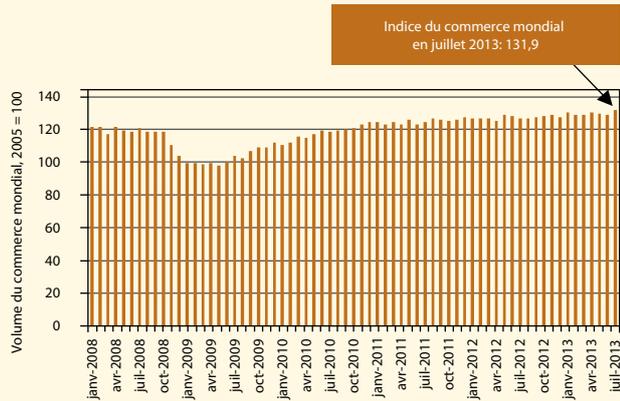
Source : www.zonebourse.com

Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar



Source : www.zonebourse.com

Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial



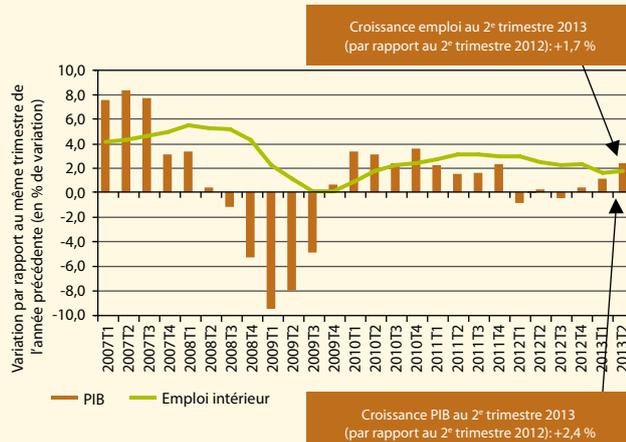
Source : Centraal Planbureau (Pays-Bas)

Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services



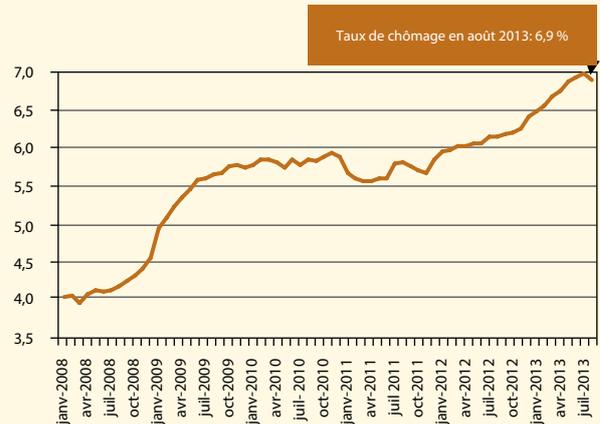
Source : STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur



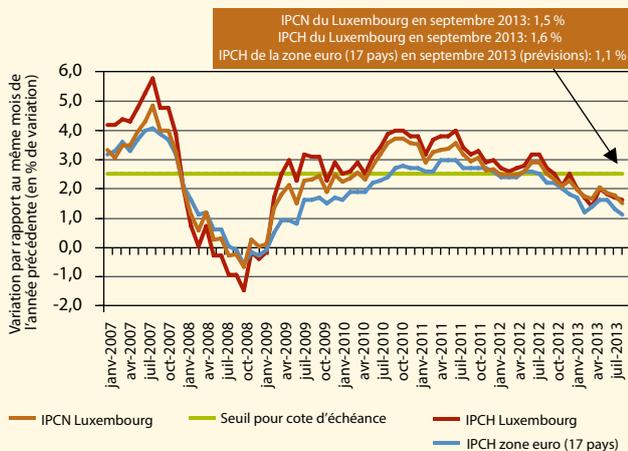
Source : STATEC

Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict désaisonnalisé)



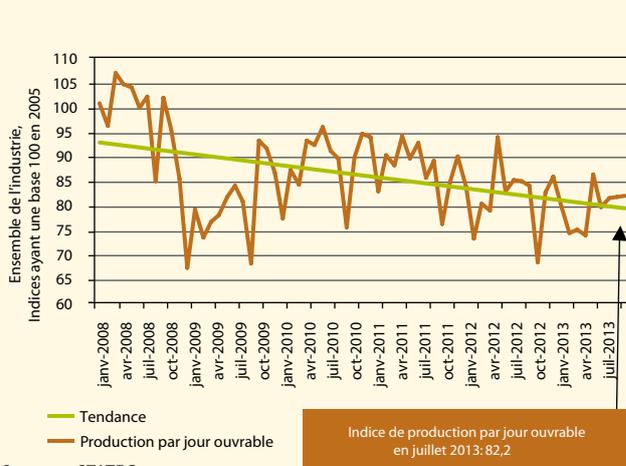
Source : STATEC

Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



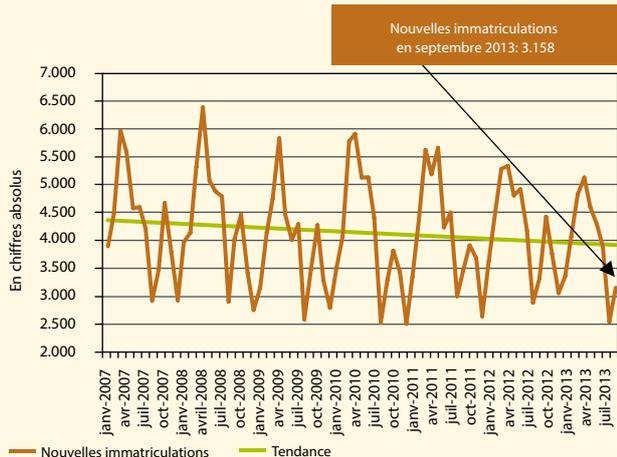
Sources : STATEC, Eurostat

Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes



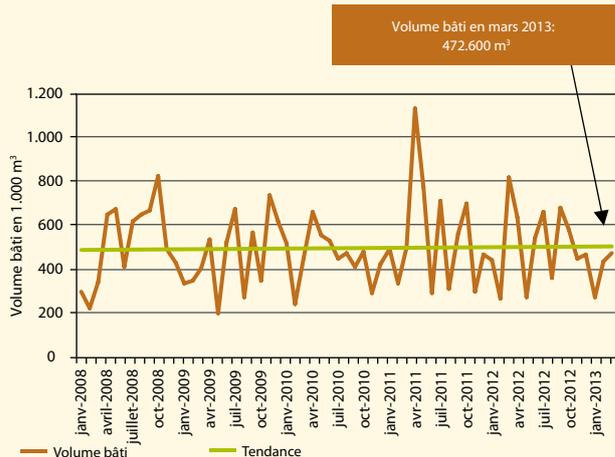
Source : STATEC

Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves



Source : STATEC

Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir



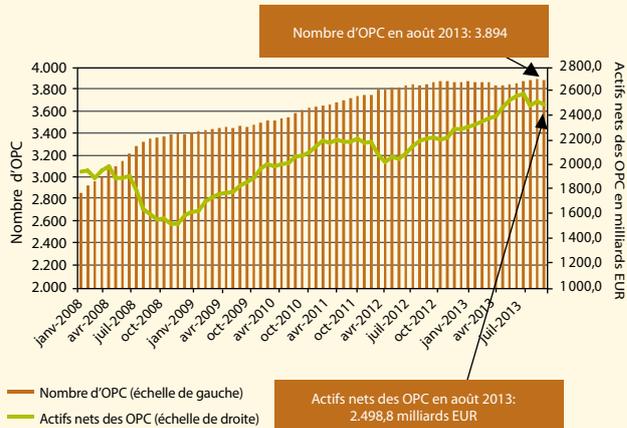
Source : STATEC

Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit



Source : BCL

Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets



Source : CSSF

Parole à un chef d'entreprise: Gérard Hoffmann

■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Gérard Hoffmann a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

■ Focus sur votre secteur d'activité

Rare secteur à enregistrer une telle croissance depuis 2008, le secteur ICT n'a jamais connu de crise. Maintenant que la crise s'atténue (bien que de nombreuses incertitudes persistent au niveau mondial), une évolution encore plus favorable du secteur se profile.

Deux raisons principales peuvent expliquer le développement fulgurant du secteur. D'une part, le **marché intérieur** de l'ICT a bénéficié de la restructuration de la place financière luxembourgeoise qui a engendré un outsourcing croissant des activités ICT. Les entreprises sous-traitent davantage qu'auparavant, ce qui leur permet de réduire leurs coûts et d'augmenter leurs performances. En raison des obligations légales et réglementaires, les entreprises renoncent en effet à investir dans leurs propres datacenters.

S'agissant du **marché à l'exportation**, son développement est relativement récent, à savoir 2008, et ce grâce aux investissements de l'Etat, notamment via LuxConnect. Les entreprises étrangères viennent s'installer au Luxembourg pour développer leur E-business pour des raisons fiscales, mais également en raison des professionnels du secteur financier (PSF). De grands groupes internationaux de la finance installent ici des fonctions centralisées. Le Luxembourg a une carte à jouer dans le domaine de l'ICT. Il s'agit déjà d'un acteur reconnu en Europe, ce qui donne au secteur une nouvelle envergure.

Je suis, par conséquent, confiant pour l'avenir. Malgré le changement législatif en matière de TVA qui doit intervenir en 2015, le Luxembourg conserve de nombreux atouts, le «cloud» connaît actuellement des taux de croissance à deux chiffres et l'outsourcing ne cesse de progresser.

Une des lacunes du Luxembourg reste toutefois le manque de personnes ayant une formation technique poussée. Il s'agit d'une tendance européenne. 99,9 % des personnes que nous engageons sont des non-résidents, et pas seulement des frontaliers. Dans la formation initiale, l'accent n'est pas assez mis sur les sciences et la technologie. Cette culture est relativement absente au Luxembourg. Or, pour qu'une entreprise puisse survivre dans une économie fortement compétitive, il est primordial d'avoir des travailleurs bien formés. L'Etat soutient fortement le secteur mais la formation reste le maillon faible.

Je regrette également profondément le triplement du taux de chômage en quelques années alors que la croissance du taux d'emploi est positive. J'estime qu'il n'y a pas assez d'initiatives pour réemployer les personnes au chômage. Les chômeurs doivent être davantage accompagnés et incités tandis que l'ADEM doit être plus proactive. Cette hausse du chômage est, pour moi, le plus grand échec de la politique économique au Luxembourg.



Gérard Hoffmann, président & administrateur délégué de Telindus Luxembourg

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2,5	3
Taux de chômage	1,5	1,5
Emploi total intérieur	3	2,5
Inflation	4	4

■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce

Si l'été 2013 a été particulièrement peu agité économiquement et a offert quelques raisons de croire que la reprise économique, si souvent annoncée, était réellement à portée de main, il faut néanmoins rester prudent et garder à l'esprit qu'en dépit de quelques agrégats bien orientés, l'économie mondiale reste convalescente et que de nombreux risques subsistent.

Les principaux risques concernent:

- **les pays émergents:** alors que depuis 2008 les pays émergents ont été relativement épargnés par la crise des *subprime* et continuaient à afficher des taux de croissance record, l'insoutenabilité de leur modèle de croissance (faiblesse de la demande interne, manque d'infrastructures, hausse rapide de l'endettement privé, déficits courants importants etc.) et leur fragilité en cas de *sudden stop*¹ sont apparus au grand jour. Ainsi, leurs taux de change ont fortement dévié durant l'été. Ces alertes monétaires rendent indispensables dans ces pays des réformes structurelles qui peuvent s'accompagner de heurts sociaux et économiques.
- **Les Etats-Unis:** si le PIB des Etats-Unis continue de progresser (+0,6 % au 2^{ème} trimestre 2013) et que le taux de chômage continue de baisser (7,3 % au mois d'août 2013), les Etats-Unis demeurent toutefois un foyer de risque important. Le marché immobilier montre des signes d'essoufflement (recul des ventes de logements neufs, hausse importante du stock de logements à vendre etc.), qui prouve que la reprise américaine est encore fragile. Par ailleurs, il existe deux risques majeurs concernant les autorités publiques (monétaires et budgétaires) de nature à «saper» la confiance des agents économiques. D'un côté, il existe de «grandes» incertitudes concernant le pilotage (méthode et moment) de la sortie des politiques monétaires non conventionnelles aux Etats-Unis et de la politique monétaire qui sera menée par la nouvelle présidente de la FED (Janet Yellen). De l'autre, si le Congrès américain est finalement parvenu à un accord afin de mettre fin au *shutdown*² et d'éviter le défaut de paiement de l'Etat fédéral, les décisions votées autorisant le financement des activités de l'Etat fédéral expirent le 15 janvier 2014, et la loi qui suspend la validité du plafond de la dette ne sera en vigueur que jusqu'au 7 février 2014; par conséquent au début de l'année prochaine, les négociations budgétaires américaines seront un facteur de stress économique.
- **La zone euro:** certes, après 6 trimestres de recul du PIB, la zone euro est sortie de la récession au 2^e trimestre 2013 (croissance du PIB de 0,3 %), mais ce rebond de l'activité n'est pas assez franc pour faire reculer le chômage et surtout la zone euro reste exposée à un ensemble de risques. Il y a tout d'abord les risques politiques (montée des partis extrémistes en Autriche, en Grèce, en France etc.) qui peuvent faire basculer la zone euro en crise en alimentant les motifs de mécontentement social. A cela s'ajoutent, la situation économique toujours dégradée dans de nombreux pays (Italie, Espagne, Slovaquie, Pays-Bas) et le fait que la viabilité des dettes publiques, en dépit du «jeu coopératif» de la BCE, reste problématique.
- **Les tensions géopolitiques au moyen orient:** En dépit de la détente apparente dans les relations entre le nouveau gouvernement iranien et l'occident (rencontres à l'ONU, échange téléphonique avec le président américain etc.), les tensions géopolitiques au moyen orient sont toujours présentes et une escalade de la situation égyptienne ou syrienne n'est pas à écarter; de tels événements pourraient faire flamber les cours du pétrole et en conséquence peser négativement sur l'économie mondiale.

Dans un tel environnement, le prochain gouvernement luxembourgeois qui sortira des urnes après les élections du 20 octobre devra mener les réformes nécessaires afin de permettre à notre économie de renouer avec une croissance vigoureuse et des finances publiques saines, de regagner des parts de marché à l'export et de continuer à créer des emplois.



¹ Arrêt des flux entrants de capitaux étrangers.

² Fermeture temporaire des activités gouvernementales jugées non nécessaires car le budget n'a pas été voté au 30 septembre.

Connect your business to your future.



**Un réseau
optique
propriétaire,
sécurisé
et ultra-rapide.**



Depuis plus d'une décennie, Cegecom exploite le plus grand réseau national alternatif de télécommunications au Luxembourg. Une expertise qui nous permet de proposer le portefeuille de services le plus complet et le plus performant actuellement disponible sur le marché. PME, grandes entreprises et administrations, rencontrons-nous aujourd'hui pour anticiper votre futur.

www.cegecom.lu



CONNECTIVITY • INTERNET • VOICE • DATA CENTER

CEGECOM

Les infrastructures logistiques du Luxembourg

Le port de Mertert: un hub logistique d'une importance vitale



© Port de Mertert

La plateforme du Port de Mertert combine le transport fluvial, routier et ferroviaire

Afin de développer le Luxembourg comme hub logistique international, le secteur logistique a besoin de renforcer sa compétitivité dans la concurrence avec d'autres hubs logistiques. Cette compétition se joue au niveau des coûts, de la qualification du personnel, de la flexibilité de la main d'œuvre, de l'innovation, des procédures de travail optimisées, des relations avec les administrations, mais surtout au niveau des infrastructures logistiques. Des infrastructures logistiques modernes de haute qualité sont un prérequis indispensable. C'est pourquoi le gouvernement luxembourgeois a pris d'importantes mesures de financement pour moderniser et étendre les plateformes logistiques existantes. Ces plateformes sont les principales portes d'entrée et de sortie pour les marchandises à destination du Luxembourg ou en transit par le Luxembourg. Dans le cadre d'une série de plusieurs chroniques, le Cluster for Logistics présentera les trois grandes plateformes nationales: le port de Mertert, Eurohub Sud à Bettembourg/Dudelange et enfin, le cargo center au Findel.

Le Port de Mertert

Les voies fluviales prennent de plus en plus d'importance en Europe, où plus de 37.000 km de «routes» navigables relient des centaines de villes et zones industrielles. Au Luxembourg, le port de Mertert est un hub logistique d'une importance vitale, non seulement pour le ravitaillement énergétique, mais aussi pour le transport multimodal de marchandises de toutes sortes.

Le port fluvial de Mertert a été créé initialement par une loi spécifique en 1963. Afin de consolider le site, la loi a été revue en 2000 pour octroyer l'administration et l'exploitation du port à la Société du Port de Mertert S.A. La concession renouvelable s'étale sur une durée de 99 ans. Jeannot Poeker, chargé de direction de la Direction des chemins de fer au ministère des Transports, dirige

le conseil d'administration du port de Mertert depuis 2006 en tant que président.

Le port s'étend sur 65 hectares et se trouve sur le territoire des communes de Mertert et de Grevenmacher, sur la rive gauche de la Moselle. Les quais principaux ne longent pas directement le fleuve mais le port dispose d'une entrée sur la rive luxembourgeoise de la Moselle qui s'ouvre sur un bassin spécialement aménagé. Cette «darse» est constituée d'un quai nord et d'un quai sud auxquels peuvent amarrer les navires afin d'être débarqués. Les deux quais ont une longueur totale de 1,6 km avec au total 13,25 hectares d'aires de stockage, dont 1,35 hectare sous couvert (4 halles dont 2 climatisées) 10 grues respectivement ponts roulants d'une force de levage de 12 à 35 tonnes. Par ailleurs, le site dispose d'un dépôt pétrolier avec une capacité de stockage pour produits pétroliers de 62.000 m³. Un quai d'attente d'une longueur de 212 m se trouve à Mertert.

En 2012, le port comptait 143 vaisseaux chargés et 428 déchargés mais il serait faux de croire que le site est seul dédié à la navigation fluviale. La plateforme est effectivement un hub logistique tri-modal, combinant le transport fluvial, routier et ferroviaire.

Le site est situé sur le tronçon médian de la Moselle canalisée, à environ 200 km du Rhin. «Sa position centrale à l'intérieur de l'hexagone Arlon – Bastogne – Bitbourg – Sarrebruck – Metz – Longwy le rend intéressant pour les transports en provenance ou à destination de toute la Grande Région», souligne la Société du Port de Mertert, qui gère le site. Le site est idéalement raccordé aux réseaux routier et ferroviaire et il dispose d'un réseau interne de 18 km de chemin de fer et 6 km de routes.

L'Etat assure la construction, l'extension, la modernisation et l'entretien des réseaux de transport internes tels que la voirie et les voies ferrées, de ses équipements ainsi que des constructions et aménagements portuaires dont il est le propriétaire.

Même si l'administration du site incombe à la Société du Port de Mertert, l'exploitation est confiée en concession à des sociétés à capital exclusivement privé. Tanklux S.A. exploite le dépôt pétrolier tandis que Luxport S.A. exploite le quai Nord et Sud de la darse portuaire. Ces deux opérateurs emploient environ deux cent personnes sur le site.

Plus qu'un entrepôt

En 2012, le trafic de marchandises totalisait 1,1 million de tonnes, dont presque 720.000 tonnes ont été acheminées par la Moselle. Près de 200.000 tonnes de produits sidérurgiques et 433.000 tonnes de produits pétroliers ont transités par le port. Le site est bien connu pour être l'entrepôt pétrolier le plus important du pays mais il est éga-

lement une porte d'entrée et de sortie pour les produits sidérurgiques, les produits agricoles et les matériaux de construction. Le site permet aussi le stockage d'acier et de ferraille. En marge du stockage d'acier, le port abrite également 10.000 tonnes de sel de dégel.

Le dépôt pétrolier a bien sûr une importance stratégique particulière et le gouvernement a prévu d'augmenter dans un futur proche la capacité actuelle de 62.000 m³ à 150.000 m³, afin de pouvoir importer davantage de produits pétroliers par la voie navigable qui, avec le transport ferroviaire, reste le moyen de transport le plus écologique. Cette opération permettra de réaliser un transfert modal complémentaire de la route vers la navigation fluviale et de désengorger nos routes. Le volume de produits pétroliers déjà actuellement transbordés via Mertert correspond à 22.000 camions par an de moins sur nos routes.

Le port de Mertert est bien plus qu'un simple entrepôt et plateforme de transit. En effet, le site dispose d'entrepôts et d'ateliers de manufacture lui permettant d'offrir des services logistiques à valeur ajoutée. Les infrastructures de la société Luxport permettent la construction et la transformation de biens, notamment pour le secteur sidérurgique. Ainsi, des palplanches d'ArcelorMittal sont préparées sur site avant d'être acheminés vers leur destination.

C'est aussi dans le port de Mertert qu'a été construit le nouveau pont reliant Grevenmacher et Wellen (Allemagne). Le pont a été ensuite transporté via des barges vers Grevenmacher et fixé aux berges. Cette méthode de construction a fortement accéléré ce projet très médiatisé. Les débris de l'ancien pont avaient par ailleurs été démantelés dans le port pour être recyclé.

Au niveau des services, le port offre notamment un dédouanement rapide, des bascules pour camions et

wagons, l'avitaillement des bateaux en eau potable et carburant ou la reprise des huiles usagées.

Moyen économique et écologique

Le transport fluvial est considéré comme un des moyens logistiques les plus écologiques. La consommation d'énergie par tonne kilomètre de marchandise transportée par voie fluviale correspond à environ 17 % de la consommation sur la route et à la moitié de celle du rail. Le bateau est toutefois lent par rapport au camion ou au rail – trois jours de Rotterdam ou Anvers au lieu d'un seul par la route ou voie ferrée – mais il est bien plus économique avec des tarifs un tiers moins chers que le camion ou le train.

Les bateaux représentent un moyen idéal pour acheminer des biens en vrac comme le pétrole, le charbon ou l'acier. Toutefois, il est important, comme avec le transport ferroviaire, de favoriser les connexions avec d'autres moyens logistiques plus flexibles et rapides. Le développement du port de Mertert se poursuit dans un souci de favoriser le transport multimodal. Afin de se positionner dans la Grande Région, les infrastructures sont continuellement améliorées.

Dans son étude «Future for Logistics», le Cluster for Logistics a identifié de nombreuses opportunités pour le port fluvial. Il pourrait se renforcer en devenant un centre de manutention pour containers, un hub pour le recyclage ou un centre de maintenance pour les bateaux. En plus d'une collaboration renforcée entre les hubs luxembourgeois, le Cluster for Logistics cherche à renforcer les partenariats avec d'autres ports fluviaux européens et ports de haute mer. Le port de Mertert et le transport fluvial seront à l'honneur de la journée de la Logistique organisée le 12 novembre par le Cluster for Logistics. ■

SAVE the DATE

Logistics Day

12 novembre 2013

Après le succès de l'édition 2012, le Cluster for Logistics organise une nouvelle Journée de la logistique qui se déroulera le 12 novembre 2013 à la Chambre de Commerce. En 2012, le Cluster for Logistics avait présenté le Cargocenter. En 2013, le transport fluvial et ses opportunités seront mis à l'honneur. Le programme du soir débutera à 18h00. Le Cluster for Logistics passera en revue des actions mises en place un an après la présentation de l'étude «Future for Logistics». Des experts, ainsi que des représentants de ministères présenteront le secteur de la navigation fluviale européenne et les perspectives de développement. La soirée sera clôturée par un walking dinner.

Les personnes intéressées peuvent consulter le programme et s'inscrire sur le site: www.clusterforlogistics.lu, rubrique « Events». ■

Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'Environnement

Projet de loi modifiant l'ordonnance royale grand-ducale modifiée du 1er juin 1840 concernant l'organisation de la partie forestière. (4163SMI)

Projet de règlement grand-ducal abrogeant le règlement grand-ducal du 1^{er} mai 2010 portant certaines modalités d'application de la loi modifiée du 23 décembre 2004 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre. (4169WMM)

Projet de règlement grand-ducal remplaçant les annexes II, III et IV de la loi modifiée du 15 juin 1994

- relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses;
- modification de la loi du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses. (4170DAA)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 8 novembre 2002 portant application de la directive 2001/81/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2001 fixant des plafonds d'émission nationaux pour certains polluants atmosphériques. (4171WMM)

■ Ministère de la Santé

Avant – projet de règlement grand-ducal portant inscription d'une substance active aux annexes I et I A de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (Directive 2013/44/UE) (4164SMI)

■ Ministère de la Famille et de l'Intégration

Projet de règlement grand-ducal portant exécution de la loi du 8 janvier 2013 sur le surendettement. (4165ZCH)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Transports

Projet de règlement grand-ducal modifiant

1. l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques;
2. le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points;

3. le règlement grand-ducal modifié du 8 août 2000 déterminant le contenu de l'instruction préparatoire aux examens du permis de conduire ainsi que l'exercice de la profession d'instructeur de candidats conducteurs;
4. le règlement grand-ducal modifié du 17 mai 2004 sur les matières des examens en vue de l'obtention d'un permis de conduire ainsi que son exposé des motifs, le commentaire des articles, la fiche financière et la fiche d'évaluation d'impact des mesures législatives et réglementaires. (4166AAN)

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 16 juillet 1984 relative aux laboratoires d'analyses médicales. (4167SBE)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal fixant certaines dispositions applicables aux vins provenant de la récolte 2013. (4168BLU)

■ Ministère des Finances

Projet de loi portant transposition

- de la directive 2009/133/CE du Conseil de l'Union européenne du 19 octobre 2009 concernant le régime fiscal commun applicable aux fusions, scissions, scissions partielles, apports d'actifs et échanges d'actions intéressant des sociétés d'Etats membres différents, ainsi qu'au transfert du siège statutaire d'une SE ou d'une SCE d'un Etat membre à un autre;
- de la directive 2011/96/UE du Conseil de l'Union européenne du 30 novembre 2011 concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'Etats membres différents;
- de la directive 2013/13/UE du Conseil de l'Union européenne du 13 mai 2013 portant adaptation de certaines directives dans le domaine de la fiscalité, du fait de l'adhésion de la République de Croatie;

portant modification

- de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;
- de la loi modifiée du 16 octobre 1934 sur l'évaluation des biens et valeurs;
- de la loi modifiée d'adaptation fiscale du 16 octobre 1934. (4172TAN)

■ Ministre des Affaires Etrangères et de l'Immigration

Projet de loi portant approbation du Traité sur le commerce des armes, fait à New York le 2 avril 2013, signé par le Luxembourg le 3 juin 2013 à New York, ainsi que l'amendement gouvernemental y relatif. (4173SMI)

Le Code du travail annoté

Employeurs et salariés doivent être conscients que le droit du travail est très formaliste. Essayer de s'affranchir de ces règles en l'absence de connaissances appropriées, c'est courir le risque de se voir infliger de lourdes sanctions. Ceci est d'autant plus vrai que le Fonds pour l'Emploi, dès qu'il est question du paiement d'indemnités de chômage, doit intervenir en cas de poursuites judiciaires.

Le Code du travail annoté de Marc Feyereisen, paru dans la nouvelle collection des Codes poche Promoculture-Larcier, propose dans un format compact les principales dispositions indispensables aux

praticiens, juristes d'entreprises, experts, magistrats, avocats, réviseurs, étudiants et autres spécialistes, tant en droit luxembourgeois qu'en droit international.

Le Code du travail annoté reprend l'intégralité du nouveau Code du travail, agrémenté de nombreuses annotations, ainsi que les références jurisprudentielles les plus pertinentes sélectionnées pour les lecteurs. De nombreuses références facilitent la transition des anciennes vers les nouvelles dispositions.

L'auteur, Marc Feyereisen, président du tribunal administratif, a été détaché temporairement au Conseil de la Concurrence à titre de conseiller. Il a assuré la



fonction de directeur adjoint à l'Inspection du Travail et des Mines entre 1992 et 1997 et a enseigné à l'Université de Luxembourg. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dans le domaine juridique parus chez Promoculture-Larcier. ■

Le Code du travail annoté en version poche est disponible en librairie au prix de 90 euros ou directement sur Internet à l'adresse suivante www.promoculture-larcier.com

ILNAS

Annexe nationale luxembourgeoise «diesel hiver»: participez à l'enquête publique

Conformément à l'article 6 «Procédure d'adoption des normes» de la loi modifiée du 20 mai 2008 relative à la création d'un «Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services», il est porté à la connaissance des parties intéressées que l'Organisme luxembourgeois de normalisation, au sein de l'ILNAS, a mis au point l'Annexe nationale luxembourgeoise à la norme EN 590 (diesel hiver), ceci avec le concours d'un groupe de travail externe, composé d'experts de l'Automobile Club du Luxembourg (ACL), de la Chambre de Commerce du Luxembourg, de la Fédération des Exploitants de Stations-Service (FESS), de la Fédération des Garagistes du GDL (FEGARLUX), du Groupement Pétrolier Luxembourgeois A.s.b.l. et du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

La norme EN 590 sert de document de référence pour la définition des exigences et méthodes d'essai des carburants pour automobiles. La future Annexe nationale à cette norme européenne, libellée EN 590:2013/AN-LU:2013, définira après son adoption, l'échantillonnage à la pompe de distribution et les températures limites de filtrabilité (TLF) pendant les périodes d'été et d'hiver.

Considérant l'applicabilité future dudit document normatif, toutes les parties prenantes intéressées et concernées sont invitées à procéder à la validation des travaux préliminaires réalisés par le groupe de travail, dans un délai de 30 jours.



Ainsi, au stade enquête publique lancé, dès à présent, et avec date de clôture au 22 octobre 2013, toute partie intéressée peut introduire ses commentaires, observations et/ou son approbation à l'Organisme luxembourgeois de normalisation, au sein de l'ILNAS. ■

La fiche de processus, le formulaire à la participation et une documentation supplémentaire sont disponibles sur le site Internet de l'ILNAS sous: <http://www.ilnas.public.lu/fr/actualites/evenements/2013/09/annexe-nationale-diesel-hiver/index.html>

Fin de bail commercial ou vente de l'immeuble: quels droits pour le locataire commerçant?

En l'absence de définition légale, le contrat de bail commercial a été défini par les tribunaux comme étant «une convention portant sur un immeuble que l'une des parties s'oblige à délivrer à l'autre pendant un certain temps pour y exploiter un commerce moyennant paiement d'un loyer¹». Si le contrat de bail commercial se caractérise en droit luxembourgeois par une grande liberté des parties au moment de sa conclusion, les parties pouvant librement fixer leurs obligations (durée du bail, loyer et éventuelle indexation de celui-ci, sous-location autorisée ou non, ...), la fin du contrat de bail commercial se trouve quant à elle encadrée par un certain nombre de dispositions légales destinées à protéger le locataire commerçant. En effet, l'emplacement d'un local commercial apparaît pour certains types de commerce comme un facteur essentiel de visibilité, conditionnant ainsi une grande part du chiffre d'affaires. Par conséquent, l'expiration du contrat de bail commercial ou la vente du local loué peuvent avoir des consé-

quences désastreuses pour le locataire commerçant. Il convient par conséquent de rappeler les différents mécanismes de protection prévus par la législation.

I) L'enregistrement initial du contrat de bail pour se prémunir contre la vente de l'immeuble

Lors de la conclusion du contrat de bail commercial, son enregistrement est en principe obligatoire dans les trois mois suivant sa conclusion. Cette formalité, même si elle induit des coûts pour le locataire, peut s'avérer d'une grande utilité en cas de vente ultérieure de l'immeuble loué. En effet, l'article 1743 du code civil prévoit que si le bailleur vend la chose louée, l'acquéreur ne peut expulser le locataire qui a un bail authentique (c'est-à-dire passé suivant acte notarié) ou dont la date est certaine. *A contrario*, il en résulte que l'acquéreur d'un local commercial est en droit d'expulser le locataire ne pouvant se prévaloir que d'un contrat de bail sous seing privé ne disposant pas d'une date certaine.

Or, seule la formalité de l'enregistrement permet de conférer une date certaine à un contrat de bail conclu par acte sous seing privé et ainsi de le rendre opposable aux tiers². Le bail sous seing privé ainsi enregistré pourra par conséquent être opposé au nouveau propriétaire de l'immeuble qui devra de ce fait respecter le contrat de bail initialement conclu et n'aura pas le droit d'expulser le locataire. Il est à noter ici que la jurisprudence confère la même protection au locataire dont le contrat de bail ne serait pas enregistré, à la condition que le nouveau propriétaire ait eu connaissance de l'existence du contrat de bail avant la vente³, la preuve de ce fait incombant au commerçant souhaitant demeurer dans les lieux.

II) Le droit au renouvellement préférentiel à l'échéance du bail

Aux termes de l'article 1762-4 du code civil, tout locataire d'un immeuble à destination commerciale qui, par lui ou ses ayants droit, y exploite un fonds de commerce, a le droit d'obtenir le renouvellement de son contrat de bail par préférence à toute autre personne. Ce droit au renouvellement préférentiel permettant au locataire d'exiger à l'échéance de son contrat de bail commercial la reconduction de celui-ci, est accordé au locataire à partir de la troisième année d'exploitation effective du fonds de commerce et jusqu'à la quinzième année de location. Passé ce délai, le locataire ne pourra plus se prévaloir de ce droit et le propriétaire pourra, s'il le souhaite, louer le local à toute autre personne. Aux termes de l'article 1762-6 du code civil la demande en renouvellement doit être adressée au propriétaire au moins six mois avant la date d'expiration du bail en cours sous peine d'irrecevabilité.



¹ J.P. Esch/Alzette 14/08/1990

² Article 1328 du code civil

³ Cass. 13/11/2003, N° 44/03

Dans certaines circonstances limitativement prévues à l'article 1762-4 du code civil, le propriétaire pourra néanmoins faire échec à la demande de renouvellement valablement formulée par son locataire:

- lorsque le propriétaire peut se prévaloir d'une offre sincère et réelle supérieure faite par un tiers. En pareille hypothèse, le locataire pourra cependant toujours décider de s'aligner sur les conditions de cette offre supérieure et ainsi obtenir le renouvellement de son bail;
- lorsque le propriétaire dispose de griefs légitimes à l'encontre du locataire (défaut ou retards de paiements, absence d'entretien de l'immeuble, ...);
- lorsque le propriétaire souhaite occuper personnellement ou par ses descendants l'immeuble loué;
- lorsque le propriétaire décide d'abandonner toute location de l'immeuble aux fins de commerce semblable ou analogue;
- lorsque le propriétaire entend procéder à des travaux de reconstruction ou de transformation de l'immeuble loué.

En cas de renouvellement du bail, le contrat de bail ne sera pas automatiquement reconduit aux mêmes conditions que celles initialement convenues, notamment concernant le montant du loyer ou la durée du contrat. Les parties devront en effet se mettre d'accord sur de nouvelles conditions ou, à défaut, désigner des experts chargés de fixer le loyer et autres charges à acquitter, voire saisir le tribunal de paix compétent pour trancher.

■ Information importante:

un projet de loi ayant pour objet la refonte complète du régime du bail commercial a été élaboré par le Gouvernement. Ce projet de loi a été adopté lors du Conseil du Gouvernement tenu en date du 4 octobre 2013. La Chambre de Commerce suivra avec attention l'évolution de ce projet de loi ayant une incidence directe pour l'ensemble de ses ressortissants.

III) Le droit au sursis commercial

Dans l'hypothèse où le locataire dont le bail arrive à terme ne pourrait pas bénéficier du droit au renouvellement préférentiel, soit qu'il dépasse la durée de location de quinze ans, soit qu'il n'ait pas introduit sa demande en renouvellement dans le délai de six mois, soit encore que le propriétaire puisse se prévaloir d'une des causes lui permettant de s'opposer à la demande de renouvellement, l'article 1762-8 du code civil prévoit la possibilité pour le locataire d'obtenir deux sursis successifs, chacun de six mois au maximum, lui permettant de rester temporairement dans les lieux loués.

Pour obtenir le sursis, le locataire devra être commerçant, industriel, artisan ou fermier et son contrat de bail commercial devra arriver à expiration normalement, c'est à dire ne pas avoir été résilié suivant décision de justice.

La demande de sursis devra être adressée au tribunal de paix compétent au moins deux mois avant l'expiration du bail ou du premier sursis. Si le délai prévu au contrat de bail pour donner congé au locataire est inférieur à deux mois, la demande de sursis

pourra encore être introduite dans les huit jours de la notification du congé au locataire.

Le propriétaire pourra toutefois obtenir le rejet de la demande en sursis s'il prouve qu'il a besoin de l'immeuble pour l'exploiter lui-même ou pour le faire exploiter par ses descendants ou pour d'autres causes graves et légitimes⁴.

Par conséquent, le commerçant locataire ne se trouve pas complètement démuné en cas de vente de l'immeuble loué ou à l'approche de l'échéance de son contrat de bail. Cependant, les différents moyens à sa disposition étant enfermés dans des délais et conditions très strictes, il conviendra pour le commerçant locataire d'être particulièrement diligent et réactif sous peine de se trouver privé de tout moyen d'agir face au nouveau propriétaire de l'immeuble loué ou au propriétaire décidé à mettre un terme au contrat de bail.

Clause de non-responsabilité: la présente chronique constitue un commentaire général et ne vise en aucune manière à fournir une description exhaustive de la législation et de la jurisprudence concernées.

⁴ Article 1762-8 (1) alinéa 4 du code civil

Retrouvez régulièrement les
chroniques juridiques
de la Chambre de Commerce

www.cc.lu/services/publications



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE
www.cc.lu





(de g. à d.) Nicolas Henckes, Nicolas Soisson, Carlo Thelen, Michèle Marques, Norry Dondelinger

Annuaire de la compétitivité 2013

Pour l'Union des Entreprises Luxembourgeoises les indicateurs sont dans le rouge

La nouvelle édition actualisée de l'annuaire de la compétitivité de l'UEL vient de sortir et les constats restent les mêmes. Le temps étant un facteur aggravant, l'UEL n'a eu de cesse de répéter l'impact de la dégradation de la situation économique sur les entreprises, les finances publiques et le système social. Il est grand temps de se tourner résolument vers l'avenir et de faire face au changement qui ne nous épargnera pas.

L'annuaire de la compétitivité 2013 de l'UEL offre un panorama synthétique de la situation compétitive du Luxembourg. Les 24 indicateurs qui le composent sont répartis en trois catégories: la compétitivité-coût, la com-

pétitivité hors coût et le niveau de vie/cohésion sociale. Il renseigne sur les aspects tant économiques que financiers et sociaux du pays en comparaison européenne.

Les indicateurs 2013 montrent du doigt les facteurs aggravants internes augmentant la vulnérabilité du Luxembourg: inflation structurellement plus élevée que chez les pays voisins, coûts de production en hausse (coûts salariaux, prix de l'énergie), hausse continue du chômage (surtout du chômage des jeunes) et dérapage des finances publiques.

Pour maintenir voire améliorer son attractivité, le Luxembourg devra encore s'appuyer sur les piliers qui ont fait sa richesse et son attractivité: stabilité politique, sociale et financière, position

stratégique en Europe, environnement international, qualité de vie élevée, multiculturalité. Néanmoins, cela ne suffira pas.

Pour renouer avec une croissance économique forte et durable, qui est nécessaire pour le développement de l'emploi et le maintien du niveau de vie, le Luxembourg devra introduire à court terme des réformes structurelles et renforcer son action en faveur de la diversification économique et de l'innovation technologique. L'UEL a présenté en ce sens des propositions concrètes aux partis politiques dans «Les Essentiels de la Compétitivité» (communiqué du 13 septembre 2013).

Communiqué par l'UEL ■



L'annuaire est téléchargeable du site www.uel.lu et peut être commandé sans frais auprès de l'UEL à l'adresse e-mail elisabeth.delboccio@uel.lu

Martine Hansen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, rencontre les membres du conseil d'administration du GLAE

Les membres du conseil d'administration du Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE) ont eu un échange de vues avec Martine Hansen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, afin de dresser le bilan des activités du groupement durant les quatre années écoulées et de sensibiliser la ministre de tutelle sur les défis à venir pour le secteur.

Depuis l'adhésion du Luxembourg à l'Agence Européenne de l'Espace (ESA) en 2005, le secteur spatial a connu un développement continu au-delà des activités des opérateurs de satellites. En 2012, le pays s'est classé 4^e en Europe après la France, l'Angleterre et l'Italie quant à la part de budget qu'il consacre à l'espace à savoir 0,03 % du PIB.

Fortes d'une main-d'œuvre hautement qualifiée de plus de 600 personnes en 2013, comparé à 475 personnes en 2005, les entreprises membres du GLAE ont peu à peu investi toute la chaîne de valeur du secteur satellitaire à travers le segment spatial, le segment sol et les services. Pariant sur l'avenir, le



secteur s'est également beaucoup investi dans la sensibilisation des jeunes et des étudiants aux métiers du spatial.

Ces développements, comme l'a souligné le GLAE, ainsi que le haut degré de spécialisation des entreprises luxembourgeoises et leur reconnaissance sur le plan international ont pu avoir lieu grâce à une étroite collaboration entre les acteurs publics et privés, dont le MESR et sa délégation auprès de l'Agence spatiale européenne.

Pour le GLAE l'effort du gouvernement dans le développement du secteur spatial doit rester soutenu afin de consolider le positionnement du pays au

niveau international. Il s'agira de mettre en avant les atouts du Grand-Duché dans le secteur mais aussi, dans une dimension plus transversale, augmenter l'attractivité du pays pour les activités spatiales en valorisant par exemple ses centres de données hautement sécurisés et ses réseaux à très haute capacité.

Enfin, sur le volet européen, il est crucial pour le secteur de se positionner dans le prochain programme-cadre de recherche, de développement et de l'innovation de l'UE, Horizon2020. Le soutien du gouvernement à travers la définition des programmes sera donc vital.

Labélisez vos produits et services d'origine luxembourgeoise !



Dans un monde globalisé, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation. Affichez l'origine de votre savoir-faire. Demandez les labels !

Renseignements : +352 42 39 39 - 310 international@cc.lu www.cc.lu
Une initiative du Ministère des Affaires étrangères, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers

MADE IN
FAR FAR ALLIUM

EELA

Guy Castegnaro réélu président



Avocat luxembourgeois spécialisé en droit social, Guy Castegnaro a été réélu le 23 septembre 2013 président de EELA, European Employment Lawyers Association, une association dont il est également l'un des membres fondateurs.

Guy Castegnaro est membre actif du conseil d'administration depuis 2000. Son premier mandat de président a pris cours en 2011.

Depuis sa création, EELA a organisé des conférences annuelles dans de nombreuses villes européennes. Entre 2011 et 2013, EELA a noué des liens étroits

avec la Commission européenne et a notamment établi des partenariats avec ERA (Académie de droit européen) et Practical Law.

Les principaux objectifs de EELA sont la réunion d'avocats européens spécialisés en droit social, ainsi que l'amélioration de la mise en œuvre et de la compréhension de la dimension sociale européenne. L'association compte actuellement plus de 1.300 membres issus de 33 pays européens. Les deux prochaines conférences auront lieu à Bruxelles en novembre 2013 et à Cracovie en juin 2014. ■

Plus d'informations: www.eela.org

Dixième anniversaire du Cercle Economique Luxembourg

Etienne Schneider, ministre de l'Economie, salue la nouvelle orientation de l'association

Depuis que le Cercle Economique Luxembourg (CELUX) s'est donné une nouvelle orientation, l'association a pu constater une croissance régulière du nombre de ses membres. Le CELUX qui a été fondé le 11 juin 2003 a célébré en septembre dernier son dixième anniversaire à Léisbech. Le président du Cercle, René M. Rausch, a pu saluer parmi les nombreux entrepreneurs présents le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Etienne Schneider, qui est aussi le parrain de l'association.

Le CELUX se charge depuis ses débuts de représenter les intérêts des petites et moyennes entreprises, ainsi que des grandes sociétés du Luxembourg et de la Grande Région. Il se charge de promouvoir et de contribuer à leur succès professionnel aussi bien au Grand-Duché qu'à l'étranger. René Rausch, qui depuis sa création est à la tête de l'association, a souligné que le Cercle a débuté avec 40 entreprises membres. Le ministre de

l'Economie de l'époque, Henri Grethen, avait pris le parrainage de l'association, qui comptait durant les sept premières années comme membres toujours entre 60 et 70 firmes, qui employaient en tout environ 30.000 personnes. Ces entreprises étaient issues de tous les secteurs de l'économie luxembourgeoise avec une prédominance du secteur des services. Il s'agissait surtout d'entreprises luxembourgeoises ou de firmes allemandes. Le président a commenté ensuite les buts et tâches du CELUX, ainsi que les avantages et l'utilité d'une adhésion au Cercle Economique. C'est ainsi qu'un engagement actif contribue à l'amélioration de la compétitivité d'une entreprise. Le contact avec les responsables politique et économique de la Grande Région et ce par des «voies rapides» apporte aux entreprises une plus-value certaine.

Au cours des dernières dix années, le CELUX a organisé plus de 100 conférences et rencontres avec des ministres,

des parlementaires ou des experts économiques et financiers. Le président a salué la bonne coopération avec la Chambre de Commerce du Luxembourg, la Chambre des Métiers, avec des chambres de commerce étrangères installées au Luxembourg ainsi qu'avec le AKW Sarrebruck et Entreprendre en Lorraine du Nord.

Après des années de consolidation, le Cercle Economique a décidé en 2011, selon l'orateur, de s'ouvrir à toute l'économie luxembourgeoise, c'est-à-dire, d'intégrer dans son association les entreprises luxembourgeoise d'origine francophone. Le but a été d'ouvrir de plus en plus de possibilités d'affaires à ses membres. Cette réorientation a connu un réel succès. Lors de foires, telles que les Greater Region Business Days Luxembourg ou le Salon à l'Envers à Thionville, de nombreuses firmes francophones ont rejoint le Cercle. Cette année, l'association a enregistré une croissance de plus de 25 unités ou de 30 %. René M.

Rausch a souligné que le Cercle compte maintenant 98 membres employant environ 40.000 personnes. Il espère que le cap des 100 entreprises membres sera encore dépassé en 2013.

Le ministre de l'Economie Etienne Schneider a quant à lui félicité l'association pour sa nouvelle orientation. Cette dernière tient, selon lui, mieux compte

de la réalité économique luxembourgeoise. Grâce à cette réorientation l'association fait un apport considérable à l'intégration au Luxembourg. On s'est ouvert de nombreuses possibilités commerciales, qui profitent également aux start-up. Les échanges idées et d'expériences entre les entrepreneurs contribuent à renforcer les firmes des

membres ainsi que tout le réseau, a poursuivi l'orateur.

Le ministre a ensuite évoqué les différents défis qui se posent aux entrepreneurs et a affirmé que le futur gouvernement devra veiller à ce qu'à côté des domaines économiques traditionnels de nouvelles possibilités s'offrent aux sociétés. ■

FFCEL

«Mesdames, où va le Luxembourg?»

Sous cet intitulé s'est tenu fin septembre, à la Chambre de Commerce, le débat public à l'initiative de la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise du Luxembourg (FFCEL). Une rencontre qui aurait tout aussi bien pu s'appeler «Mesdames, quels projets avez-vous pour le Grand-Duché?» puisque l'ambition de ce rendez-vous était d'évoquer le futur du pays vu par des femmes qui ont en commun de s'investir dans les sphères économique et politique luxembourgeoises.

Autour de la table, ces représentantes de quatre grands partis (CSV, LSAP, DP et Déi Gréng) ont accepté pendant plus d'1h30 de se soumettre aux questions de la FFCEL et du public venu nombreux. Le débat, animé par Inès Kurschat du Lëtzebuurger Land, a permis de mettre en lumière quelques-unes des facettes socio-économiques des différents programmes politiques.

Logement, emploi, éducation, finances publiques, droit de vote des étrangers Les principaux dossiers qui animent la campagne électorale des législatives ont bien entendu été abordés et débattus. Mais il a également été question de l'implication du monde de l'entreprise dans les décisions politiques. Pour constater notamment que les entrepreneurs ne sont pas suffisamment nombreux à s'engager en politique, au sein de la Chambre par exemple, afin de peser également sur les décisions qui engagent le pays. Manque de temps et de disponibilité (il n'y a pas de «congé politique» pour le privé), nécessité d'afficher une certaine neutralité par rapport à la clientèle. Question de tempérament, peut-être, aussi, dans la mesure où le chef d'entreprise privilégie l'ac-



(de g. à d.) **Françoise Hetto-Gaasch**, ministre des Classes moyennes, du Tourisme et de l'Égalité des chances, CSV, éducatrice et ancienne modératrice RTL; **Diane Adehm**, CSV, économiste, députée; **Tess Burton**, LSAP, commerçante, conseillère communale; **Christine Schweich**, LSAP, avocate, échevine; **Corinne Cahen**, DP, commerçante; **Maggy Nagel**, DP, secrétaire communale, bourgmestre; **Carole Dieschbourg**, Déi Gréng, artisan; **Françoise Folmer**, Déi Gréng, architecte

tion aux longs débats et interminables négociations que peuvent susciter certains projets. Un mode de fonctionnement qu'il est important, là encore, tout le monde en convient, de faire évoluer pour plus d'efficacité.

Cela dit, les relations entre les sphères politique et économique existent et se renforcent. Chacun des partis a souligné son attachement aux associations, clubs de réflexion et autres organisations «professionnelles» qui s'attachent à faire remonter les commentaires et doléances des entrepreneurs, notamment ceux des patrons de PME qui sont en «prise directe» avec les réalités du terrain. Ce débat de la FFCEL s'inscrivait précisément dans cette logique d'échange d'informations.

«Où va le Luxembourg?» La question reste posée. Mais l'ambition des Femmes Cheffes d'Entreprise du

Luxembourg est de continuer à se mobiliser pour qu'il aille de ... l'avant.

L'organisation de cette table ronde est liée à la volonté de la FFCEL de célébrer l'importance des femmes créatrices de richesses et d'emplois alors que débute la campagne pour les élections législatives. La vie politique et le monde économique sont étroitement liés. Les décisions prises par le futur gouvernement auront un impact direct sur les entreprises. A ce titre, les dirigeantes de la FFCEL ont souhaité provoquer le débat autour de grands thèmes comme le chantier de l'enseignement, l'environnement, la simplification administrative, le financement de la sécurité sociale, les charges de l'entrepreneuriat, la dépendance du Luxembourg vis-à-vis de l'économie mondiale. ■

Plus d'informations: www.ffcel.lu

9th yearly meeting of the ENMC

A promising new step for maritime Europe ...

The ninth yearly meeting of the ENMC was held on September 26th and 27th in Lisbon. This was also the occasion for 25 representatives from all over Europe to celebrate the 2013 World Maritime Day together with the International Maritime Organization. Aside the Portuguese organizers and the French-Luxembourg presidium, most of the 17 ENMC member countries participated. The maritime clusters of Belgium, Bulgaria, Denmark, Ireland, Italy, Norway, Poland, Spain and the United Kingdom delegated their representatives in order to discuss an extensive agenda. Additionally, the European Commission (Directorate-General for Maritime Affairs) and the Cape Verdean Maritime attended as observers.

The attendees were welcomed by Mr. Bruno Bobone, host and FEEM Chairman (Forum Empresarial da Economia do Mar) and Mr. Francis Vallat, ENMC Chairman. Mr. Manuel Pinto de Abreu, the Portuguese Secretary of State of Sea also delivered a speech about the maritime strategy of the Portuguese Government.

During the meeting, the participants commented the last developments of their respective national maritime sectors and gave an overview of the activities undertaken by their organizations in the past year. The French-Lux-

embourg presidium gave an account of the follow-up of the decisions made at Schengen last year. One of the dearest wishes breathed then by the ENMC members and the most important action to them was, and remains more than ever, the set-up of a thorough European Commission survey on the European maritime sector with the ENMC in an advisory role. ENMC Chairman said: "This study should work out the real weight of the European Maritime sector and be the starting point of all credible actions. Indeed the European Commission partly relies on estimations and often not sufficiently accurate figures when drafting new policies. Even the figures which were given to support the excellent concept of "Blue growth" at Limassol were not totally reliable or appropriate."

In 2013, the ENMC put pressure on the European Commission and made first steps towards the accomplishment of this survey. For instance, the ENMC raised a little bit money for that purpose and began last year to collect turnover and employment figures from each national cluster. Not all the data is accurate but this groundwork will surely facilitate and pave the way for the real survey that ENMC claims from the Commission, at least by helping to build a clear framework, a scope of analysis. But it is obviously not enough and

what is needed on the long run is a real deep study, made by professional statistician experts (appointed by the Commission) taking the time necessary to define the most appropriate methods, to "fix" which figures (direct? indirect? with criteria ...) should be adopted homogeneously by all, to gather/cross-check all data within all European countries, and then to combine them in a reliable way (through a matrix possibly updated every two or three years). Still, we insist on the advisory role of the ENMC.

Mr. Vallat added: "I met several EC representatives on September 3rd and I urged this survey once again. I also proposed a reasonable timeframe, taking into account the renewal of the Commission in 2014. Although the EC has shown great interest in it, the ENMC has no commitment, whilst such a study obviously requires a long period of time (probably 2 or 3 years) and a fair amount of money!" Furthermore he French-Luxembourg presidium presented the results of the other actions started in 2012, for instance the impressive figures with regards to the visitors of the reshaped website, the participation in the 12 FEMIP conference in Athens, and more recently in the Black Sea region conference (about Blue growth) held in Varna. The members of the European Network of Maritime Clusters discussed the road map for 2014 and exchanged views with the EC representative. Several members committed themselves to participate in the next edition of Euromaritime in 2015. As a matter of fact, the first edition of this European maritime trade fair under ENMC patronage was a success in many respects: 180 exhibitors, 5,000 professionals visiting, 140 speakers and an overwhelmingly satisfaction score of 90%.

The next meeting will take place in Sofia. All maritime clusters of the European Economic Area which have not taken part yet are invited to make themselves known to the European Network of Maritime Clusters by then.



Une nouvelle campagne visant la protection des jeunes et la vente d'alcool et de tabac

Dans le cadre d'une conférence de presse, en octobre dernier, les responsables du Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL) ont présenté une nouvelle campagne visant la protection des jeunes et la vente d'alcool et de tabac. Cette présentation a eu lieu en présence du ministre de la Santé, Mars di Bartolomeo.

Dans son introduction, Romain Hoffmann, président du GPL, a passé en revue les principaux motifs de lancement de cette campagne. Soucieux de faire respecter les obligations légales en la matière sur le réseau de leurs stations-service (interdiction de vendre de l'alcool ou du tabac à des jeunes en-dessous de seize ans), les responsables des sociétés pétrolières ont reconnu l'intérêt de relancer périodiquement l'action d'information et de sensibilisation vis-à-vis de la clientèle et vis-à-vis des exploitants de stations et de leur personnel. Sachant que le secteur des stations-service est particulièrement exposé lorsqu'il s'agit d'assurer la protection des jeunes en relation avec les ventes d'alcool et de tabac, le GPL a pris l'initiative de lancer cette action commune et ce en concertation avec le ministère de la Santé.

Claude Baer, coordinateur de la campagne au sein du conseil d'administration du GPL a expliqué le contenu de la campagne. Elle se compose d'un volet de communication avec un affichage de quelques semaines sur la quasi-totalité du réseau de stations-service dans le pays et un marquage plus permanent des obligations légales à l'entrée des stations, dans les rayons sensibles ou près de la caisse. La campagne prévoit également un volet de formation s'adressant aux exploitants et au personnel. A cet effet, le GPL a fait développer un outil de formation informatique que les sociétés pétrolières intégreront dans leurs programmes de formation internes. Cet outil explique le cadre légal et les aspects de santé ayant motivé le législateur à fixer ce cadre et il présente une série de scénarios de comportement sous forme de séquences vidéo avec instructions au personnel pour conclure avec un test d'évaluation. Claude Baer a souligné, par ailleurs, que le GPL n'a pas l'intention de jouer un rôle moralisant dans ce domaine, mais de se donner les moyens nécessaires pour répondre de façon adéquate aux responsabilités des commerçants vendant de l'alcool et du tabac en



tenant compte des situations difficiles, voire conflictuelles qu'un respect des obligations légales peut engendrer.

Le ministre Mars di Bartolomeo a remercié le GPL pour son initiative et pour le rôle modèle de sa campagne qui ne se limite pas à un effet d'annonce, mais qui vise un effet plus durable grâce, notamment, au volet de la formation continue.

Communiqué par le Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL) ■

MADE IN A BIT EVERYWHERE

Labélisez vos produits et services d'origine luxembourgeoise !



Dans un monde globalisé, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation. Affichez l'origine de votre savoir-faire. Demandez les labels !

FEALU

L'entrepreneuriat au féminin ... «au travail»



Responsable des Affaires européennes à la Chambre de commerce, Sabrina Sagramola l'a souligné lors des deux manifestations organisées par le réseau européen des ambassadrices de l'entrepreneuriat luxembourgeois (FEALU), le 7 octobre, dans le cadre des Journées Création, développement et reprise d'entreprises 2013: les actions se multiplient en Europe afin d'encourager les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat, à créer leur entreprise. Démarches

à soutenir d'autant plus vivement que c'est l'ensemble de l'économie qui en recueillera les fruits. «La commission européenne estime que le PIB européen progresserait de 9 milliards si l'équilibre homme-femme était assuré dans le secteur des nouvelles technologies» a précisé la responsable.

En matière de soutien et de promotion de l'activité féminine, le Luxembourg n'est pas en reste comme l'a souligné Bernadette Friederici-Carabin, conseiller de direction 1^{re} classe au ministère des classes Moyennes et du Tourisme, rappelant au passage que si 17 % des demandes d'établissement étaient initiées par des femmes, le pourcentage était en hausse. «En matière de promotion et de sensibilisation, rien ne remplace le contact direct avec des cheffes d'entreprise car il est possible alors d'aborder les vraies questions, notamment en matière de conciliation vie professionnelle-vie privée» a indiqué Bernadette Friederici-Carabin.

«La FEALU a pour vocation de sensibiliser mais également d'accompagner toutes les actrices et les acteurs de l'économie luxembourgeoise face aux enjeux du 21^e siècle. Dans le cadre des Journées Création, développement et reprise d'entreprises 2013, nous avons tenu à organiser deux événements complémentaires: une conférence consacrée à

la vision féminine du management avec pour intervenant Mireille Meyers qui dirige la société Nettoservice S.A. et un «Business speed dating» qui donnait aux porteurs d'un projet de création d'entreprise la possibilité de rencontrer les cheffes d'entreprises de la FEALU afin d'être conseillé. Deux opérations qui ont fait le plein avec plus d'une quarantaine de participants à chacun des deux rendez-vous. L'ambition du réseau est vraiment d'être pragmatique et concret dans son approche» précise Ludivine Plessy responsable de la coordination du réseau FEALU.

Concrète, Mireille Meyers qui, avec ses deux frères, dirige un groupe actif dans le nettoyage industriel, composé de trois entreprises employant 1.300 personnes, l'a assurément été: «créer ou reprendre une entreprise n'est pas simple, pour un homme comme pour une femme. Mais cette dernière doit souvent, en plus, composer avec sa famille et ses enfants. Je leur conseille donc de bien s'entourer, de discuter de leur projet et ambitions avec leur mari ou compagnon car l'une des clés de la réussite est de pouvoir s'appuyer sur un couple fort. Il convient également de s'organiser pour se libérer du temps à consacrer à sa famille et rien qu'à elle. Quitte, quand tout le monde va se coucher, à se remettre au travail!». ■

- Les Journées création développement et reprise d'entreprises organisées conjointement par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le ministère des Classes moyennes et du Tourisme, les Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises permettent à tous ceux qui veulent créer, reprendre ou développer une entreprise de rencontrer tous les acteurs-clés sur le même espace et de faire le plein d'informations. Plus d'informations: www.journees.lu.
- Le réseau européen des ambassadrices de l'entrepreneuriat luxembourgeois FEALU (Female Entrepreneurship Ambassadors Luxembourg) regroupe onze femmes chefs d'entreprises expérimentées (on les appelle «les ambassadrices»). Créée en 2011, ce réseau s'inscrit dans une démarche de la Commission européenne de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et de faire évoluer les mentalités au Luxembourg. L'initiative est menée par la Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg (FFCEL), en collaboration avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers du Grand-duché de Luxembourg, et soutenue par le ministère des Classes moyennes et du Tourisme, le ministère de l'Égalité des chances et le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur. Pour tout savoir sur le réseau FEALU et la FFCEL: www.ffcel.lu.



LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. **ET VOUS ?**

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) crée de la **valeur pour votre entreprise et pour la société.**

Saisissez l'opportunité d'une démarche RSE pour votre entreprise, valorisez vos initiatives, améliorez vos performances, tout en bénéficiant d'un accompagnement pour obtenir le label ESR. L'INDR vous guide dans l'évolution de vos engagements responsables.

**Pour devenir acteur du changement, consultez gratuitement
le nouveau **Guide d'évaluation ESR** sur www.esr.lu**

ÉDUCATION ▶

Comprenez les bienfaits
de la RSE

ÉVALUATION ▶

Testez la responsabilité
de votre entreprise

ENGAGEMENT ▶

Affirmez votre
engagement RSE

LABEL ESR

Confirmez votre responsabilité
et valorisez votre entreprise



Le Guide d'évaluation ESR a été développé en collaboration avec les principaux acteurs nationaux en matière de RSE, les experts agréés de l'INDR et les membres de l'UEL suivants :

Entreprise socialement responsable

Créer de la valeur partagée avec le nouveau Guide d'évaluation ESR



Le Guide d'évaluation ESR démontre comment la responsabilité sociale des entreprises crée de la valeur tant pour la société que pour les entreprises

Le nouveau Guide d'évaluation ESR démontre en ligne comment la responsabilité sociale des entreprises (RSE) permet de créer de la valeur tant pour la société en général que pour les entreprises en particulier. Il répond à plusieurs attentes: ouvrage de référence, outil d'évaluation, démarche d'engagement et assistant qui prépare au label ESR.

Responsabilité sociale des entreprises

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est en passe de devenir un outil stratégique important pour les entreprises dans la mesure où elle est thématiquée par la Commission européenne. Les enjeux sont vitaux car il s'agit pour les entreprises d'améliorer leur gouvernance, de renforcer leur engagement social et de limiter leurs impacts environnementaux. Les intérêts des parties prenantes, qu'elles se situent du côté des investisseurs, salariés, clients

ou fournisseurs, sont impérativement à prendre en compte dans une optique de compréhension d'un contexte compétitif de plus en plus complexe, et de création de valeur partagée pour l'entreprise et la société dans son ensemble. La RSE est devenue un véritable levier de performance et de croissance: meilleure gestion des risques, attraction et rétention de talents, amélioration des compétences, optimisation des processus, développement de l'innovation, augmentation de la productivité, image rehaussée de l'entrepreneuriat, accès à certains marchés etc.

ESR online

Facile d'utilisation, directement accessible et disponible gratuitement sur www.esr.lu, le nouveau Guide d'évaluation ESR répond aux attentes actuelles de la société et reflète l'évolution des pratiques RSE. Il accompagne les entreprises luxembourgeoises dans leur démarche de responsabilité socié-

tale en détaillant une centaine de thématiques de la RSE. L'INDR guide ainsi les entreprises dans leurs engagements responsables.

Le Guide d'évaluation ESR démontre à travers 4 chapitres comment la RSE crée de la valeur pour l'entreprise et pour la société.

- Dans le chapitre Stratégie RSE, l'entreprise découvre comment développer une stratégie RSE. Celle-ci lui permet de créer de la valeur pour elle-même et pour la société, en limitant ses impacts négatifs et en générant des effets positifs dans les 3 piliers de la RSE.
- Dans le pilier Gouvernance, l'entreprise est encouragée à intégrer les principes essentiels de la RSE dans son entreprise pour améliorer sa gouvernance et la gestion de ses parties prenantes.
- Dans le pilier Social, l'entreprise est invitée à intégrer les principes essen-

tiels de la RSE dans sa stratégie RH et à adopter un comportement responsable tout au long du cycle de vie de ses employés.

- Dans le pilier Environnement, l'entreprise est incitée à développer une chaîne de valeur éco-responsable en limitant ainsi ses externalités négatives et en augmentant l'efficacité de ses activités.

■ Les nouveautés de la démarche «Entreprise Socialement Responsable – ESR»

Une collaboration nationale

A l'initiative de l'INDR, le nouveau Guide d'évaluation ESR a été développé en collaboration avec les experts agréés de l'INDR, les membres de l'UEL et les principaux acteurs nationaux en matière de RSE: CEPS/Insa, IFSB, IMS, Uni.lu entre autres. Une cinquantaine d'associations et groupes d'intérêt ont déjà pris connaissance du guide d'évaluation ESR en avant-première pour contribuer à l'élaboration du contenu.

Un service sur mesure

L'INDR souhaite répondre aux défis et préoccupations des entreprises indépendamment de leur taille, de leur secteur d'activité et de leur expérience en matière de RSE:

- L'Education RSE permet à l'entreprise de comprendre les bienfaits de la RSE et de consulter gratuitement les explications détaillées des principales thématiques de la RSE.
- Par le biais de l'Evaluation ESR, l'entreprise évalue son niveau de responsabilité et découvre des pistes d'amélioration concrètes.
- L'Engagement ESR permet à l'entreprise d'affirmer son engagement RSE pour devenir une entreprise responsable.
- En obtenant le Label ESR, l'entreprise valorise ses progrès et mérites et confirme son niveau de responsabilité.

Des niveaux de maturité pour mesurer sa responsabilité

Pour chacune des thématiques de la RSE, le guide d'évaluation ESR permet de situer le comportement de son entreprise selon les niveaux de maturité ESR. Répondant à une logique d'amélioration continue, l'échelle d'évaluation se décline en 5 niveaux de progression successifs qui permettent à l'entreprise de mesurer son engagement RSE.

L'entreprise évalue son niveau de maturité par rapport à une thématique comme suit:

- Pas d'action: L'entreprise n'a pas encore engagé d'action significative.
- Sensibilisation: L'entreprise s'est informée rigoureusement sur la thématique RSE pour être sensibilisée.
- Mise en oeuvre: L'entreprise a décidé et mis en place des actions pour traiter cette thématique RSE.
- Reporting: L'entreprise mesure et contrôle la performance des actions RSE engagées.
- Partage: L'entreprise partage les connaissances acquises lors de l'étude de cette thématique RSE et fait preuve d'amélioration continue ou d'engagement des parties prenantes.

Une phase intermédiaire avant le label ESR

Pour encourager les dirigeants d'entreprise qui souhaitent s'engager sur la voie de la responsabilité l'INDR délivre une attestation Engagement ESR aux entreprises qui évaluent leur niveau de responsabilité moyennant le guide d'évaluation ESR et qui participent à une présentation personnalisée du résultat. Pour bénéficier de l'Engagement ESR, le dirigeant s'engage à intégrer la RSE dans ses activités et inscrit son coordinateur ESR à une formation RSE. Pour la rentrée 2013, la Luxembourg School for Commerce

(LSC), en collaboration avec l'INDR, propose un nouveau cycle de formation composé de 5 modules dédié à la RSE. L'engagement ESR constitue ainsi un premier pas valorisant vers la labellisation ESR.

Le label ESR

Le label ESR permet aux dirigeants d'entreprise de formaliser et de structurer leurs démarches de responsabilité sociale. Le processus de labellisation, quant à lui, a été simplifié et s'adapte aisément à toute entreprise, indépendamment de sa taille ou de son secteur d'activité. Par ailleurs, un important effort tarifaire a été réalisé au bénéfice d'entreprises qui comptent moins de 5 salariés (TPE) afin de leur faciliter l'accès au label ESR.

INDR et «Entreprise Socialement Responsable – ESR»

L'INDR promeut la responsabilité sociale (RSE) auprès des entreprises luxembourgeoises afin qu'elles contribuent au développement durable et améliorent leur compétitivité et leur image. L'INDR encourage les entreprises à confirmer leur comportement responsable en obtenant le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR». Le guide d'évaluation ESR accompagne les dirigeants dans la mise en oeuvre de la RSE et dans l'intégration de celle-ci dans la stratégie de l'entreprise.

Les dirigeants d'entreprise sont de plus en plus nombreux à affirmer leurs engagements en matière de RSE et à vouloir certifier et valoriser leur comportement responsable. Depuis 3 ans, quelque 600 entreprises ont ainsi pu être sensibilisées à la RSE et 66 ont reçu le label «Entreprise Socialement Responsable».

Communiqué par l'INDR ■

Pour plus d'informations:

Norman Fisch – Tél: (+352) 27 33 08 85 – E-mail: norman.fisch@indr.lu – www.indr.lu



Vincent Gouverneur – Partner – EMEA Investment Management Leader, Deloitte

American Chamber of Commerce in Luxembourg

“It is so important to have a goal to keep working towards”

Mr. Gouverneur, an avid biker, completed the “La Ruta de los Conquistadores” cycle course at the end of 2012. The race, regarded as the “hardest in the world”, is split into three phases, each lasting more than 100 km. The race takes participants through muddy jungle trails from the Pacific to the Atlantic coast. Following the course, Mr. Gouverneur and his four friends climbed the 5,897 m summit of Cotopaxi, the highest active volcano on earth. He personally raised over 40,000 EUR for SOS Villages d’Enfants Luxembourg, exceeding his original goal by 1,000%.

Was this challenge a personal or professionally related one?

It was a personal one, but also a team effort with four friends. I didn’t at first mention it to my colleagues – I wanted to succeed first and show them later that even though we all have respon-

sibilities, we can achieve other great things, too. I did take the Deloitte flag, however; I am proud to work for this company, and I also thought it would be nice to have a photo of us with the Deloitte flag at the top of Cotopaxi for Deloitte’s *Performance* magazine.

How did you prepare for this challenge? And how do you find your own work-life balance in light of such a challenging goal?

For the climbing portion, I actually didn’t do a lot of training. I’m not a big fan of climbing mountains, and I

was surprised to find out how technical this climb was. I think it was good I didn't know this beforehand! For the biking portion, my friends and I logged approximately 9,000 km last year in order to prepare. This works out to around 300 hours of biking, so I trained whenever I could, even while traveling. But it was not really possible here in Europe to train for the 40° and higher weather or the nearly 100% humidity we had in Costa Rica. The work-life balance is not easy, and every free hour I had to spend on training. My family was extremely supportive to this adventure, and they understand it is important for me to achieve such goals. I tried as much as I could to decrease my work trips abroad the four or five months leading up to the event, but I suffered a bit when I came back because I had to catch up. In the past, I've always been connected, even on holiday, but during those two weeks, it was impossible for me to be connected, as we didn't even have wireless in most spots. On the first race day, I even forgot I had my mobile phone on me to take photos; when I crossed the first river, I forgot the phone was in my pocket, and it was completely destroyed!

What personally inspired you to participate in “La Ruta de los Conquistadores”?

I truly believe that to be successful in your professional life, you need to be in good form. I've practiced sports since I was very young, and I always try to find the time to do so because



it serves as my way of being more productive, enthusiastic and relaxed. I had done other biking challenges elsewhere, but this one was quite exceptional and opened my eyes that such extreme goals are indeed achievable.

How did you choose SOS Villages d'Enfants as your charity?

Both my friend Pierre Castagne and I knew Sophie Molitor, Director at SOS Villages d'Enfants. Pierre and I both have children, and we believed it was the right association to sponsor. Our donation of more than 60,000 EUR was allocated to a project in São Domingos in Cape Verde that Sophie visited many times. This charity helped us to give an even greater meaning to our adventure.

What next challenge, if any, are you planning? Do you feel a need to constantly outdo your last challenge?



In October 2014, I plan on competing in the Crocodile Trophy, a ten-day biking competition that covers approximately 1,200 km in the desert in Australia. I actually noticed that in 2013, without an official challenge to focus on, I have the impression as if I am less energetic and dynamic. It is so important to have a goal to keep working towards. Objectives keep you moving!

*Interview: Natalie Gerhardstein, AMCHAM
Photos: Deloitte Luxembourg*

Interested in joining AMCHAM? Visit www.amcham.lu or call (+352) 43 17 56

Eric LECLERC
Tel.: +352 2623 2470
eric.leclerc@grouplwm.com



4, rue Peterelchen • L-2370 Howald • www.grouplwm.com

EN BREF



Hoval
Lancement au Luxembourg

Société aux racines Liechtensteinoises et Suisse, Hoval sera désormais présente au Luxembourg par l'intermédiaire de la société General Technic (www.general-technic.lu).

Hoval s'est fait une renommée internationale en développant des produits innovateurs permettant d'augmenter l'efficacité énergétique et de diminuer les coûts de maintenance. Le stade Wembley à Londres, le Palazzo Apostolico au Vatican, ainsi que le gratte-ciel actuellement le plus haut du monde, le Burj Khalifa constituent trois des plus prestigieuses références de la marque Hoval.



Luxair
La brochure Vakanz disponible

Pour déjouer les aléas de la météo hivernale, LuxairTours propose pour la saison 2013-2014 une brochure Vakanz remplie de destinations ensoleillées. Les Canaries, l'Égypte, le Cap Vert et les rives du bassin méditerranéen vous attendent avec 199 hôtels de qualité et un soleil inlassable. Quant aux prix, eux aussi sont au beau fixe. Ceux qui se décident à réserver tôt seront gâtés. Ainsi, les réductions «First Minute» atteignent jusqu'à 440 EUR par personne payant plein tarif et par semaine. Au fil de la brochure Vakanz, une pléiade de pictogrammes signalent des prix avantageux ou des offres spéciales pour enfants et adultes. Nuits gratuites, promos épargne, prix fixes pour enfants ou réductions spéciales, chacun y trouvera certainement ce qu'il cherche. De nombreux extras agrémentent encore l'offre de séjour au soleil. Renseignements: www.luxairtours.lu.



Handicap International - Agence VOUS

Le Luxembourg s'exporte au Canada

Chaque année, Handicap International Luxembourg lance une campagne de mobilisation contre les mines et les bombes à sous-munitions. En 2012, l'Agence VOUS crée la campagne Fashion Victim. La campagne jongle avec les codes de la mode et de la féminité et présente une «Miss» qui, comme des milliers de personnes à travers le monde, aurait été victime d'une mine... Largement diffusée sur tout le territoire et tous les supports (web, print, avertissements, drapeaux, TV, réseaux sociaux, etc...), la campagne, au ton volontairement décalé, a profondément marqué les esprits. Le concept, fort de son retentissement au Grand-Duché, a été repris au Canada. Les premiers éléments de la campagne viennent d'être diffusés en septembre sur internet (www.handicap-international.ca).

Cactus
«Aus der Region fir d'Regioun»: nouveau crémant luxembourgeois labellisé

Pour trouver des bons produits, il ne faut plus nécessairement aller chercher bien loin. Depuis plusieurs années, le groupe Cactus en est conscient et propose une large gamme de produits régionaux à sa clientèle. En effet, en 2009 le label «Aus der Region, fir d'Regioun» a été créé, dans le but d'aider les producteurs de la Grande

Région à mieux promouvoir leurs produits. Ce concept a été bien accueilli par les clients qui montrent un intérêt pour ces produits qualitatifs, qui, grâce aux chemins de transport réduits, ont un effet bénéfique sur l'environnement. Depuis peu, l'assortiment des crémants vendus chez Cactus s'est également enrichi d'un produit doté de ce label. Ce crémant est rond, coulant, savoureux et offre une harmonie plaisante grâce à un assemblage de différents cépages: l'Auxerrois, pour le fruité, le Pinot Blanc pour la fraîcheur et la finesse, et le Riesling pour le corps et la puissance. Il est principalement apprécié en apéritif.

AB-Lux Relocation Services

Les sept erreurs à éviter lors d'une expatriation

Lors d'une conférence organisée par AB-Lux Relocation Services, en partenariat avec BGL BNP Paribas et avec le

Nouvelle association

Dress for Success:
du sur mesure pour réussir



Loi d'être secondaires, l'apparence et les vêtements que l'on porte ont une importance capitale lors d'un entretien de recrutement. Les habits ne servent pas seulement à se protéger des aléas de la météo, mais ils permettent de se mettre «en scène», de «se rassurer», ils peuvent influencer un recruteur lors d'un entretien d'embauche. Aider des femmes en situation de précarité à rebondir sur le plan professionnel et personnel, voilà l'ambition de l'asbl Dress for Success, qui a soutenu et accompagné plus de 700.000 femmes à travers le monde, depuis sa création en 1997 à New York. Présent dans une quinzaine de pays, l'organisme international à but non lucratif œuvre pour faciliter l'accès à l'indépendance économique et à l'épanouissement personnel et professionnel des femmes en difficulté ou issues de milieux défavorisés, en leur fournissant des tenues de qualité adaptées au monde du travail, un réseau de soutien et des outils de développement professionnels et personnels pour les aider à construire une carrière ambitieuse.

Le réseau de solidarité s'enrichit aujourd'hui avec le lancement de Dress for Success Luxembourg.

Initiée par huit femmes (Jill Griffin, Karen O'Sullivan-Lentschat, Catherine Pogorselski, Patricia Borde-Chiché, Maaret Davey, Caroline Fauville, Rachel Treece, Ludivine Plessy) Dress For Success Luxembourg est déjà à pied d'œuvre. Pour aider des femmes en difficulté à retrouver le chemin de l'emploi, l'association va mettre en place différents services visant à les entourer, à les conseiller et à les remobiliser afin qu'elles retrouvent confiance en elles: écoute et accompagnement visant à préparer à des entretiens d'embauche, conseils en habillement pour un rendez-vous professionnel. Dress For Success Luxembourg fournira à ces femmes des tenues vestimentaires qui les mettent en valeur lors du recrutement et durant leurs premiers jours de travail.

L'accompagnement se veut pratique et pragmatique. Il complète à ce titre les actions menées par d'autres associations de femmes comme Femmes Leaders ou la Fédération des femmes cheffes d'entreprises au Luxembourg (FFCEL) avec laquelle Dress For Success Luxembourg construit des partenariats.

Pour pleinement assumer ses missions, l'association a besoin de soutiens. Afin d'optimiser la qualité de ses interventions, notamment dans le

domaine du coaching, Dress For Success accueille des bénévoles désireux de s'impliquer dans un nouveau projet. Elle fait également appel à la générosité des entreprises et des particuliers afin de recueillir des fonds. Sponsor,

membre ou partenaire de l'association, différentes solutions sont envisageables en la matière. Avis aux amateurs, l'association est par ailleurs toujours à la recherche d'un local!

Nouvelle offre

PwC Entrepreneur: un nouveau service pour les entrepreneurs et les PME



© 2013 PricewaterhouseCoopers, Société coopérative. Tous droits réservés.

PwC Luxembourg annonce aujourd'hui le lancement de PwC Entrepreneur dédié aux entrepreneurs, entreprises patrimoniales et PME. Avec cette nouvelle offre, ces dirigeants vont bénéficier de services innovants et à la carte, favorisant le dynamisme de leur entreprise notamment en matière de financement, restructuration, valorisation ou transmission. Créateurs d'emplois et à l'origine de nouveaux services et produits, les entrepreneurs sont perçus comme un moteur puissant de croissance. Pourtant, ils se retrouvent souvent démunis face aux nouveaux défis de l'économie globalisée. Avec PwC Entrepreneur, le premier prestataire de services professionnels souhaite répondre aux besoins de ce marché porteur.

L'ancrage local de la firme permet à PwC Entrepreneur d'être en prise directe avec les enjeux des entrepreneurs et de leur offrir une réactivité, une proximité et une connaissance accrue du tissu économique et

des spécificités du Luxembourg et de la Grande Région.

PwC Entrepreneur accompagne les PME et les entreprises patrimoniales à chaque étape de leur cycle de vie, à travers les trois métiers historiques de la firme: l'audit, la fiscalité et le conseil. Les clients de ce nouveau service bénéficient ainsi des standards de référence des grandes entreprises, adaptés aux enjeux des PME.

Selon la taille de l'entreprise, les experts de PwC Entrepreneur aident leurs clients à anticiper les délais légaux et à pérenniser leur patrimoine familial. Ils peuvent également les conseiller sur leurs placements patrimoniaux, la maîtrise de leurs risques et interviennent dans le cadre de missions d'audit. Enfin, ils les accompagnent dans leurs ambitions de croissance à l'international, d'amélioration de leur performance ou lors de gestion de crises.

EN BREF

soutien de l'OLAI (Office Luxembourgeois d'Accueil et d'Intégration), ayant pour thème «Les sept erreurs à éviter lors d'une expatriation» Nicole Avez-Nana, directrice de la société AB-Lux Relocation Services a souligné que le flux migratoire ne cesse de croître. Elle a ainsi donné quelques recommandations pour bien vivre son expatriation (démarches administratives, contact avec la famille, intégration du conjoint ...) AB-Lux travaille actuellement avec ses partenaires à la mise sur pied d'un groupe de travail qui aura pour mission de trouver des solutions pérennes à cette problématique familiale qui peut conduire à l'échec de l'expatriation. Afin de répondre à une demande croissante, BGL BNP Paribas et le gouvernement luxembourgeois proposent également leurs services. BGL BNP Paribas Personal Investors avec son offre «The Bank for Expats». Le gouvernement, par le biais de l'OLAI, qui propose désormais un Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) qui, depuis son lancement en 2011, a déjà été souscrit par 1.800 personnes 972 en 2012.



LuxTrust

Nouvelle vague d'attaques phishing par e-mail

LuxTrust attire l'attention des internautes sur le fait qu'une vague de Phishing particulièrement trompeuse, contre certaines banques, est en cours. La prudence est de mise. Ne communiquez jamais vos codes secrets, mots de passe, numéros de compte, etc. à qui que ce soit, et de quelque manière que ce soit (ex. par e-mail, par téléphone, par écrit), et ceci même si la personne ou l'expéditeur de l'e-mail se réclame de votre établissement bancaire, par exemple. Pour plus de détails: consultez la rubrique d'information sur <https://www.cases.lu/phishing.html>.



Entreprise des P&T

Nouvelle convention collective pour les salariés

Le Conseil d'Administration de l'Entreprise des P&T (EPT) a approuvé la nouvelle Convention Collective pour les salariés de l'EPT, la première dans l'histoire de l'EPT. Les négociations entre la direction et les syndicats LCGB et OGBL, ainsi que les représentants de la délégation des salariés se sont déroulées pendant un an dans un climat constructif. La Convention Collective a été signée le 20 septembre 2013 par Claude Strasser, directeur général de l'EPT, Céline Conter, secrétaire syndicale du LCGB et Christian Sikorski, secrétaire central de l'OGBL. La Convention Collective est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2013 pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 31.3.2015, et elle s'applique à près de 1.200 salariés de l'EPT.



Auchan

30.700 EUR pour les enfants de Dosso au Niger

Suite à la traditionnelle action de solidarité d'Auchan menée cette année entre le 3 et le 21 septembre, François Rémy, directeur d'Auchan Luxembourg, a remis un chèque de 30.700 EUR à Marjolijne Frieden, présidente de SOS Villages d'Enfants Monde, et Sophie Molitor, directrice, en présence de membres du conseil d'administration de l'association. Les fonds récoltés seront intégralement reversés au Village d'Enfants SOS et au Jardin d'Enfants SOS de Dosso au Niger qui accueillent des centaines d'enfants défavorisés. Après avoir soutenu des projets au Niger, au Mali, au Laos, en Guinée-Bissau et au Cap-Vert, Auchan a décidé cette année d'inscrire son action sur le long terme et de réitérer son soutien aux jeunes de Dosso au Niger en soutenant non seulement le Jardin d'Enfants SOS mais aussi plus largement le Village d'Enfants SOS dont les infrastructures sont ouvertes à la communauté locale.



EN BREF

AXA

Nouvelle agence générale à Esch-Belval

Les locaux flambant neufs de l'agence générale Esch-Belval ont été inaugurés le 10 octobre dernier, en présence de Marie-Hélène Massard, CEO d'AXA Luxembourg et Jean Huss, Premier Échevin de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Située au centre du quartier rénové de l'ancien site industriel d'Esch-Belval, à quelques pas de la Rockhal et du centre commercial Belval Plaza, la nouvelle agence AXA est dirigée par Alex Giesen, professionnel de l'assurance depuis plus de huit ans. Il est assisté par Audrey Mota Perez, chargée de clientèle et Manuel Salgado, agent d'assurances.

Individuum.com

D'un projet universitaire à une société anonyme structurée

L'été 2013 aura représenté un jalon significatif dans le développement de la société Individuum, en ce sens qu'elle est

officiellement devenue une société anonyme et a élargi son actionariat à 3 investisseurs stratégiques supplémentaires. Les trois co-fondateurs d'Individuum, Michel Hoffmann, Afshin Moayed et Samuel Faber ont été rejoints par Xavier Buck, entrepreneur Internet et Président de DCL Group, Bob Faber, associée de Paddock Corporate Services et Laurent Muller, entrepreneur dans le domaine des services financiers. Individuum S.A. lance également un nouveau site web interactif www.individuum.com, où plus particulièrement les étudiants, les diplômés récents et les membres de la presse peuvent trouver des informations et des conseils pertinents. Par sa collaboration avec un certain nombre de nouvelles organisations et d'institutions publiques, Individuum S.A. est bien parti pour continuer sur sa lancée et devenir, pour les étudiants et les diplômés, LA solution de recrutement à l'échelle européenne. Plus d'infos: www.individuum.com.

A fin de poursuivre les efforts des années précédentes, la Fondation KPMG Luxembourg a soutenu 17 associations en 2013. Les projets sélectionnés ont reçu un soutien financier de la fondation,

Soutien aux ONG

La Fondation de KPMG Luxembourg remet 229.871 EUR à 17 associations

des associés et des employés, tant par des actions de collectes de fonds que par des donations directes de la firme. Toutes les donations ont pour but de soutenir les activités spécifiques d'ONG basées au Luxembourg qui opèrent soit localement (au Luxembourg ou dans la Grande Région) soit au niveau international (Afrique et Asie). La sélection des projets se fait sur base des objectifs de la Fondation KPMG et a pour but de réaliser un véritable changement pour ceux qui en ont réellement besoin. La relation qui s'est établie entre les associations et la Fondation depuis sa création a permis de garantir un contrôle et un suivi des résultats obtenus dans les différents projets. De nombreuses associations ont été sponsorisées plus d'une fois, ce qui démontre bien la volonté de la fondation de s'investir et de soutenir des projets à long terme.

En collaboration avec ces associations, la Fondation KPMG Luxembourg a décidé de se focaliser sur les 3 premières missions des «Objectifs du Millénaire pour le Développement et l'après 2015» des Nations Unies. Ces missions incluent l'éradication de la pauvreté et de la faim, la mise à dis-

position d'une éducation de base pour les enfants ainsi que la responsabilisation des femmes en leur donnant accès à des sources de revenu. La Fondation a en effet apporté son soutien à des projets qui assurent la sécurité alimentaire, l'agriculture durable, l'accès aux soins de santé élémentaires et le développement des capacités humaines pour les femmes et les enfants des régions les plus pauvres d'Afrique et d'Asie. Au niveau local, la Fondation se concentre sur des projets venant en aide aux enfants et aux familles socialement désavantagés ou démunis, ou souffrant de problèmes de santé particuliers. La fondation KPMG Luxembourg a ainsi invité début octobre, les représentants de toutes les associations soutenues à une conférence de presse et à un cocktail afin de célébrer ensemble les succès de l'année écoulée.

La Fondation KPMG Luxembourg est une organisation sans but lucratif qui a été établie en 2009. Il s'agit d'une entité bien séparée de l'activité principale de KPMG Luxembourg qui reste l'audit et le conseil.



Reckinger S.A., spécialiste du sanitaire, du chauffage et de la ventilation

Installée sur le nouveau site de la ZARE à Ehlerange, cette entreprise familiale qui a soufflé ses 100 bougies il y a deux ans continue à se démarquer par sa vue pérenne et son professionnalisme dans des domaines aussi variés que les installations sanitaires, le chauffage, la ventilation, mais aussi les énergies renouvelables et la climatisation.



Pour nombre d'entre nous, Reckinger est synonyme de service et de qualité. Il est vrai que l'entreprise, forte de quelque 160 salariés, offre de nombreuses prestations, de l'étude à l'installation, le montage, le dépannage et la maintenance. Elle met donc tout en œuvre pour apporter satisfaction à ses clients : souci du détail, suivi régulier, contrôle permanent et implication forte. « Qu'il s'agisse d'une rénovation ou d'une construction, le même soin est apporté à chaque projet », nous explique Michel Reckinger, son directeur.

Des compétences diversifiées

Dans le domaine des installations sanitaires, la société offre un éventail de services, reprenant tous les éléments qui concernent l'eau, de l'installation d'appareils sanitaires et du souci de la pression de l'eau, aux piscines ou à la récupération des eaux pluviales. Elle s'est également fait remarquer pour la réalisation de salles de bains clés en main, un concept où d'autres éléments entrent en ligne de compte, comme les carrelages, la peinture, l'électricité et les meubles.

En matière d'installations de chauffage et d'applications des énergies renouvelables, Reckinger étudie les meilleures solutions en concertation avec ses clients, en prenant en considération les impératifs économiques et écologiques : chaudières à gaz, à mazout ou à pellets, pompe à chaleur, énergie solaire, aussi bien pour les maisons passives ou à basse énergie, que pour les assainissements énergétiques de bâtiments existants.

La climatisation et la ventilation contrôlée, de même que les activités destinées aux professionnels, telles la production et la distribution d'air comprimé, la lutte anti-incendie et la production de vapeur, bénéficient de la même attention et du même savoir-faire méticuleux.



Un développement important et continu

Depuis sa fondation en 1911 par l'ingénieur en mécanique Octave Reckinger, l'entreprise a évolué au fil du temps. Initialement spécialisée dans la vente et l'installation d'accessoires industriels, elle s'est rapidement orientée vers les secteurs du sanitaire et du chauffage.



Après la Première Guerre mondiale, sa veuve et sa belle-sœur tiennent les rênes de la société jusqu'en 1929, année où Alfred en prend la direction, alors qu'il n'est âgé que de 18 ans. Traversant la période sombre entourant la dernière guerre, il parvient à maintenir l'entreprise à flot jusque dans les années 1970. C'est le moment pour les frères Paul et François d'entrer en scène et d'offrir à la société un essor considérable, notamment dans le secteur des grands bâtiments non résidentiels, tels que les hôpitaux, les complexes de bureaux et les industries. Ce phénomène s'est bien entendu accompagné de nombreuses embauches et l'acquisition d'équipements et d'outillages à la pointe de la technologie.

Depuis la fin des années 1990, la 4^e génération est en place : Michel et Jean-Paul Reckinger marchent dans les traces de leurs pères. Cette longue histoire et cette filiation permettent à l'entreprise familiale, devenue leader sur le marché luxembourgeois, de connaître ses priorités et de valoriser la qualité de service pour pérenniser son existence et son développement.

Comme le souligne Michel Reckinger, « tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien et les conseils avisés d'un bon partenaire financier ». Selon lui, « la BIL a toujours accompagné notre évolution de manière positive. Les collaborateurs proactifs sont toujours à l'écoute et notre conseiller Mario Hoffmann comprend notre métier et parle un langage clair. Que vouloir de plus ? »



Une banque à visage humain

Nous nous engageons à concevoir des produits élaborés et à développer des solutions novatrices répondant aux besoins des Corporates, PME, professions libérales et indépendants.

Mario Hoffmann, expert PME à la BIL.



Tradition trifft Innovation

OIKO-Bakhaus Münsbach führt die Tradition der Boulangerie Artisanale fort



(v.l.n.r.) Bürgermeister Nicolas Welsch, Jos Houtmann (gérance administrative OIKO-Bakhaus), Ministerin Françoise Hetto-Gaasch, Bio-Back-Pionier Fränk Obertin und OIKOPOLIS-Vorstand Änder Schanck

Bio-Back-Pionier Fränk Obertin hatte das erste Wort, als im Münsbacher OIKOPOLIS-Zentrum – direkt gegenüber dem NATURATA Bio Marché – das neue OIKO-Bakhaus offiziell eröffnet wurde. 1983 hatte er in Remerschen die erste Brot-Backstube des Landes eingerichtet, die regionales Vollwertmehl aus biologischem Anbau verarbeitete. Auch 30 Jahre später wurde bei „Pains Obertin“ mehr Vollkornmehl verarbeitet als in jeder anderen Bäckerei des Landes. Um der immer weiter wachsenden Nachfrage zu entsprechen, hat Obertin nun ein neues Kapitel in der Geschichte seiner „Boulangerie Artisanale“ aufgeschlagen. Für ihn selbst ging es in die wohl verdiente Pension, für seinen Betrieb in neue Hände. Das vom Gründer mit bald zwanzig verschiedenen Rezepturen so gepflegte Brotbacken bleibt weiterhin Herzstück der Backstube. Aber nicht nur Fränk Obertin liegt das Grundnahrungsmittel am Herzen. In seiner Ansprache betonte er denn auch, dass kaum ein anderes Lebensmittel für Menschen fast aller Sprachen und Kulturen eine höhere, auch emotionale, Bedeutung habe als das Brot. Zahlreiche Redensarten bestätigen dies – und neben Obertin selbst wiesen auch der Schüttringer Bürgermeister Nicolas Welsch und

Mittelstandsministerin Françoise Hetto-Gaasch in ihren Grußworten darauf hin. Für einen echten Aha-Effekt im Publikum sorgte bei dieser Koinzidenz die Tatsache, dass alle drei Festredner jeweils andere Beispiele für die kulturelle Bedeutung des Brotes brachten – vom altrömischen Volkswunsch „Panem et circenses“ (Brot und Spiele) über den sprichwörtlichen „Broterwerb“ bis zum symbolischen Lob: „Bon comme du pain blanc“. Wobei immer mehr eingeschworene Weißbrot-Konsumenten dank Obertins Rezepturen auch dunklere Sorten schätzen lernen. Dieses Savoir-Faire sollte auch nach der Pensionierung des Bio-Pioniers erhalten bleiben. Die vormalige Backstube „Pains Obertin“ ging deshalb in die im Dezember 2012 gegründete OIKO-Bakhaus sàrl über, siedelte samt Belegschaft, Maschinen und Gerät nach Münsbach über und führt die Tradition des beliebten Bio-Bäckers nun unter neuem Namen weiter. So wird die Getreide-Produktion der Bio-Bauere-Genossenschaft Lëtzebuerg (BIOG) abgesichert und hat sogar eine echte Perspektive zur Erweiterung.

Dass deren technisch avancierterer eine Neuerwerbung aus dem preisgekrönten Hause Hein ist und somit seinerseits aus einem renommierten Luxemburger Mittelstandsbetrieb

stammt, erwähnte die Ministerin ebenfalls – und bekannte sich zugleich als überzeugte Konsumentin von Erzeugnissen der Luxemburger Biobauern, gerne auch direkt aus Hofverkauf. Mit Blick auf den neuen Bakhaus-Standort spielte Françoise Hetto-Gaasch auf die Namensgebung des OIKOPOLIS-Zentrums an, die mit „OIKOS“ die ökologische Zielsetzung und mit „POLIS“ die Wirtschafts- und Sozialgemeinschaft in den Vordergrund stelle. In der gemeinsamen Ausrichtung verschiedenster Betriebe sei hier eine „große, starke Gemeinschaft“ entstanden. Über diese hatte sich zuvor schon Nicolas Welsch lobend geäußert. Seine Gemeinde sei auf das neue Bakhaus ebenso stolz wie auf das ganze OIKOPOLIS-Zentrum, das er „mit Nachdruck“ als „Modellbetrieb“ mit landesweiter Vorbildfunktion charakterisierte. Vorbildlich seien dabei sowohl die Verarbeitung natürlicher Rohstoffe und der erfolgreiche Einsatz für eine nachhaltige regionale Landwirtschaft als auch die elegante Architektur und zugleich energieoptimierte Gebäudetechnik des OIKOPOLIS-Zentrums. OIKOPOLIS-Direktor Änder Schanck konnte das Politikerlob aufgreifen und auf aktuelle Projekte verweisen, die die OIKOPOLIS-Linie zielicher fortsetzen. Mit Bezug auf die so positiv bewertete Kooperationsgemeinschaft entlang der gesamten Wertschöpfungskette betonte er, dass nicht nur ein OIKO-Bakhaus das OIKOPOLIS-Netzwerk immer weiter ausdifferenziert und auf dem Weg „vom Acker bis auf den Teller“ ergänzt. Gleiches gelte auch für den kürzlich gegründeten Eier-Verpackungsbetrieb BIO OVO SA, die hofeigene Bio-Nudelproduktion von BIOG-Präsident Marc Emering, die Bio-Hofmolkerei, die im November auf dem umgestalteten Kass-Haff bei Rollingen/Mersch eröffnet und die ebenfalls absehbare Einweihung eines weiteren Hofladens auf dem Meyers-Haff in Windhof – allesamt durch Beteiligungen der OIKOPOLIS Participations unterstützt und in deren Netzwerk eingebunden. ■

Goodidea.lu dans le guide Petit Futé

Suite à une étude réalisée sur l'année 2012 et le début 2013 auprès des clients mais aussi auprès des professionnels du tourisme du Petit Futé, goodidea.lu a été sélectionné parmi les meilleurs sites de bons plans luxembourgeois.

Good Idea est désormais présent dans le guide papier Luxembourg du Petit Futé 2014-2015 avec un visuel et le commentaire de la rédaction du Petit Futé. Depuis juin, Good Idea était déjà référencé sur www.petitfute.com à l'aide d'une fiche reprenant les recommandations du Petit Futé, des informations pratiques et des photos.

Grâce à cette présence, les consommateurs peuvent accéder directement aux différents supports de Good Idea en un instant: QR Code permettant un accès direct au blog, Facebook/GOO-



DIDEALUXEMBOURG pour la page Facebook, et @GOODIDEALUX pour Twitter. Chaque jour, il est possible de consulter de nombreux bons plans, de gagner des cadeaux grâce aux commerçants partenaires, de faire partager ses expériences en commentant les articles ou encore de faire part de Good Ideas.

Avec près de 15.000 abonnés à la newsletter, 42.000 visiteurs par mois sur

le blog et une communauté de plus de 8.000 fans sur Facebook, goodidea.lu est LA référence en matière de bons plans shopping au Luxembourg.

Grâce aux supports du Petit Futé, le commerce du Grand-Duché dispose désormais d'une vitrine supplémentaire dans plusieurs pays francophones.



LE NOUVEAU CANTER.

LE BON CHOIX POUR CHAQUE BESOIN.

Avec les exigences toujours plus nombreuses en matière de transport, il est bon de savoir qu'il existe un Canter pour chaque application. Grâce à l'offre de cabines et l'excellente flexibilité au niveau des différents types de construction, la famille Canter est plus variée, plus capable et plus confortable que jamais. Quel que

soit le besoin lié à votre activité – fourgon isolé ou fermé, camionnette, grue, benne basculante 3 côtés ou véhicule de dépannage, boîte de vitesses DUONIC®, tous avec traction intégrale, voire la version hybride – le Canter peut être configuré selon vos besoins.

www.fuso.lu

All for you



Garage Binsfeld
15, rue de Noertzange - L-3860 Schifflange
Tél. 54 50 55-1
www.garage-binsfeld.lu

Été touristique: la fréquentation des hôtels en forte progression



Un sondage effectué par l'Office National du Tourisme auprès de 59 hôtels, 21 campings et les auberges de jeunesse souligne les bons résultats obtenus par le secteur hôtelier au cours des mois de juillet et août 2013. L'Horesca confirme cette évolution et se réjouit du fait que le Luxembourg compte parmi les pays européens qui ont le plus progressé au niveau du secteur de l'hôtellerie.

Les efforts promotionnels plus soutenus du ministère du Tourisme et de l'ONT en Allemagne portent visiblement leurs fruits avec une croissance de 5,4 % des touristes allemands dans l'hôtellerie au cours des 8 premiers mois de

l'année. Les campagnes de promotion véhiculant une image forte de la destination ont certainement contribué à augmenter la notoriété du pays sur ce marché à hautes potentialités.

Les nuitées recensées en général dans l'hôtellerie ont progressé de 6,6 % en juillet-août, et de 4,3 % de janvier à août 2013, par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente. Le taux d'occupation national dans l'hôtellerie est de 69,5 % en juillet-août et de 66,6 % de janvier à août, soit une hausse de 4,3 respectivement de 3 points par rapport à 2012. Comparé aux chiffres de l'année dernière, le revenu par chambre disponible dans l'hôtellerie a progressé

de 8,5 % en juillet-août et de 9,2 % depuis le début de l'année. Cette progression trouve son explication dans une demande soutenue, suscitée notamment par les nouvelles actions promotionnelles ciblant une clientèle à pouvoir d'achat élevé. L'Horesca souligne que quelque 800 nouveaux emplois ont pu être créés grâce à cette excellente progression de son secteur. 61 % des établissements interrogés sont confiants et prévoient une évolution stable du tourisme sur les 4 mois à venir. L'étude d'impact du secteur de l'hospitalité sur l'économie nationale, réalisée par E & Y, confirme l'importance majeure du secteur touristique.

Les nuitées sur les campings sont restées stables en juillet-août 2013 (+0,1 %). Selon un sondage effectué par Camprilux, la grande majorité des exploitants de camping s'est montrée satisfaite de l'été. Sur les premiers 8 mois de 2013, un léger recul doit être constaté par rapport à l'année précédente, ce qui est notamment dû à de longues périodes pluvieuses en début de saison. L'été permettait de récupérer les pertes subies en avril et juin. Le locatif, l'offre «glamping» et les séjours en camping-car se sont confirmés comme nouvelles formes de l'hôtellerie en plein air.

Les Auberges de Jeunesse affichent une baisse de -3,7 % en juillet-août, mais les résultats restent stables sur le cumul annuel (-0,3 %). Cette régression s'explique par la fermeture de l'auberge de jeunesse à Wiltz. ■

Office National du Tourisme de Luxembourg

68-70 bd de la Pétrusse – L-1010 Luxembourg

Tél: (+352) 42 82 82 45 – Fax: (+352) 42 82 82 38

www.visitluxembourg.com / www.facebook.com/Visitluxembourg

Close-up N° 5: l'automne en pente douce

Le magazine Close-Up spécifiquement destiné à une clientèle touristique internationale, édité par une agence de communication pour le compte l'ONT, est un outil agréable et pratique pour le client curieux de découvrir le Luxembourg. Le but du magazine est de retenir le pouvoir d'achat sur le territoire, d'inciter le touriste à agrémenter son séjour en le guidant vers les grands événements et expositions.

Publié en langues française et anglaise, le magazine Close-up se veut jeune et dynamique, centré sur l'essentiel, pour en informer le touriste de loisirs ou d'affaires en déplacement au Luxembourg, et le convaincre à revenir. Close-Up N° 5 (septembre – novembre) met l'accent sur les fêtes et attractions d'automne, par exemple, Luxembourg Festival, ce haut lieu de la création lyrique et musicale, les 40 ans du Musée national des Mines à Rumelange, la 13^e nuit des musées. Les familles raffoleront d'apprendre

qu'elles pourront conduire un tracteur à travers les vignes, fêter la coutume du «Trauliicht» à Munshausen.

Le Président de l'Office National du Tourisme, Marc Schaefer révèle, dans son interview, quelques sites à découvrir à Vianden. Les grandes expositions «Les animaux dans l'Art» à la villa Vauban, «J'ouvre les yeux et tu es là» au Mudam, et évidemment la nouvelle exposition de «The Family of man» comptent parmi les fleurons à découvrir gratuitement en automne, grâce au passeport touristique «LuxembourgCard».

Le magazine fait également référence aux 25 ans de thermalisme au Domaine thermal de Mondorf-les-Bains, qui riment avec excellence et tradition. Luxembourg est aussi présenté comme une destination pour familiale avec des attractions spécifiques pour enfants.

Close up fait également la part au shopping, à la Foire d'automne, aux randonnées et autres attractions insoup-



çonnées. Chaque numéro consacre aussi des pages aux offres Meetings, Incentives, Conférences & exhibitions (MICE) sur le Luxembourg. ■

Le magazine peut être gratuitement commandé à l'Office National du Tourisme accueil@ont.lu
Les détails des manifestations au jour le jour sont disponibles sur www.visitluxembourg.com

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/dépuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns





Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents services.



■ Edith Stein

Conseillère,
Service Affaires Internationales

Edith travaille au sein du Service des Affaires Internationales de la Chambre de Commerce, en tant que conseillère. Sa mission consiste à soutenir activement les entreprises luxembourgeoises qui souhaitent pénétrer ou s'étendre sur les marchés suivants: Brésil, Moyen-Orient, Italie, PECO, Balkans, Grèce, Chypre et Malte. Elle suit ces différents marchés par le biais de visites d'Etat, missions officielles et missions économiques, stand collectif national sur des foires internationales, visites accompagnées à des foires internationales ou encore, événements de *matchmaking* internationaux (recherche de partenaires BtoB). Edith a également à sa charge l'octroi de l'utilisation du label «made in». Créés en 1984, les labels «Luxembourg»

et «Made in Luxembourg» permettent d'informer le consommateur luxembourgeois sur les produits indigènes et de mieux faire connaître les produits nationaux de qualité à l'étranger. L'octroi des labels s'effectue après une visite en entreprise et Edith procède également à l'actualisation du règlement de l'attribution du label. Enfin, Edith coordonne l'enquête «Commerce extérieur 2014/15». Après avoir élaboré le questionnaire électronique, elle assure le suivi des réponses.

Le contact avec les entreprises est sans doute ce qui lui procure le plus de plaisir. En marge de ses activités professionnelles, Edith aime les voyages et la lecture. Amatrice de spectacle vivant, elle affectionne particulièrement le théâtre et la danse. ■



■ Xavier Schandeler

Assistant administratif,
Service Administration et Finances

En tant qu'assistant administratif, Xavier assure le suivi et la comptabilité fournisseur et financière de la Chambre de Commerce. Au quotidien, ses fonctions intègrent le suivi des factures fournisseurs depuis leur comptabilisation jusqu'à leur règlement, l'établissement de la situation financière, les transferts bancaires, ainsi que l'analyse et le suivi des différents coûts.

Xavier juge la diversité de ses tâches très enrichissante. Selon lui, son poste

lui offre la possibilité d'apporter un complément d'information et une meilleure visibilité des données financières de la Chambre de Commerce.

Afin de garder forme et tonus pour assurer le traitement de tous ces chiffres et données, Xavier pratique le VTT et se rend régulièrement à des concerts de rock. ■



Partout *avec vous*

De tous temps l'homme a éprouvé le besoin de communiquer.
D'établir des liens, de les maintenir ou encore de les enrichir.
Nous nous sommes investis de cette mission-là : **favoriser ces liens**.
Apporter les messages à leurs destinataires.
Que ces messages soient de papier ou de pixels ne change rien.
Qu'ils soient futiles ou essentiels, non plus.
Si vous nous les confiez, c'est qu'ils sont importants.

P&T et LUXGSM deviennent POST.



www.post.lu • 8002 8004





Partout *avec vous*

De tous temps l'homme a éprouvé le besoin de communiquer.
D'établir des liens, de les maintenir ou encore de les enrichir.
Nous nous sommes investis de cette mission-là : **favoriser ces liens**.
Apporter les messages à leurs destinataires.
Que ces messages soient de papier ou de pixels ne change rien.
Qu'ils soient futiles ou essentiels, non plus.
Si vous nous les confiez, c'est qu'ils sont importants.

P&T et LUXGSM deviennent POST.



www.post.lu • 8002 8004

